



**HAL**  
open science

## Le Traversant à Mailhac (Aude) : un établissement de plaine du Bronze final IIIb et du premier âge du Fer

Eric Gailledrat, Hugues Boisson, Pierre Poupet

### ► To cite this version:

Eric Gailledrat, Hugues Boisson, Pierre Poupet. Le Traversant à Mailhac (Aude) : un établissement de plaine du Bronze final IIIb et du premier âge du Fer. Documents d'archéologie méridionale, 2007, 29/30, pp.19-74. halshs-00443798

**HAL Id: halshs-00443798**

**<https://shs.hal.science/halshs-00443798>**

Submitted on 6 Jan 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## **Le Traversant à Mailhac (Aude) : un habitat de plaine du Bronze final IIIb et du premier âge du Fer**

**Éric GAILLED RAT\*, Hugues BOISSON\*\*, Pierre POUPET\*\*\***

Les fouilles menées entre 1997 et 2000 sur le site du Traversant à Mailhac (Aude) ont permis de mieux caractériser la nature de l'occupation de ce secteur d'habitat sis au pied de l'oppidum du Cayla, et déjà reconnu en leur temps par Odette et Jean Taffanel. Confrontés aux données issues des fouilles anciennes, les résultats obtenus permettent de restituer un modèle d'évolution de l'habitat entre le Bronze Final IIIb et le début du premier âge du Fer. Ce schéma laisse entrevoir à la fois la cohérence de l'entité Cayla-Traversant en tant que noyau central de l'habitat protohistorique mailhacois ainsi que la complémentarité entre ce pôle et des installations périphériques de moindre ampleur, encore largement méconnues.

Mots-clés: *Habitat, Bronze final, premier âge du Fer, construction en terre, céramique.*

*The excavations carried out between 1997 and 2000 on the Traversant site at Mailhac (Aude) allowed us to better characterize the nature of the occupation in this sector of the habitat situated to the foot of the Cayla oppidum, which had already been recognized by Odette and Jean Taffanel. The assessment of the data from earlier excavations, along with the new results, allows us to develop a model for the evolution of the habitat between the final Bronze IIIb period, and the beginning of the Early Iron Age. This schema allows us to consider the coherence of the Cayla-Traversant agglomeration as the central core of the Mailhacois protohistoric habitat, as well as the complimentary relationship between this core and the peripheral, smaller installations that are poorly understood.*

Keywords: *Habitat, Late Bronze Age, Early Iron Age, earth construction, ceramics.*

## 1. Présentation

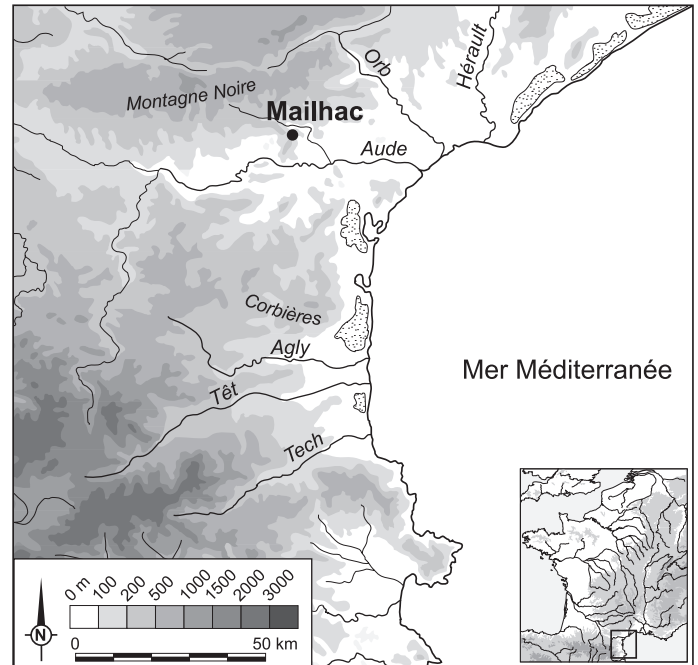
### 1.1. HISTORIQUE DES RECHERCHES

On doit à Odette et Jean Taffanel l'essentiel de la documentation acquise durant plus d'un demi-siècle sur Mailhac préhistorique, protohistorique, antique et médiévale. On leur doit en particulier l'ouvrage écrit en collaboration avec M. Louis faisant la synthèse sur le premier âge du Fer languedocien (Louis, Taffanel 1955, 1958 et 1960). Pour la fin de l'âge du Bronze et les débuts de l'âge du Fer, les recherches menées sur les nécropoles éponymes du Moulin et du Grand Bassin, complétées plus récemment par les travaux de Th. Janin sur ces mêmes gisements (Taffanel, Janin 1998), ont permis de fixer un cadre chronologique et culturel dont la portée dépasse de loin le niveau local, pour en fait désigner un faciès culturel caractérisant le bas Languedoc occidental audois entre le X<sup>e</sup> et le début du V<sup>e</sup> s. av. J.-C.

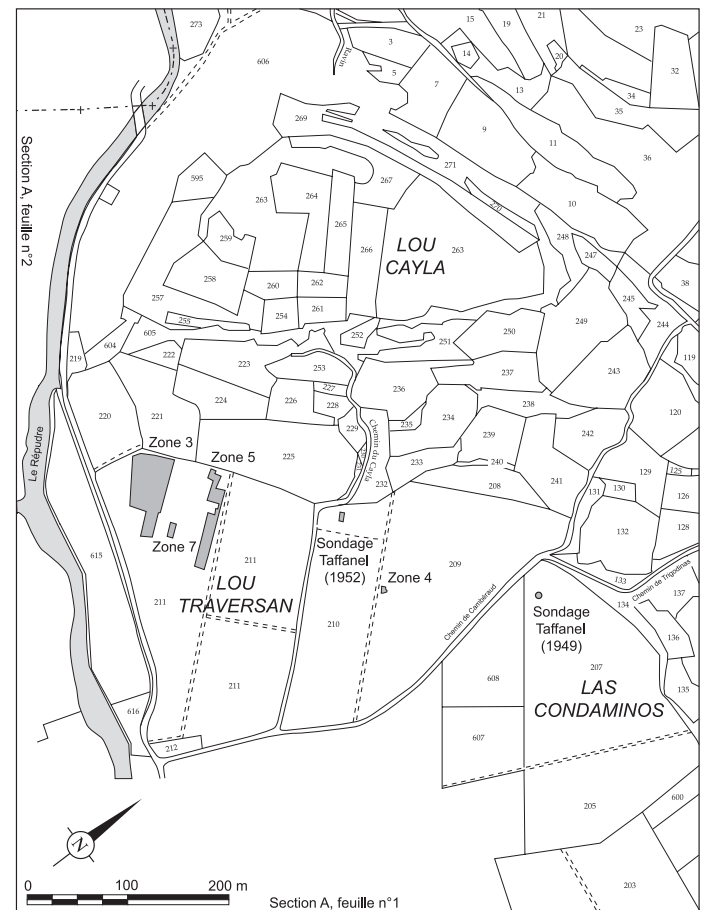
En dépit de ces travaux abondants, l'habitat correspondant au Bronze final IIIb (v. 950-775/750) ainsi qu'aux débuts de l'âge du Fer, soit la phase Grand Bassin I (v. 750-575), demeure assez largement méconnu. Cette situation est loin d'être propre à Mailhac et renvoie au contraire à une réalité généralisable au Languedoc, voire au midi de la France pris dans son ensemble. Elle résulte en premier lieu de la fragilité des architectures de terre et de bois correspondant à ce type d'habitat, de fait généralement mal conservées. Elle résulte également, en particulier pour les débuts du Fer I dans la région qui nous intéresse, d'une dynamique d'occupation qui se traduit par la désaffection des implantations de hauteur au bénéfice des plaines et coteaux, autrement dit sur des terrains souvent peu lisibles à l'heure actuelle si ce n'est par le biais de grands décapages.

À Mailhac (fig. 1), un habitat important occupe au Bronze final IIIb la colline du Cayla (fig. 2), sur une surface que l'on peut estimer entre 4 et 6 ha. Le niveau I du site, tel qu'il a été défini par O. et J. Taffanel, correspond à une agglomération dont la structure et la densité sont encore méconnues, qui associe manifestement des constructions en torchis - dont malheureusement aucun vestige clair n'a pu être identifié - à un probable rempart en pierre sèche (Louis, Taffanel 1955 ; Carozza 1997). La nécropole éponyme du Moulin, correspondant à cette phase, se développe dans la plaine actuelle, à quelques centaines de mètres à l'est de l'oppidum (Taffanel, Janin 1998) (fig. 3).

Suite aux travaux d'O. et J. Taffanel, les débuts du premier âge du Fer n'étaient pour ainsi dire connus qu'à travers la nécropole du Grand Bassin I, topographiquement située dans le prolongement de la précédente (fig. 3 et 4). En effet, durant le VII<sup>e</sup> et une partie du VI<sup>e</sup> s., aucune trace d'occupation n'est perceptible sur le Cayla, constat qui a amené



■ 1 Localisation géographique de Mailhac (Aude).

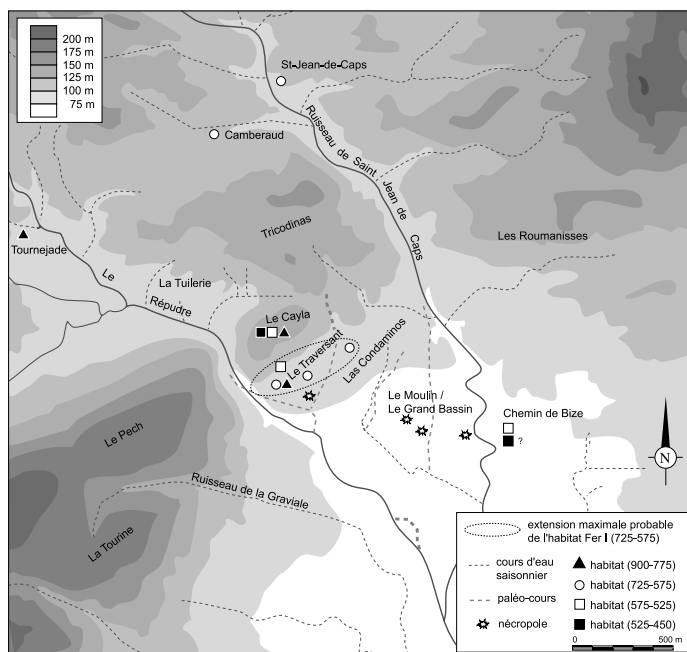


■ 2 Situation cadastrale du Traversant à Mailhac (Gailledrat, Boisson, Poupet).

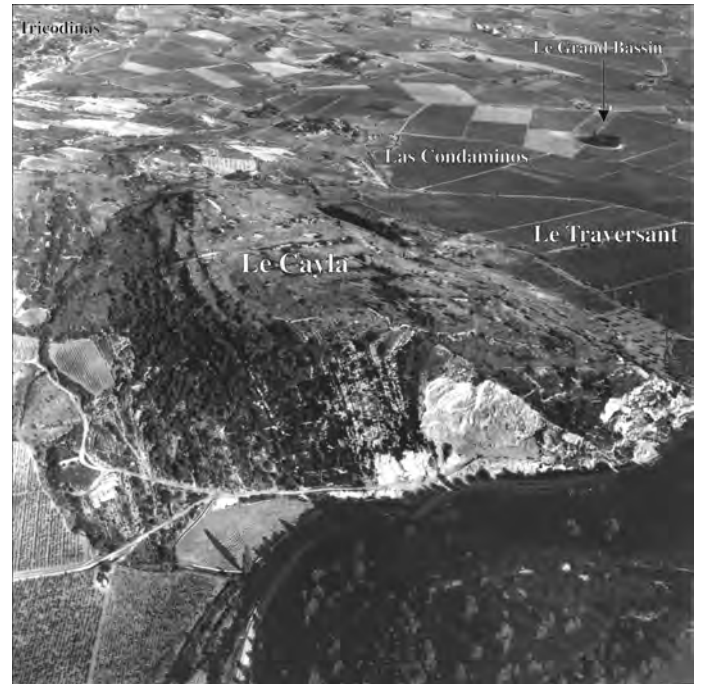
les fouilleurs de l'époque à envisager qu'un déplacement temporaire de l'habitat vers la plaine avait alors eu lieu.

Cette hypothèse avait en son temps été étayée par une découverte fortuite, réalisée en 1932 par les mêmes O. et J. Taffanel au piémont oriental de la colline du Cayla, au lieu-dit « Le Traversant » ou « Lou Traversan » (fig. 2 à 5). Les vestiges en question sont apparus à l'occasion de l'arrachage d'un olivier au nord de la parcelle C1-211<sup>1</sup> (fig. 2). Il s'agit d'une fosse, probablement un silo désaffecté, dont le comblement renfermait du matériel céramique non tourné de faciès Grand Bassin I, associé à une amphore phénico-occidentale fragmentaire. L'ensemble a été daté par les fouilleurs dans la seconde moitié du VII<sup>e</sup> s. (Taffanel, Rancoule 1992).

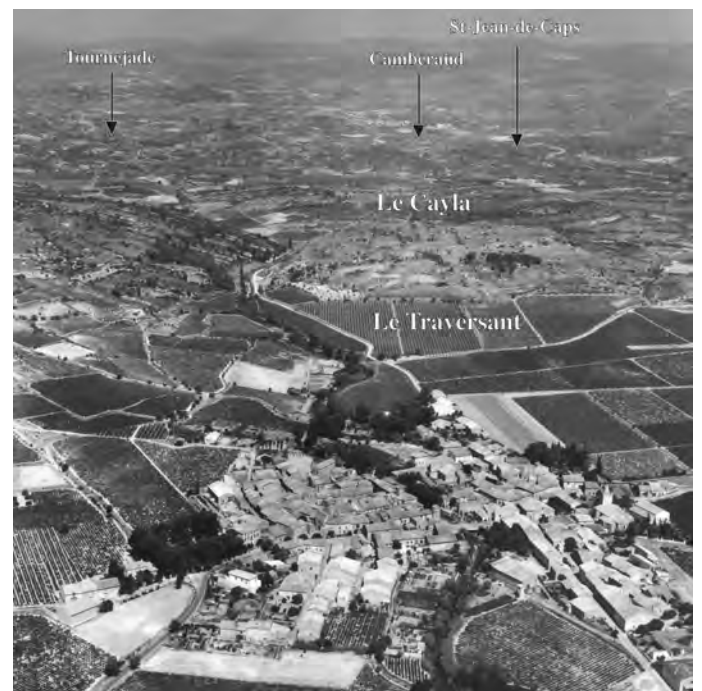
Par ailleurs, deux autres sites datés de manière lâche à l'intérieur de cette même phase couvrant les débuts de l'âge du Fer, à savoir Cambéraud et Saint-Jean-de-Caps, témoignent de l'importance du peuplement durant cette phase. Ces deux sites ont été repérés au nord du Cayla, à une distance d'un peu plus d'un kilomètre (fig. 5). Interprétés dans un premier temps comme étant des installations de potiers (Taffanel 1956), ils ont livré un abondant mobilier, notamment céramique. Le réexamen récent de ces données a permis de nuancer cette première lecture faite par les fouilleurs : si effectivement, les vestiges mis au jour à Saint-Jean-de-Caps évoquent directement une structure liée à la cuisson de céramiques, ceux exhumés à Cambéraud s'avèrent quant à eux moins explicites, et peuvent tout aussi bien être interprétés comme un simple dépotoir en contexte d'habitat (Boisson 2002 ; Taffanel 1964).



■ 3 Situation topographique des sites mentionnés dans le texte (Gailledrat, Boisson, Poupet).



■ 4 Vue aérienne, depuis le Sud-Ouest, de l'oppidum du Cayla et de ses abords (Gailledrat, Boisson, Poupet).



■ 5 Vue aérienne, depuis le Sud-Est, de l'entité Cayla-Traversant. Au premier plan, le village actuel de Mailhac. À l'arrière-plan, les reliefs collinaires précédant la Montagne Noire avec localisation des sites de plaine mentionnés dans le texte (Gailledrat, Boisson, Poupet).



Demeurée inédite, une autre intervention d'urgence a été menée en 1949, toujours par O. et J. Taffanel, dans la parcelle C1-207 au lieu dit « Las Condaminos » (autrement dénommé « Le Perier ») qui se situe dans le prolongement oriental du Traversant (fig. 2 et 3). Cette fouille d'urgence et d'ampleur limitée a juste permis de mettre en évidence une structure excavée renfermant elle aussi du mobilier céramique de faciès Grand Bassin I. Manifestement synchrone des points repérés dans les parcelles C1-211 et C1-209, cette découverte constitue pour l'heure le point le plus oriental permettant de définir de ce côté l'emprise de l'habitat des débuts de l'âge du Fer.

Enfin, en 1952, O. et J. Taffanel ont également eu l'opportunité de pratiquer une fouille dans la partie NE de la parcelle du Traversant. Également inédit, ce sondage a été limité sur environ 20 m<sup>2</sup>, dans la partie occidentale de la parcelle 210, immédiatement en contrebas du relief du Cayla (fig. 2). Deux creusements parallèles ont été mis en évidence, dont l'interprétation et la datation posent problème.

L'ensemble de ces données, confrontées à celles acquises sur l'habitat fortifié du Cayla (Gailledrat, Poupet 1999 ; Gailledrat *et al.* 2002), ont permis de poser la question du hiatus constaté sur ce dernier, au moment où se développe l'importante nécropole du Grand Bassin I. Le problème se pose à la fois en termes spatiaux et en termes chronologiques. Sur ce plan, des précisions ont pu être apportées à l'occasion de différents travaux menés sur le mobilier issu des fouilles anciennes. La phase de transition Bronze-Fer (v. 775-725) telle qu'elle a été définie à partir d'une sériation des données issues de la nécropole du Moulin (Janin 1992), bien que peu perceptible sur l'oppidum (Carozza 1997), est néanmoins bel et bien présente. Dans tous les cas, et conformément à ce qu'avaient observé O. et J. Taffanel, il est clair que l'habitat de hauteur est déserté aux débuts de l'âge du Fer *stricto sensu*. De la sorte, on n'y perçoit aucune réoccupation antérieure au deuxième quart du VI<sup>e</sup> s., moment où intervient semble-t-il une réoccupation progressive des pentes orientales puis du plateau supérieur de la colline. Il faut alors attendre le dernier tiers du VI<sup>e</sup> s. pour déceler une occupation plus dense, peut-être contemporaine de l'aménagement d'un rempart ceinturant la partie sommitale de l'oppidum.

Mailhac représente dans le cadre de la Protohistoire méridionale un cas encore peu fréquent où habitat et nécropoles peuvent être appréhendés quasiment en continu entre la fin de l'âge du Bronze et l'époque romaine. Le schéma d'occupation de ce terroir, largement déterminé durant cette période par le rôle primordial que joue l'oppidum du Cayla, est quant à lui relativement bien connu, réserve étant faite du caractère ancien que présente la documentation. Il en est de même en ce qui concerne l'articulation entre habitat et nécropole, dont les caractères ont depuis longtemps été soulignés par O. et J. Taffanel. Restent malgré tout certains

vides documentaires, ainsi celui de l'habitat fonctionnant avec la nécropole du Grand Bassin I. Or cette question s'avère primordiale pour la compréhension du processus qui conduit au VI<sup>e</sup> s. à la création d'agglomérations de hauteur fortifiées ou, comme c'est le cas à Mailhac, de la réoccupation d'un emplacement (ici le Cayla), déserté pendant un laps de temps relativement long pour des raisons encore difficiles à cerner.

Compte tenu de cette présomption de l'existence au lieu-dit « Le Traversant » d'un habitat daté précisément des débuts de l'âge du Fer, la menace d'arrachage d'une partie du vignoble implanté sur ces terrains a motivé en 1996 une opération de diagnostic sur la parcelle concernée (C1-211)<sup>1</sup>. Ces sondages ont apporté plusieurs types de données : ils ont en premier lieu permis de préciser la limite occidentale de la nécropole du Grand Bassin II, avec plusieurs sépultures de la première moitié du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. repérées dans la partie orientale de la parcelle. Le propriétaire de cette dernière décida en fin de compte de laisser provisoirement en l'état cette partie, de même que la parcelle C1-209 où un sondage (zone 4) a néanmoins été pratiqué (fig. 2). En revanche, la menace pesant directement sur la partie méridionale de la parcelle 211 a justifié une évaluation plus systématique de cet espace. Les tranchées réalisées à la pelle mécanique ont alors révélé plusieurs séquences d'occupation, allant du Bronze ancien à l'époque romaine (fig. 6).

Des vestiges datables entre le Bronze final IIIb et le premier âge du Fer ont en particulier été repérés dans la plus grande partie de la zone fouillée. Ces niveaux protohistoriques, apparus à une profondeur comprise entre 0,60 et 0,90 m en dessous du niveau de sol actuel, se sont révélés directement



■ 6 Vue des premières structures protohistoriques apparues lors des tranchées ouvertes en 1996 (Gailledrat, Boisson, Poupet).

menacés par le charruage profond alors envisagé. De la sorte, et malgré un état de conservation très inégal, ces vestiges ont justifié la réalisation d'une fouille programmée. Quatre campagnes ont été successivement menées entre 1997 et 2000, qui ont permis de confirmer l'existence de phases d'occupation multiples, étalées entre le Bronze ancien<sup>2</sup> et l'époque augustéenne (fig. 7)<sup>3</sup>.



■ 7 Vue depuis l'Est de l'aqueduc romain (I<sup>er</sup> s. av. n. è.) mis au jour au Traversant (Gailledrat, Boisson, Poupet).

Les observations réalisées ici concernent l'existence d'une séquence d'occupation longue, couvrant à la fois le Bronze final IIIb et le début de l'âge du Fer. Les fouilles du Traversant ont ainsi permis de reconnaître une zone d'habitat, matérialisée par une série de structures excavées et de calages de poteau liés à des constructions en terre crue. Bien que largement arasés, ces vestiges associés à de rares lambeaux de sols ont néanmoins révélé des structures méconnues dans la région pour cette époque, ainsi que d'entrevoir leur organisation au sein d'un habitat étendu dont l'importance est avérée au vu de la nécropole contemporaine. Mises en perspectives avec les travaux anciens d'O. et J. Taffanel, ces observations permettent d'apporter un certain nombre de précisions quant à la dynamique de cette occupation.

---

## 1.2. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

---

Mailhac se situe dans l'Aude, sur les contreforts méridionaux du Minervois, en bordure de la plaine narbonnaise, à moins de 30 km de la mer. Cette chaîne du Minervois, qui relie la

Montagne noire aux Cévennes, consiste en une série de reliefs plus ou moins marqués. L'oppidum du Cayla, qui culmine à 144 m d'altitude, est installé sur l'une de ces collines. Il contrôle vers l'ouest un paysage collinaire dont l'accès est assuré par les vallées de la Cesse, du ruisseau de St-Jean-de-Caps et du Répudre, et vers l'est une dépression où se situe le village actuel de Mailhac ainsi que la plupart des terres aujourd'hui dédiées à la monoculture de la vigne (fig. 8).



■ 8 Vue d'ensemble, depuis le versant oriental du Cayla, de la dépression mailhacoise avec au premier plan la zone du Traversant (Gailledrat, Boisson, Poupet).

Le Traversant (Lou Traversan, cadastre de 1953, 2<sup>e</sup> édition 1981, section C dite du « Faubourg ») correspond aux terrains situés de ce côté, au piémont du Cayla, à une altitude moyenne comprise entre 74 et 76 m NGF. Ces terrains forment un léger dôme dont la partie haute est située au pied du Cayla, au contact des parcelles C1-211 et 210, avec un pendage peu accentué en direction du sud et de l'est. Le Traversant est limité vers le sud-ouest par le chemin vicinal ordinaire n° 5 d'Aigne à Mailhac (D 117 E), chemin qui longe en contrebas la rupture de pente existant entre le lit majeur du Répudre et la plaine d'interfluve. Vers le sud et l'est, la zone est bordée par le chemin de Cambéraud. Ce dernier, partant de la D 117 E, se dirige entre la colline du Cayla et les reliefs de Trigodinas, dans un ensellement majeur de l'alignement SO-NE des reliefs formés par les unités structurales du bassin molassique du Minervois oriental. Ce chemin correspond encore actuellement à un « portandeu », selon la terminologie du bas Languedoc occidental, c'est-à-dire à un chemin au profil transversal souvent en creux, qui sert de collecteur et d'évacuation rapide pour les eaux très abondantes résultant des précipitations violentes à caractère méditerranéen (fig. 9). Enfin, au nord-ouest, le quartier cadastral est barré par le relief calcaire du Cayla. Le Traversant se présente donc sous la forme d'une unité paysagère grossièrement triangulaire, coincée entre la colline, la vallée du Répudre et un valat transformé en chemin (Poupet 2000).



Les observations pédologiques réalisées par P. Poupet dans le cadre de la fouille programmée (Gailledrat, Poupet 1999 : 4-19) ont grandement facilité la lecture de ce terrain. La situation topographique du Traversant, au pied du relief, laissait espérer une séquence sédimentaire formée de colluvions de pentes successives aux textures variables, avec des moments de répit suffisamment durables dans l'érosion des zones situées en amont, soulignées par le développement non perturbé de sols aux horizons parfaitement individualisables.

En fait, le contexte environnemental des différents habitats, depuis le Bronze ancien jusqu'à l'âge du Fer, est très éloigné de ce tableau idéal construit à partir de considérations géo-pédologiques théoriques. Si l'on met à part les dépôts rattachables à la mobilité latérale du cours du Répudre à sa sortie de la cluse, l'histoire de ce paysage de piémont, au plus près du relief, est avant tout caractérisée par un très faible taux de sédimentation, ainsi que par une certaine monotonie dans la qualité des matériaux accumulés. Enfin, elle est marquée par une pédogénèse en continu qui a progressivement et inéluctablement transformé non seulement tous les sédiments allogènes, les colluvions, mais également les matériaux issus de la destruction progressive des bâtiments protohistoriques élevés en torchis ou en bauge. Par ailleurs, dans le contexte d'agglomération ouverte avec architecture en matériaux périssables qui est celui du Traversant, on peut légitimement restituer un paysage très minéral (rareté de la végétation), dans lequel à chaque précipitation se produisent des apports terrigènes, mêlés aux rejets anthropiques et déchets organiques de toute sorte. Si l'on ajoute encore à ces conditions géo-pédologiques particulières le résultat des travaux d'aménagement effectués

à l'époque romaine, travaux imposés par la construction d'un aqueduc à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Harfouche, Poupet 2000) ainsi que par la volonté de maîtriser l'érosion et de protéger les sols des champs, ceci dans le cadre d'une nouvelle mise en valeur du terroir et de nouvelles conditions d'exploitation de la campagne, on comprend mieux les difficultés de lisibilité de la stratification et la quasi absence dans l'épaisseur des sédiments de superposition effective d'unités stratigraphiques bien marquées.

Le sédiment se présente ainsi communément sous une forme argilo-limoneuse de couleur brun gris moyen, mêlée dans des proportions variables de graviers anguleux. Extrêmement compact et homogène, ce sédiment a considérablement gêné la fouille. Même si certains secteurs sont plus lisibles que d'autres (ainsi en limite nord de la parcelle, immédiatement au pied du Cayla), l'état de conservation des niveaux d'occupation protohistoriques est très inégal, et les sols archéologiques bien souvent disparus ou illisibles, de sorte qu'une partie des structures mises au jour se révèlent indatables. Cela est d'autant plus vrai que le mobilier céramique, bien qu'assez abondant, s'avère être très fragmenté, livrant de ce fait peu d'éléments de forme ou de décor identifiables sur le plan typo-chronologique. Dans bien des cas, seule la partie inférieure de structures en creux (fosses, calages de poteau) a pu être repérée, sans pouvoir être mise en relation avec des sols archéologiques, et sans être scellée par des niveaux datables de manière précise. Dans le même ordre d'idées, l'acidité du terrain rend ce dernier très peu propice à la conservation des vestiges organiques. Le rare matériel osseux (faune) mis au jour est très érodé et ne permet aucune étude archéozoologique tandis que les données anthracologiques et carpologiques attendues des tamisages se sont révélées extrêmement ténues.

Une série de sondages profonds a été réalisée dans la partie occidentale de la zone fouillée (zone 3, sondages 19 à 22) (fig. 10). Les profils pédologiques observés montrent que l'existence d'un dépôt hétérométrique est à mettre en relation avec l'histoire du réseau hydrographique. Vers le sud-ouest et le cours actuel du Répudre, cet épisode sédimentaire est nettement marqué et situé chronologiquement : une nappe de graviers où se mêlent des galets, des graviers roulés et des cailloux aux arêtes seulement émoussées, épaisse d'une vingtaine de centimètres, vient mourir en biseau sous les traces d'occupation du Bronze ancien repérées dans ce secteur (fig. 11). Le dépôt alluvial très caractéristique est à mettre en relation avec un haut niveau du Répudre, à 74 m NGF environ, doué d'une forte capacité de transport. Cet épisode participe certainement encore des divagations récentes du réseau hydrographique mal fixé depuis le Pliocène et le rejeu au Quaternaire des accidents tectoniques. Il correspond à un dépôt de berge abandonné par le Répudre, avant que celui-ci ne fixe son lit (ou qu'on le contraigne) un peu plus vers le sud-ouest.



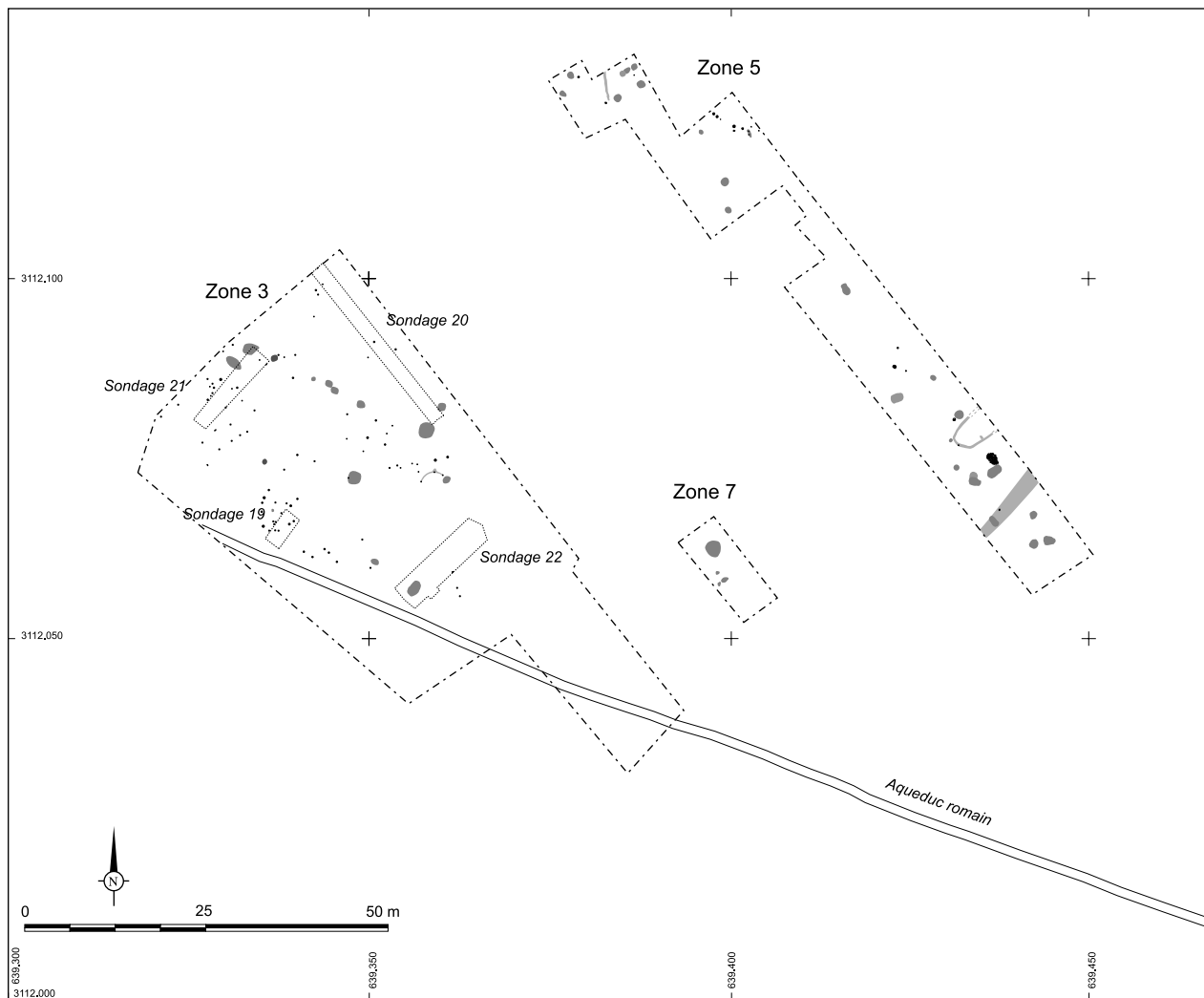
■ 9 Vue du « chemin de Cambéraud », qui délimite au sud la parcelle du Traversant, transformé en torrent suite aux pluies diluviennes qui, en juin 1997, ont eu lieu très précisément la veille du jour prévu pour le démarrage de la fouille (...) (Gailledrat, Boisson, Poupet).

Toujours dans la plaine d'interfluve, cette histoire récente du réseau hydrographique est mieux connue grâce aux multiples points de fouille qui ont touché la nécropole du Grand Bassin. Déjà en 1952-53, les sondages réalisés par O. et J. Taffanel dans les parcelles 16 et 970 (section A1, « le Village »), ont mis au jour d'autres indices parfaitement interprétés dans les mêmes termes. Des graviers, déposés par un évènement brutal, du type chenal divaguant au cours d'une inondation, ont été retrouvés au sud de la parcelle 16 ; les tombes 20 et 53 de la nécropole étaient d'ailleurs creusées dans ces graviers. Ce rapport stratigraphique permet de mieux caler l'évènement qui affecte le paysage entre le Bronze ancien et le premier âge du Fer. La fixation du réseau hydrographique s'effectuerait donc dans ce secteur au cours de l'âge du Bronze. Elle est sans doute presque totalement accomplie à la fin du Bronze final IIIb.

Le cas de figure de la parcelle 211 est sensiblement différent. Situé à proximité du Répudre, l'établissement protohistorique n'a pas été totalement démantelé par le passage

d'écoulements violents, à la capacité érosive susceptible d'arracher toutes les structures, même si les sols ont pu subir un certain lessivage et être ravinés en surface, comme on peut encore le voir à l'heure actuelle après un banal orage. Les lambeaux de sols qui ont été retrouvés au cours de la fouille, principalement dans la zone la plus élevée de la parcelle, au plus près de la rupture de pente avec le Cayla, montrent la très relative intensité des phénomènes érosifs. Les matériaux et aménagements mis au jour sont souvent peu enfouis sous 50 à 60 cm de limons fins. En fait, comme pour tous les autres niveaux d'occupation plus récents, plus que des phénomènes d'érosion, ce sont surtout les puissants processus pédologiques, et notamment l'activité biologique, qui ont totalement effacé les traits caractéristiques des sols archéologiques.

Entre les niveaux de la Préhistoire récente et les surfaces sur lesquelles viennent s'installer les agriculteurs du Bronze final puis ceux du premier âge du Fer, une mince épaisseur de limons atteste d'une phase de stabilité relative du paysage



■ 10 Plan d'ensemble des zones fouillées dans la parcelle C1-211 (zones 3, 5 et 7) (Gailledrat, Boisson, Poupet).

dans ce secteur pourtant très proche du relief et, en conséquence, susceptible d'enregistrer toute crise rhéxistatique aussi bien que le moindre déséquilibre affectant les pentes du Cayla. Le seul évènement ayant pu être mis en évidence est très localisé au haut de la parcelle, vers le nord, et se situe à un moment imprécis entre le Bronze final IIIb et le VII<sup>e</sup> s. Dans ce secteur, une nappe de graviers de faible épaisseur vient en effet recouvrir les témoins d'occupation de l'âge du Bronze. Cette nappe discontinue présente un pendage vers le sud et le Répudre, mais n'atteint pas le lit majeur de ce dernier. On ne peut pour autant conclure à une phase d'érosion liée à la supposée péjoration climatique qui marquerait le passage entre le Subboréal et le Subatlantique. Il a suffi d'un gros orage sur les pentes déboisées du Cayla pour que la surface du Traversant enregistre, sous la forme d'un épisode érosif de faible compétence, ce phénomène à la fois localisé et temporaire.

Ce paysage n'a donc pas enregistré de crise érosive importante, tout au plus de légères modifications par l'apport localisé de colluvions et/ou d'alluvions. Les dépôts holocènes les plus épais sont datables postérieurement au Chalcolithique et sont associés aux écoulements saisonniers qui drainent les reliefs de Trigodinas et de l'arrière du Cayla. Ils n'ont été rencontrés en sondage que dans la partie basse du Traversant, au sud et près du chemin de Cambéraud. En fait, ces apports sont vraisemblablement à mettre en relation avec une action anthropique, en liaison avec les pratiques agricoles sur les collines avoisinantes.

La dépression mailhacoise est sans doute restée longtemps mal drainée, de sorte que certains terrains hydromorphes, probablement impropres à l'habitat ou aux cultures et où affleurent des bancs de grès, ont été consacrés aux nécropoles. Durant la période dont il est question ici, celles-ci se développent à faible distance de la zone d'habitat, mais en restent manifestement séparées par une série de cours d'eau dont les tracés sont aujourd'hui fossilisés sous la forme de ces portandeaux évoqués précédemment, voire de ruisseaux à débit saisonnier.

## 2. Les données de la fouille

Cette fouille menée dans des conditions difficiles et avec des moyens limités n'a bien évidemment pas eu la même intensité dans tous les secteurs ouverts. Conséquence d'une reconnaissance en plan des vestiges particulièrement délicate, il s'est agi d'ouvrir autant que faire se pouvait un certain nombre de « fenêtres » permettant de saisir les caractéristiques principales des différentes phases d'occupation de ce quartier du Traversant.

Plusieurs zones ont alors fait l'objet d'un décapage à la pelle mécanique suivi d'un nettoyage manuel, mettant en évidence diverses concentrations de structures sur lesquelles

une intervention plus fine a été menée, d'une part en fonction de la lisibilité des dites structures, d'autre part en fonction de l'existence ou non d'une séquence stratigraphique.

Le décapage le plus étendu (zone 3) a été réalisé dans la partie nord-occidentale du Traversant et concerne une surface d'environ 1 800 m<sup>2</sup> (fig. 10). Le niveau archéologique est apparu à une profondeur moyenne de 80 cm en dessous du niveau de sol actuel. Les vestiges d'époque protohistorique (Bronze final IIIb et débuts de l'âge du Fer) se concentrent dans la partie septentrionale. L'érosion des surfaces correspondantes à ces périodes est plus importante vers le sud, de sorte que de ce côté affleurent directement des niveaux datables cette fois du Bronze ancien. L'absence de stratigraphie nette permettant d'isoler ces phases anciennes a conduit à concentrer les travaux sur la partie nord de la zone, les vestiges de construction (calages de poteau) apparus dans les secteurs centraux ne pouvant pour la plupart être rattachés à aucune phase en particulier.

Néanmoins, dans l'angle nord-est (topographiquement le plus élevé), deux séquences sédimentaires couvrant l'intervalle Bronze final IIIb-Fer I sont, comme cela a été évoqué plus haut, clairement séparées l'une de l'autre par une nappe de graviers de quelques centimètres d'épaisseur, trahissant un épisode de colluvionnement intense mais non nécessairement étalé dans le temps. La séquence Fer I couvre un intervalle pour le moins large : si l'essentiel des vestiges semble se rapporter à un moment plutôt ancien (phase Grand Bassin I), on relève cependant des traces d'occupation plus récentes (VI<sup>e</sup> s.). En limite nord de la zone, des lambeaux de sols ont pu être mis en évidence, tant pour le Bronze final IIIb que pour le début du premier âge du Fer.

Au nord et au nord-est de la zone 3, la profondeur d'enfouissement importante des niveaux du Bronze ancien, soit entre 1,20 et 1,60 m en dessous du niveau de sol actuel, a été confirmée par les sondages profonds évoqués précédemment (fig. 11). Ces sondages nous donnent du même coup un *terminus post quem* pour la séquence sédimentaire venant recouvrir ces niveaux de la Préhistoire récente. De fait, les structures en creux mal datées (fosses, calages de poteau) qui sont apparues de ce côté immédiatement après le décapage mécanique doivent indiscutablement être attribuées à un moment « récent » de l'histoire du site, autrement dit à cette séquence protohistorique relativement longue qui couvre le Bronze final et le Fer I.

La deuxième zone ouverte en 1998 (zone 4) consiste en un simple sondage d'environ 15 m<sup>2</sup>, implanté en limite du chemin est-ouest séparant en deux la parcelle C1-209 (fig. 2). Il s'agit en fait d'une fenêtre ouverte sur le tracé d'une tranchée d'évaluation pratiquée en 1996, tranchée qui à cet endroit avait permis de repérer à une profondeur de 80 cm en dessous du niveau de sol actuel des structures associées à du mobilier non tourné. Une seule phase d'occupation a été reconnue, qui concerne ici le premier âge du Fer.



Une autre zone (zone 5) a été ouverte en 1998, puis agrandie au cours des campagnes suivantes (1999 et 2000) pour atteindre une superficie totale d'environ 800 m<sup>2</sup> (fig. 10). Ici aussi a été observée une succession de deux phases distinctes, attribuables respectivement au BFIIIb et au Fer I, datations clairement établies par un mobilier, certes peu abondant, mais néanmoins significatif. Encore une fois, c'est dans la partie nord de la zone explorée que la stratigraphie s'est avérée la plus nette, avec notamment ce même colluvionnement de graviers déjà rencontré dans l'angle NE de la zone 3. Plusieurs structures en creux ainsi que des vestiges de construction en terre ont été mis au jour dans cette zone. Dans la partie nord-ouest, la plus proche des pentes du Cayla, la présence de fragments de céramique datés de la fin du premier âge du Fer, d'un moment imprécis à l'intérieur du VI<sup>e</sup> s. confirme en outre l'étendue de l'occupation de bas de pente pressentie pour cette période.

La zone 7 a quant à elle été ouverte entre les zones 3 et 5, et concerne une surface d'environ 75 m<sup>2</sup> (fig. 10). Le niveau archéologique, apparu à une profondeur comprise entre 80 cm et 1,10 m, n'a livré aucun mobilier spécifique, malgré la présence de restes fondus d'architecture en terre et de fosses protohistoriques dont seule la partie inférieure a été conservée. Le rare mobilier présent, exclusivement non tourné, semble plutôt se rapporter aux débuts du premier âge du Fer.

Parmi les structures en creux, fosses et calages de poteau, repérées dans les zones 3, 5 et 7, un certain nombre n'a pu être daté avec précision, en raison de l'absence ou de la rareté du mobilier contenu dans leur comblement respectif, ou plus simplement en raison de la disparition déjà évoquée des sols correspondants. Par ailleurs, hormis certains cas où le mobilier retrouvé évoque clairement une réutilisation de la fosse en tant que dépotoir (c'est le cas des fosses FS 5017 et 4007), le mobilier recueilli est dans l'ensemble très fragmentaire, évoquant moins des rejets intentionnels que la simple présence résiduelle de tessons dans le sédiment prélevé à un moment donné pour colmater telle ou telle fosse devenue indésirable ou inutilisable.

Un premier groupe (FS 3306, 5056, 5071, 5073, 5076) correspond à des creusements à profil en « U », de plan subcirculaire assez régulier avec un diamètre moyen compris entre 80 cm et 1,10 m. Les profondeurs conservées sont inférieures à 1 m et semblent assez proches des profondeurs initiales. Ce type de fosse est notamment attesté dans la partie méridionale de la zone 5 où l'état d'arasement des niveaux de l'âge du Fer ne permet pas un calage chronologique précis. La fonction de tels creusements est d'autant plus délicate à préciser que les prélèvements effectués en vue de tamisages n'ont rien livré de probant, en particulier dans l'hypothèse de silos. Les contenances correspondantes, de plusieurs centaines de litres, sont néanmoins compatibles avec une telle interprétation. On est malgré tout loin des

silos en ampoule de dimension importante tels qu'ils apparaissent à la même époque à Carsac (Carcassonne, Aude) (Guilaine *et al.* 1986)

Colmatées à l'aide d'un sédiment très proche de celui caractérisant le substrat environnant (limon argileux de couleur brun gris, mêlé de graviers) associé à un rare cailloutis et le plus souvent quelques nodules de terre brûlée, ces fosses renferment un mobilier céramique à la fois peu abondant et très fragmenté, plutôt présent à la base du comblement. Sauf exception, on n'observe guère de rejets massifs de matériel, réserve étant faite de la très mauvaise conservation des restes organiques due à l'acidité du terrain. Ceci laisse à penser que ces fosses, une fois vidées de leur contenu initial, n'ont que partiellement été utilisées comme dépotoir. Elles semblent en revanche colmatées rapidement avec la terre environnante, incluant dans la plupart des cas un mobilier résiduel faisant partie du sédiment et parfois un cailloutis, présent dans des quantités variables.

Morphologiquement proche des fosses venant d'être décrites, une structure également mal datée (Bronze final IIIb ?) présente un aménagement spécifique. La fosse en question (FS 5071) comprend un creusement en cuvette de plan subcirculaire irrégulier, d'un diamètre moyen de 1,30 m, pour une profondeur conservée de seulement 40 cm environ mais dont la profondeur originale ne semble pas avoir dépassé les 60 cm. Un dispositif en pierre de plan quadrangulaire est aménagé dans le fond de la fosse. Réalisé à l'aide de cailloux soigneusement agencés, il mesure 0,60 m de long pour 0,45 m de large. Le comblement comprend deux couches successives de terre argilo-limoneuse



■ 11 Vue depuis le Sud-Est du sondage 20 (zone 3). Niveau d'occupation datant du Bronze ancien (Gailledrat, Boisson, Poupet).

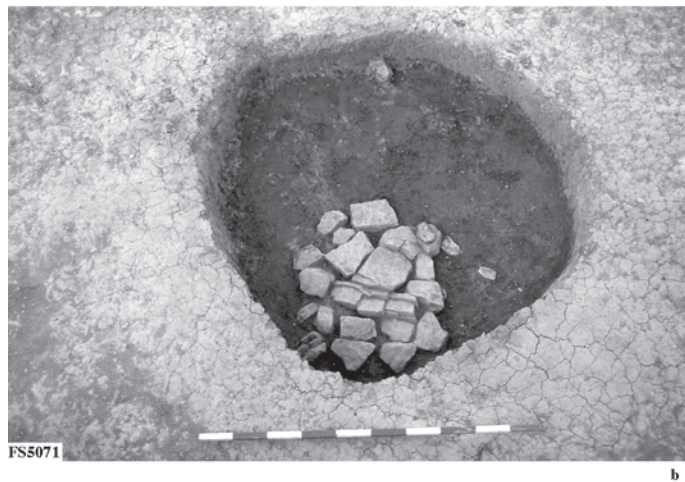
homogène, de couleur brun-gris foncé. L'interface entre ces deux couches de nature sédimentaire comparable est marquée par la présence énigmatique d'un moellon disposé à plat et très exactement au centre de la fosse (fig. 12-13). Le comblement renferme un mobilier céramique peu abondant et très fragmentaire, exclusivement non tourné. Si la forme de la fosse et son comblement ne présentent pas de particularités, il n'en va pas de même de l'aménagement repéré sur le fond, qui consiste en un radier de cailloux de plan rectangulaire, de 65 cm de long pour 50 cm de large. Bien agencé, ce dispositif semble lié à l'existence d'un cuvelage en bois, permettant d'imaginer que cette fosse a fait office de puits ou, plus simplement compte tenu de sa faible profondeur, d'abreuvoir.

Un second type de fosse dont la fonction est mal assurée comprend des structures en creux repérées dans la zone 3 (FS 3041, 3037 et 3039) (fig. 14). Ici, les creusements sont peu profonds, de plan circulaire ou subcirculaire avec un diamètre relativement important, compris entre 1,10 et 2,20 m. La faible profondeur conservée, ne dépassant guère 30 cm, témoigne peut-être avant tout d'un écrêtement



FS5071

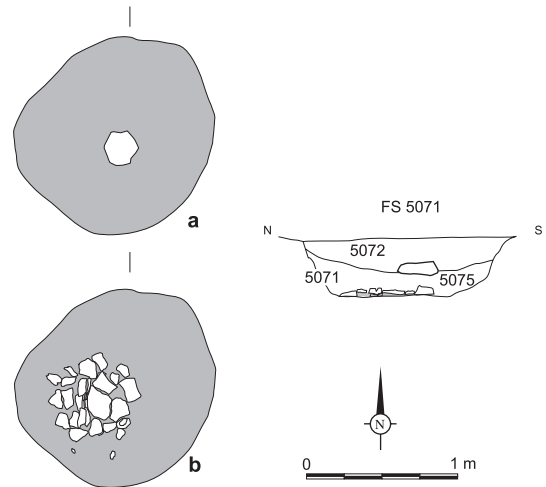
a



FS5071

b

■ 12 Vue des différents états du comblement de la fosse FS5071, avec à la base un dispositif quadrangulaire en pierre (Gailledrat, Boisson, Poupet).



■ 13 Coupe de la fosse FS5071 (Gailledrat, Boisson, Poupet).



FS3039

■ 14 Vue de la fosse FS3039 en cours de fouille (Gailledrat, Boisson, Poupet).

conséquent, mais cela ne suffit pas à expliquer leur aspect irrégulier. Il semble difficile d'y voir des structures du type silo. Ici encore, le comblement semble réalisé en une fois, avec des matériaux relativement hétérogènes de terre limoneuse mêlée à un cailloutis plus ou moins abondant, et un mobilier à la fois rare et très fragmenté.

### 3. Le Bronze final IIIb

Les connaissances acquises sur l'habitat du Bronze final IIIb de Mailhac concernent surtout l'oppidum, principalement exploré par O. et J. Taffanel (Louis, Taffanel 1955) qui ont montré qu'un habitat (Cayla I) occupait alors le plateau supérieur de la colline, avec une surface estimée entre 4 et 6 ha. Les niveaux d'occupation ont livré un abondant mobilier, notamment céramique, réexaminé depuis (Carozza 1997) montrant la contemporanéité (X<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s.) entre cette phase

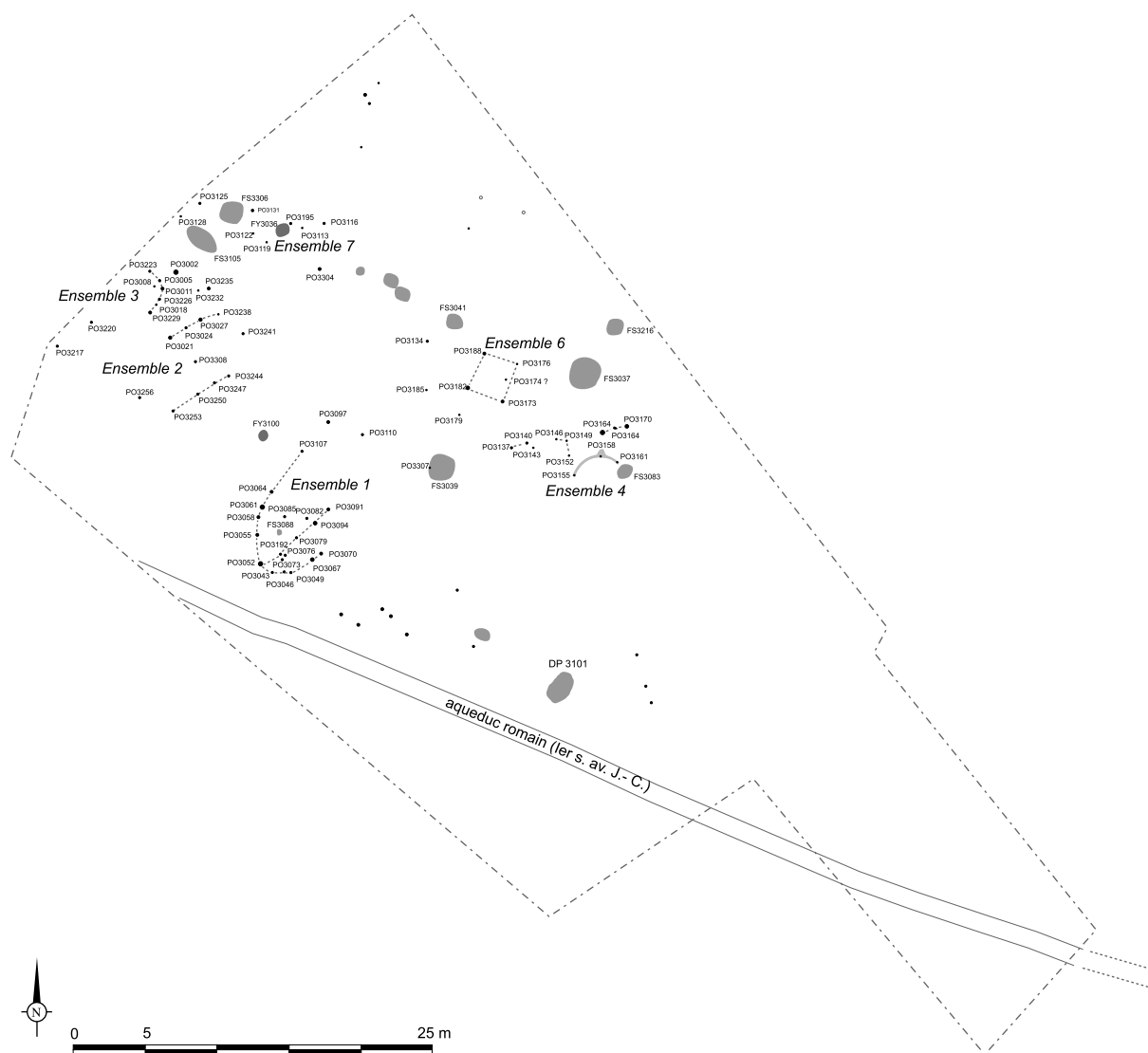
du Cayla et la nécropole du Moulin. Des traces de constructions en torchis y ont été repérées, sans plus d'indications, alors que le premier état du rempart est attribué par les fouilleurs à cette même période (Louis, Taffanel 1955 : 84-86). Durant cette période caractérisée par des mutations significatives, Mailhac constitue apparemment un centre majeur et témoigne de l'importance du phénomène de structuration de l'habitat languedocien (Carozza 2000).

### 3.1. LE TRAVERSANT, UNE OCCUPATION DE BAS DE PENTE LIÉE AU CAYLA

Au Traversant, dans les zones 3 et 5 où il a pu être repéré, le niveau d'occupation contemporain de cette phase I de l'oppidum présente un niveau de conservation inégal. Il est

matérialisé par une sédimentation indifférenciée de terre argilo-limoneuse, mêlée de quelques graviers, de couleur brun gris moyen. Ce niveau, compact et homogène, inclut régulièrement de petits nodules de terre brûlée ainsi que des charbons épars. Le mobilier céramique est dans l'ensemble très fragmenté. Les niveaux de circulation à proprement parler ont, sauf exception, disparu. Ceci étant, on observe par endroits des surfaces marquées par la présence d'un mobilier plus significatif, et notamment de tessons à plat. Ces lambeaux de sols peuvent être associés, comme c'est le cas dans la zone 3, à diverses structures, vestiges de construction ou aménagements tels que fosses et foyers.

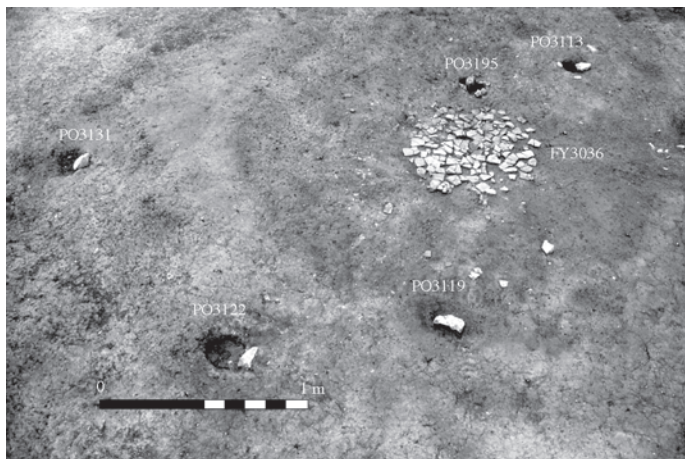
Dans la zone 3 (fig. 15), une surface d'occupation relativement bien conservée a pu ainsi être mise en évidence grâce à la présence d'un foyer construit, associé à quelques calages de poteaux situés à proximité (fig. 16). Ce foyer (FY 3036) est



■ 15 Plan des vestiges protohistoriques apparus dans la zone 3 (Gailledrat, Boisson, Poupet).



matérialisé par un radier de tessons noyés dans de l'argile rubéfiée, formant une nappe subcirculaire aux contours irréguliers d'environ 80 cm de diamètre. Le radier (fig. 17) est constitué pour l'essentiel de tessons appartenant à un même plat tronconique d'un diamètre à l'ouverture de 46 cm, dont le bord à méplat est décoré d'incisions en chevrons doubles (fig. 20, n° 10). Présente dans la nécropole du Moulin (Taffanel, Janin 1998 : 270-271), cette forme est largement représentée parmi les séries du niveau I du Cayla (Carozza 1997). Autour de ce foyer, quatre piquets et poteaux d'un diamètre restitué compris entre 15 et 20 cm sont clairement implantés à partir du même niveau de sol, marqué de nombreux nodules de terre brûlée et de cendre. L'ensemble présente d'évidentes traces de lessivage, expliquant en grande partie la disparition de la sole du foyer. Ces empreintes de poteaux, peu profondes, sont révélées par une terre légèrement plus noirâtre ainsi que par des calages réalisés à l'aide de cailloux, de lauzes et plus rarement de galets. Les autres vestiges de construction présents dans ce secteur sont en revanche, ou bien indatables, ou bien attribués sur



■ 16 Vue depuis le Sud-Ouest de l'ensemble 7 (zone 3) associant des structures du Bronze final IIIb (Gailledrat, Boisson, Poupet).



■ 17 Vue de détail du foyer construit FY3036 (Gailledrat, Boisson, Poupet).

la base d'arguments stratigraphiques à une phase d'occupation plus récente (Fer I), de sorte qu'aucune indication ne peut être fournie ici quant à la morphologie des constructions mailhaciennes (Bronze final IIIb).

Dans la zone 5 (fig. 18), le niveau d'occupation du Bronze final IIIb se présente de manière comparable, avec une terre argilo-limoneuse brun gris moyen, compacte. Le sédiment est ici plus hétérogène, en raison de la présence de nombreux nodules de terre limoneuse brun jaune, qui résultent apparemment de la désagrégation de structures bâties en terre crue. Mieux défini en raison d'une sédimentation plus lisible, cet horizon commun aux deux zones évoquées est daté à partir d'un mobilier céramique (fig. 19 à 23) parmi lequel sont présents les caractéristiques décors mailhaciens au double trait incisé (fig. 22), et confirme l'extension vers le Nord de l'habitat implanté au pied du Cayla.

Le comblement d'une fosse arasée à profil en « U » (FS 5073) a livré un mobilier céramique rare mais homogène datable de cette période, auquel est associée une caractéristique épingle en bronze (L = 17 cm) à tête plate arrondie, avec le haut de la tige à décor incisé de lignes et chevrons (fig. 23, n° 7). Ce type d'épingle est bien attesté dans l'ensemble de la séquence fournie par la nécropole du Moulin (Taffanel, Janin 1998 : 295).

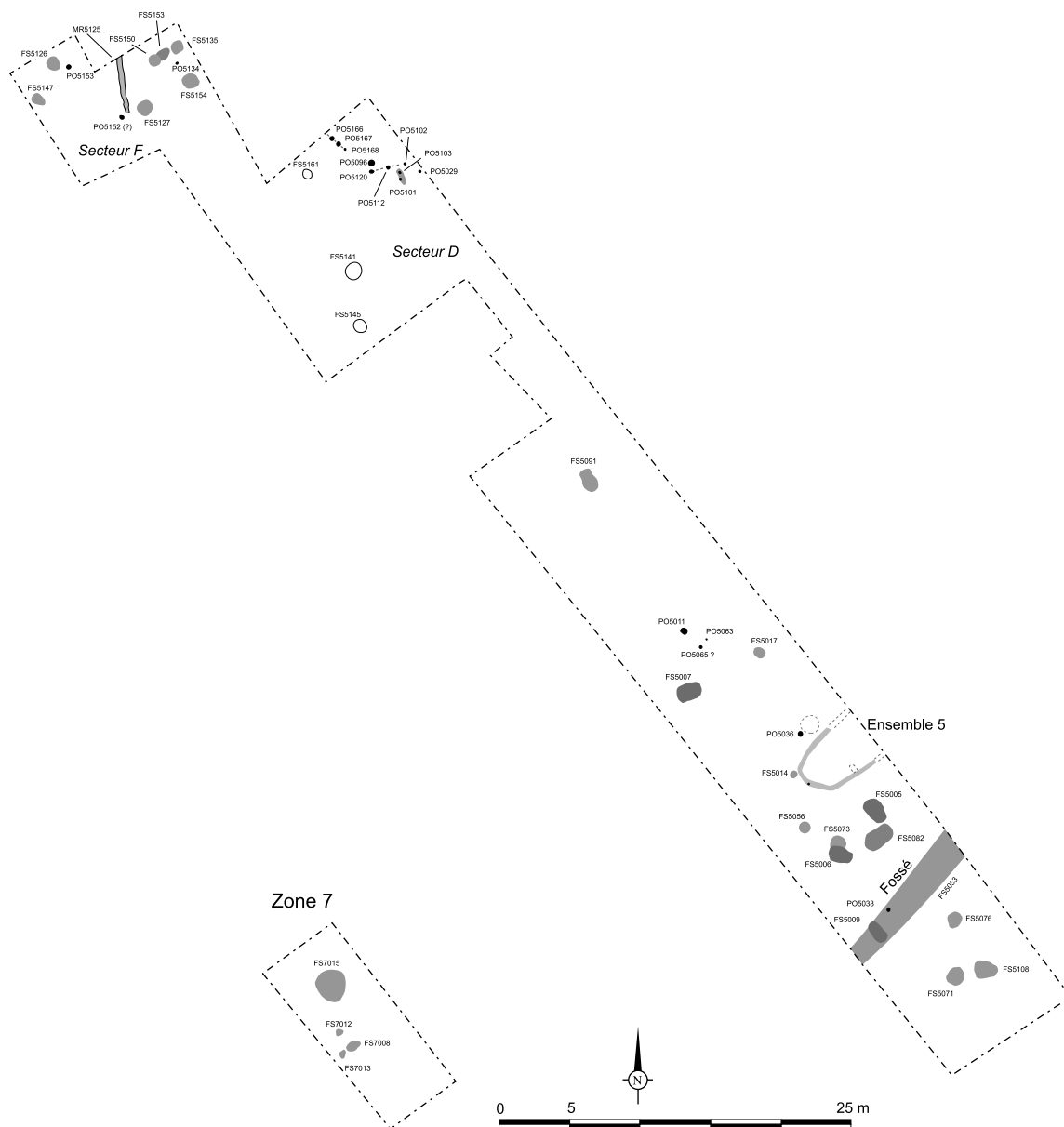
En ce qui concerne l'architecture, les vestiges d'une construction en terre crue de plan absidial ont été repérés dans la partie sud de la zone (fig. 18). Partiellement fouillée car en limite de la zone ayant fait l'objet d'un décapage mécanique, la structure en question (ensemble 5) est indiquée par un bourrelet de terre compacte de couleur brun à brun clair, d'une épaisseur maximale conservée de 30-35 cm, très vraisemblablement inférieure aux dimensions originelles. Celui-ci dessine un espace oblong, dont la longueur observée (incomplète) est de 5,30 m, pour une largeur maximale de 3,40 m (fig. 24). Le tracé est relativement irrégulier, et n'a pas été clairement défini aux abords même de la limite de fouille, du côté nord, en raison d'un arasement plus important dans ce secteur. La partie occidentale, qui correspond à l'abside, se trouve en outre être la mieux conservée, en raison peut-être d'une rubéfaction partielle, suggérée par une base de piquet en bois carbonisé fiché dans le bourrelet de terre crue formant la paroi.

L'intérieur de cette structure présente une surface avec un sol en terre battue très peu lisible. Néanmoins, ce niveau est marqué par la présence de nombreux petits charbons de bois, de nodules de terre cuite et de quelques tessons de céramique. Ces derniers, généralement très fragmentés, se concentrent le long du bourrelet de terre, créant un effet de paroi très net, et correspondent au niveau d'occupation proprement dit, conservé à l'état de lambeau. Le mobilier présente un aspect homogène, avec une datation bien calée sur le Bronze Final IIIb (fig. 19, nos 1 et 2 ; fig. 20, n° 11 ; fig. 21, n° 3 ; fig. 22, nos 13, 16, 19 et 30).

L'ensemble évoque une construction en bauge, probablement à double abside, dont la morphologie exacte ne peut être précisée. En particulier, aucun calage de poteau n'a été repéré à l'intérieur même de la construction. Or l'hypothèse d'un édifice à nef simple est peu probable, et on imagine plus volontiers un bâtiment à double nef, ce qui supposerait une rangée de poteaux axiale. Celle-ci est suggérée par la présence d'une empreinte circulaire légèrement rubéfiée d'une vingtaine de centimètres de diamètre observée à l'intérieur, à proximité de l'abside, précisément au niveau de l'axe médian du bâtiment. Il s'agit là du seul indice permettant d'imaginer la présence de poteaux en bois. Quoiqu'il en soit, l'identification fonctionnelle même de

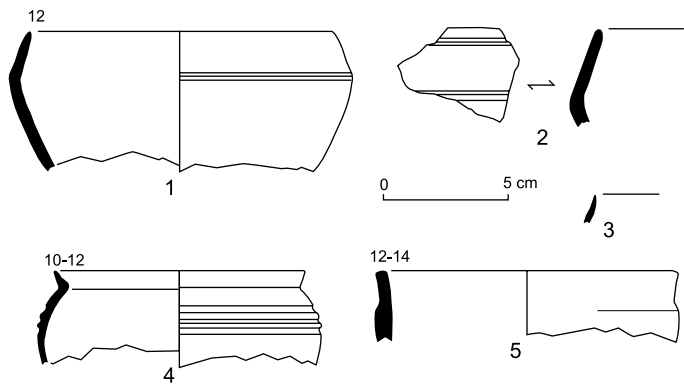
cette structure pose problème dans la mesure où aucun aménagement intérieur, foyer ou autre, n'a été repéré. Reste la question de la technique employée, à savoir la bauge ou le torchis. Si aucun calage de poteau n'est présent au niveau des parois, on ne peut néanmoins exclure une armature légère de piquets dans la maçonnerie.

La comparaison est notamment possible avec une empreinte au sol repérée dans la zone 3 (ensemble 4) (fig. 15), où on a relevé l'emploi de simples piquets fichés dans un bourrelet de terre, interprété comme les vestiges d'une cloison. Ces piquets, d'un diamètre maximum observé de 10 cm, correspondent aux dimensions relevées ici de manière sûre.



■ 18 Plan des vestiges apparus dans les zones 5 et 7 (Gailledrat, Boisson, Poupet).





■ 19 Le Traversant (zones 3 et 5), céramique non tournée du Bronze final IIIb. Coupes carénées (Gailledrat, Boisson, Poupet).

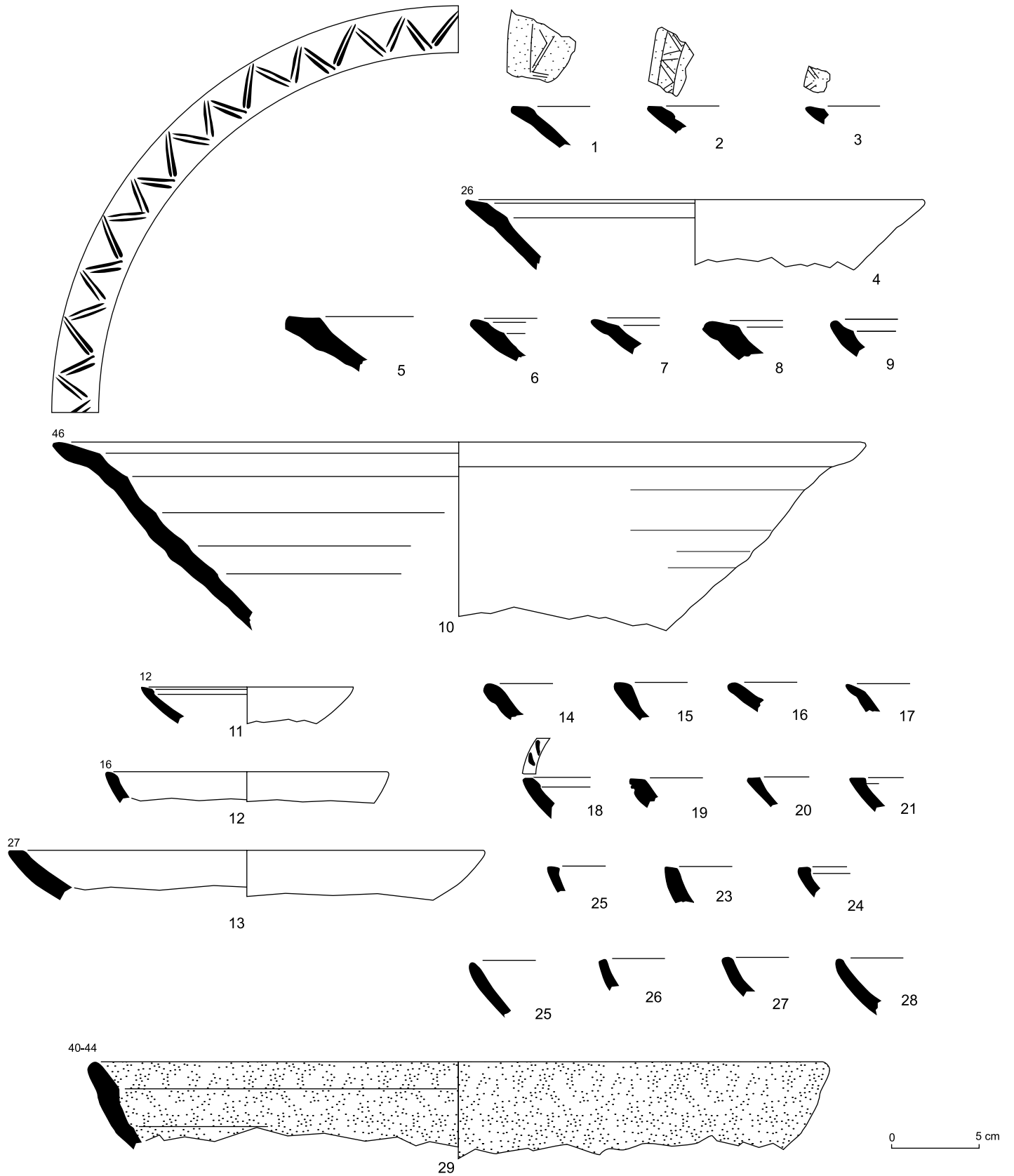
Selon la technique qui est propre à la bauge, l'ajout d'éléments végétaux est fréquente mais ne constitue pas une règle absolue : la terre est souvent prélevée sur le site même de la construction et se voit alors seulement débarrassée des éléments impropres (de Chazelles 1997 : 204-205). Par ailleurs, si les dimensions observées au niveau de la largeur des parois semblent minimales, il faut avant tout tenir compte des conditions de conservation et de lisibilité du sédiment. Ces dimensions, à savoir une largeur (minimum) comprise entre 30 et 35 cm, sont malgré tout suffisantes pour envisager une élévation dont la stabilité ne reposerait pas sur une armature de poteaux en bois, autrement dit du torchis. L'idée qu'un mur en bauge doit nécessairement posséder une largeur importante, supérieure à 40-50 cm, n'est pas déterminante, des contre-exemples étant fournis par les murs de ce type reconnus à ce jour dans d'autres contextes protohistoriques du sud de la France, qui présentent bel et bien des largeurs variant entre 30 et 60 cm (de Chazelles 1997 : 20). L'hypothèse serait d'autant plus acceptable si l'existence (vraisemblable) d'une rangée axiale de poteaux avait pu être démontrée, car alors l'essentiel du poids de la toiture reposerait sur une faîtière, limitant les poussées latérales au niveau des parois.

Dans l'ensemble de la zone, le mobilier céramique est, globalement, à la fois peu abondant et très fragmenté et se retrouve parfois en position résiduelle au sein d'ensembles plus récents. Néanmoins, certaines fosses ont en particulier livré, dans leur comblement, un matériel homogène. Si les décors au double trait restent les meilleurs indicateurs de cette phase chronologique, certaines caractéristiques morphologiques des récipients correspondent également aux techniques de réalisation du Bronze final. Ainsi, les cannelures et méplats aménagés sur la face interne (fig. 20, n<sup>os</sup> 4, 5, 9 et 10) abondent en ce sens. L'état fragmentaire des vestiges céramiques ne permet toutefois que de rares identifications précises de formes. On note ainsi la présence de grandes coupes tronconiques, à paroi rectiligne ou légèrement concave (fig. 20, n<sup>os</sup> 4 à 10). Il en est de même pour les urnes à panse ovoïde et col rectiligne court évasé

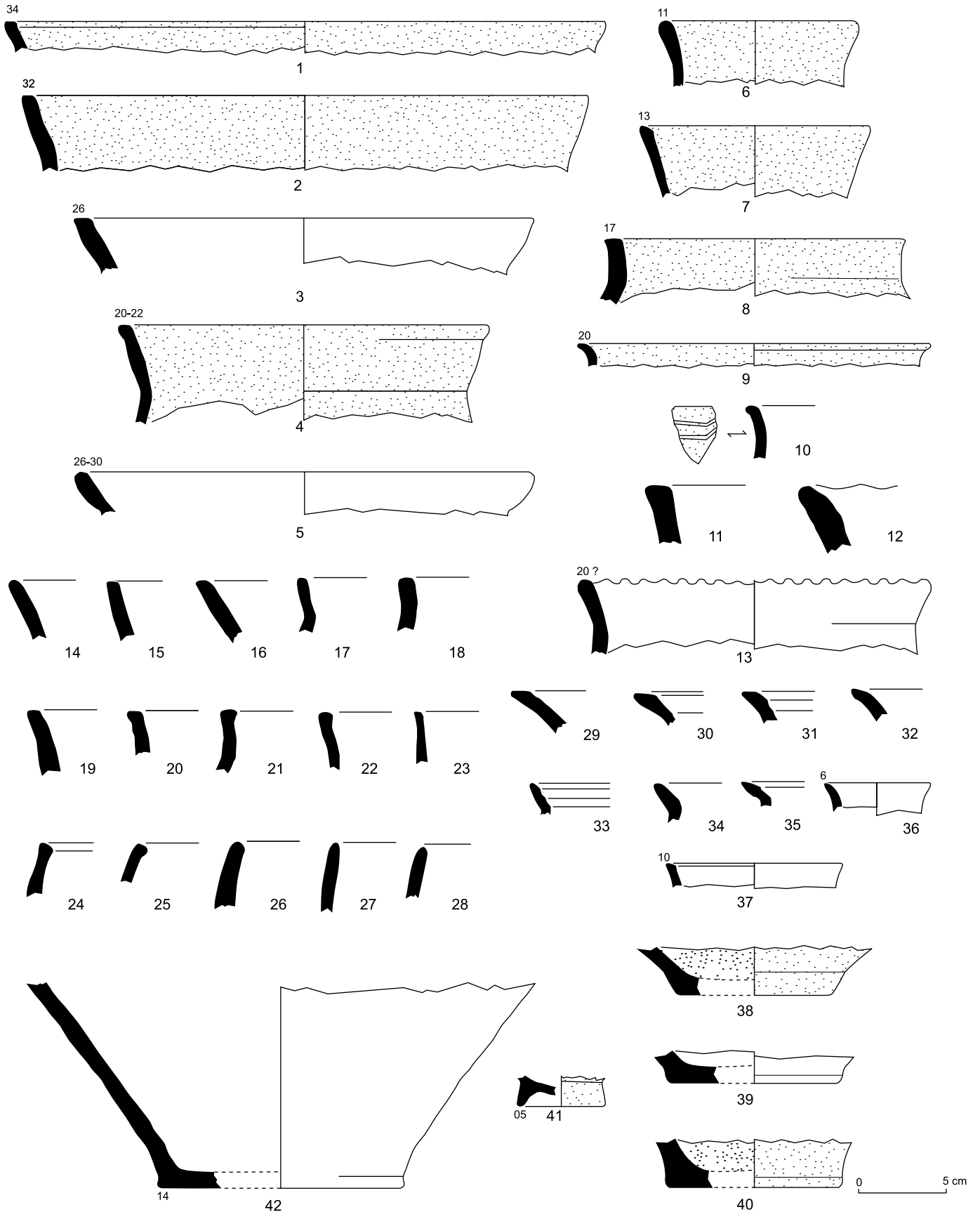
(fig. 21, n<sup>o</sup> 4) ou vertical (fig. 21, n<sup>o</sup> 4), ainsi que les urnes sans col à paroi convergente (fig. 21, n<sup>os</sup> 24 à 28). Une forme se distingue de cet ensemble, il s'agit de la coupe trouvée dans la fosse FS 5087. Celle-ci est légèrement carénée et présente une surface interne décorée de large cannelures (fig. 20, n<sup>o</sup> 29). Les formes voisines caractérisant la phase de transition entre les âges du Bronze et du Fer (Taffanel, Janin 1998) ont quant à elles une carène bien plus marquée, et les larges cannelures internes sont principalement observées sur les plats tronconiques. Ainsi ce récipient est original, marquant probablement les premières tentatives qui engendreront les changements typologiques de la phase de transition. Afin d'illustrer ce propos, on peut évoquer les récipients des tombes 45 et 47 de la nécropole du Camp d'Alba, présentant les deux types de récipients évoqués ici (Janin, Burens, Carozza 1997 : 53, 45B et 47B), ou encore certains vases issus des fouilles du Cayla de Mailhac (Carozza 1997, fig. 20-1 et 3).

D'autres éléments pertinents de cette phase chronologique proviennent de niveaux de sédimentation de sol. Une fois encore, l'état fragmentaire de la série ne permet que quelques observations d'ordre typologique. Plusieurs plats et une coupe tronconiques sont présents, présentant des variantes dans leurs aménagements internes : à bord facetté (fig. 20, n<sup>os</sup> 1 et 4), à bord facetté et surface interne cannelée (fig. 20, n<sup>o</sup> 10) et enfin une coupe à bord biseauté facetté (fig. 20, n<sup>o</sup> 11). Toujours parmi les formes représentatives, deux coupes bitronconiques proviennent du niveau d'occupation associé au bâtiment absidial (ensemble 5) (fig. 19, n<sup>os</sup> 1 et 2). Les gobelets à bord divergent court et panse ovoïde sont également attestés (fig. 21, n<sup>os</sup> 33 à 36). Beaucoup de bords d'urnes ne sont pas suffisamment bien conservés pour être explicites quant à leur appartenance typologique, notons simplement la présence d'urnes sans col, d'urnes à col court rectiligne divergent et d'autres à bord redressé (fig. 21, n<sup>os</sup> 1 à 28).

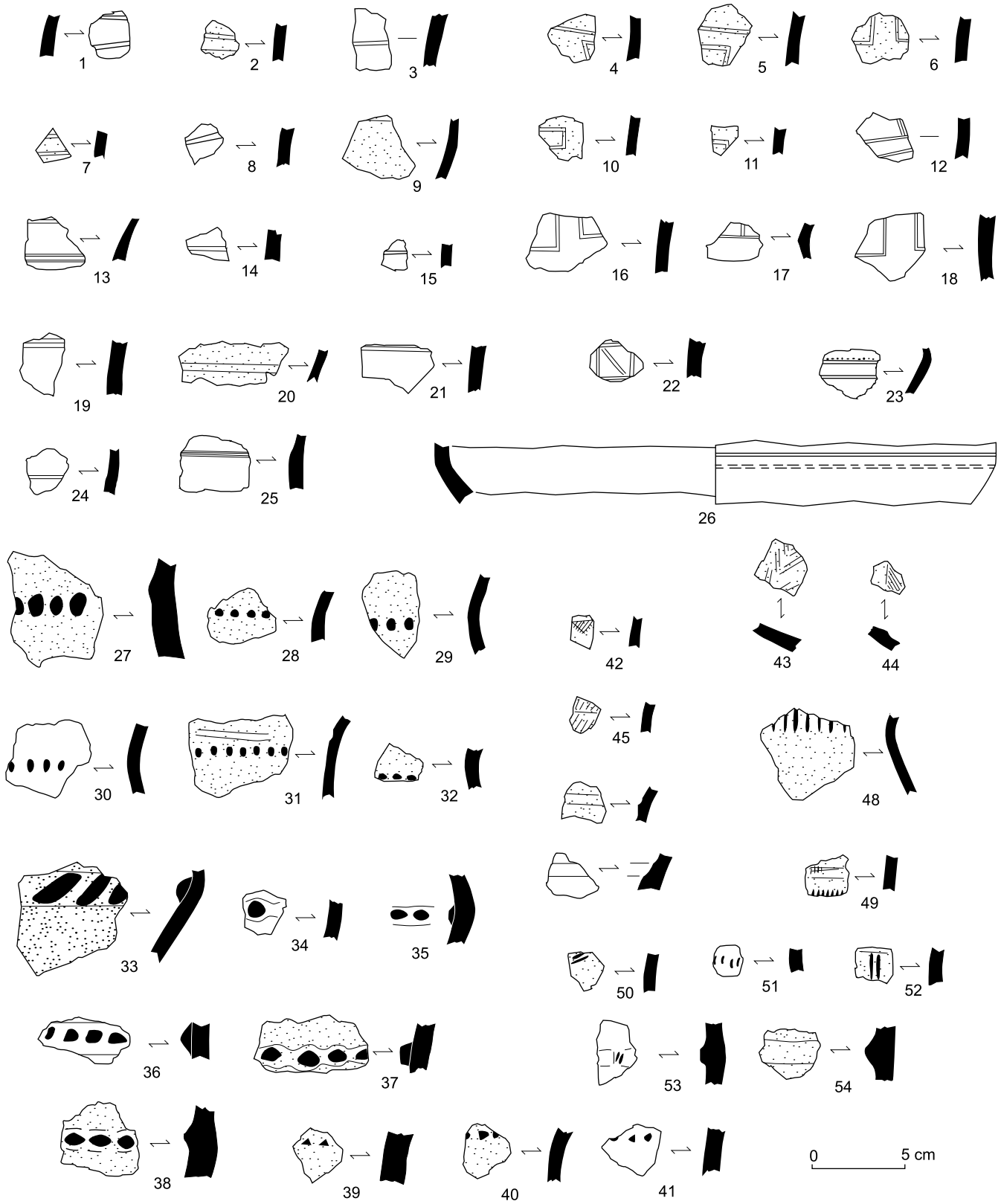
La céramique du Bronze final exhumée au Traversant présente donc de fortes similitudes avec celle de la phase ancienne de l'oppidum. En se référant aux études de O. et J. Taffanel (Louis, Taffanel 1955 : 81-131) et plus récemment de L. Carozza (Carozza 1997), la plupart des remarques s'appliquent à la céramique du Traversant. En effet, les gobelets sont rares et principalement de forme globuleuse et bord court divergent. Les plats tronconiques sont relativement nombreux, souvent à bord divergent ou aplati ornés d'incisions. Si les surfaces externes de ces récipients sont souvent laissées à l'état brut, les surfaces internes sont soigneusement lissées et parfois ornées de cannelures. Les urnes sont la catégorie la mieux représentée mais celles du Traversant ne permettent pas d'observations typologiques pertinentes. Ces dernières sont, sur l'oppidum, souvent de forme bitronconique ou carénée fréquemment décorées d'incisions pour les modules les plus modestes, et les plus grandes ont un



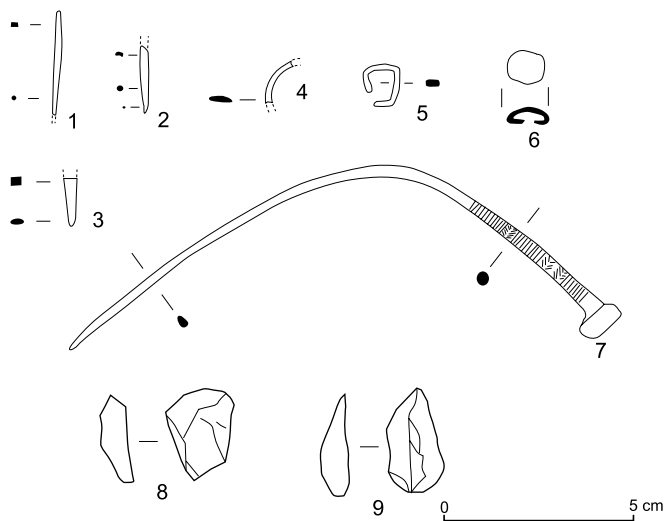
■ 20 Le Traversant (zones 3 et 5), céramique non tournée du Bronze final IIIb. Plats et coupes à profil tronconique ou convexe (Gailledrat, Boisson, Poupet).



■ 21 Le Traversant (zones 3 et 5), céramique non tournée du Bronze final IIIb. Urnes et gobelets (Gailledrat, Boisson, Poupet).



■ 22 Le Traversant (zones 3 et 5), céramique non tournée du Bronze final IIIb. Décors (Gailledrat, Boisson, Poupet).



■ 23 Le Traversant (zones 3 et 5), petit mobilier du Bronze final IIIb. Bronze (nos 1 à 7). Silex blond (nos 8 et 9) (Gailledrat, Boisson, Poupet).



■ 24 Vue depuis le Sud-Ouest du bâtiment absidial en terre crue (ensemble 5) (Gailledrat, Boisson, Poupet).

profil plus souple et sont fréquemment ornées de décors par impression ou de cordons. Ce type de décor semble devoir se rattacher aux récipients de module important. La fréquence de ce type de décor au sein des niveaux du Bronze final du Traversant pourrait donc indiquer la prépondérance des vases de stockage. La seule différence notable entre les deux gisements se concentre sur les écuelles carénées, relativement fréquentes sur l'oppidum et rares dans la plaine.

### 3.2. LA QUESTION DE L' HABITAT DISPERSÉ AU BF IIIB

L'existence d'une occupation de bas de pente, que l'on ne peut qualifier de marginale mais dont la densité ne peut toutefois pas être précisée, pose évidemment le problème de l'articulation avec l'occupation de hauteur du Cayla. Or

sur ce point, la confrontation avec les données issues des travaux d'O. et J. Taffanel nous invite à reconsidérer assez largement un schéma déterminé jusque-là par la vision d'une occupation uniquement centrée sur l'oppidum.

En effet, et quelle que soit la nature exacte de l'habitat du Traversant, ce dernier ne constitue pas au Bronze final IIIb la seule installation de plaine du terroir mailhacois. Le site de Tournejade, localisé sur la commune voisine d'Aigne (parcelle C2-376), à proximité du ruisseau des Fontenilles, n'est distant du Cayla que d'à peine 1,5 km vers le nord-ouest et s'inscrit de fait dans un seul et même espace (fig. 3 et 5). Une intervention d'urgence menée en 1982 par O. et J. Taffanel à la suite de travaux agricoles y a permis de constater que « la charrue a soulevé de nombreux tessons de type Cayla I, sur un seul point » (notes de fouille O. Taffanel, inédites). L'ensemble, qui représente à peine 154 fragments de céramique non tournée, est cependant homogène à l'exception de deux fragments intrusifs d'époque romaine. Aucune structure n'a en revanche été repérée à l'occasion de ce sondage. La typologie des éléments de forme présents confirme l'attribution de ce matériel au Bronze final IIIb de faciès mailhacien (fig. 25).

- Un premier fragment (fig. 25 n° 6) correspond à un bord avec départ de panse, associé à un fond plat appartenant au même vase, d'un diamètre à l'ouverture aux alentours de 28-30 cm. Le col est court et divergent, avec un bord simple arrondi. La forme est restituable et renvoie à un type défini dans la nécropole du Moulin, soit une urne à méplats dans sa partie supérieure, col court divergent et fond plat ou ombiliqué (Taffanel, Janin 1998 : 258). Un décor d'impressions oblongues obliques est présent sur le haut de la panse. Ce fragment est en particulier proche du vase 3 de la tombe 144 du Moulin (Taffanel, Janin 1998 : 123), et dans une moindre mesure d'exemplaires similaires provenant des tombes 168 et 217. Dans un cas comme dans l'autre, rien n'indique de manière sûre l'appartenance du mobilier à la phase dite « classique » du Bronze final IIIb. Sur le plan chronologique, cette forme (G2a) n'est pas en effet des plus caractéristiques, dans la mesure où seule l'association de la forme céramique L1a avec une épingle en bronze à tête enroulée et aplatie de la tombe 217 nous permet d'évoquer la phase I de la nécropole (v. 900-775) ;

- un deuxième fragment appartient peut-être à une forme identique (fig. 25, n° 1). Il s'agit d'un bord d'urne d'un diamètre à l'ouverture de 17 cm. Le col, court et divergent, possède un profil renflé avec un bord aplati sur le dessus. Les bords de ce type peuvent correspondre à plusieurs formes attestées dans la nécropole du Moulin ; ils apparaissent en outre dans diverses séries de la phase I du Cayla de Mailhac, sans qu'il soit toujours possible de les mettre en relation avec des formes générales bien précises (Carozza 1997 vol. I : 58-78 et vol. II, notamment fig. 65 à 67) ;

- tout aussi difficile à identifier est un bord d'urne ou de jatte (fig. 25, n° 2) d'un diamètre à l'ouverture indéterminé. Le profil est légèrement convexe, avec un bord aminci divergent renflé sur le dessus. Ce fragment peut tout aussi bien appartenir à une urne de la famille J2b de la nécropole du Moulin (Taffanel, Janin 1998 : 261-264), qu'à une urne basse à col court divergent. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agirait d'une forme plutôt caractéristique de la transition Bronze/Fer (ou phase II,



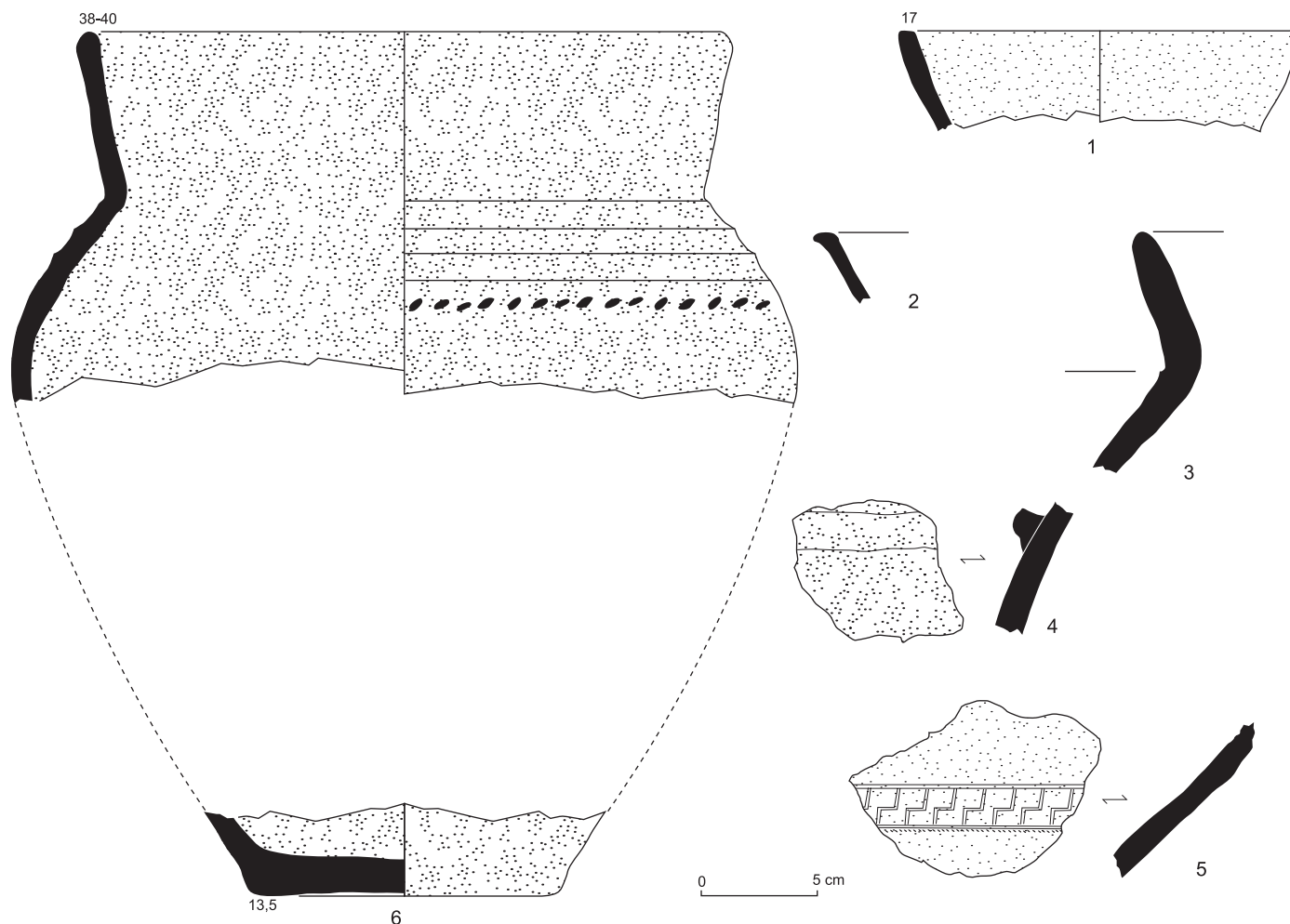
v. 775-750 av. J.-C.) définie dans la même nécropole. Plus probable est en revanche son appartenance à une jatte ou un plat creux, renvoyant cette fois à des séries bien attestées sur le Cayla (Carozza 1997 vol. I : 75 et vol. II, fig. 60) et en revanche plus rares dans la nécropole du Moulin ;

- un autre individu (fig. 25, n° 5) est représenté par un fragment de panse décoré d'une frise de chevaux stylisés, entourés en haut comme en bas d'une ligne exécutée au double trait. Une frise de pointillés se déroule en dessous du double trait inférieur. Il s'agit de la partie supérieure d'une urne de type indéterminé. Le motif est similaire à celui du vase 1 de la tombe 131 de la nécropole du Moulin (forme de type G2b) (Taffanel, Janin 1998 : 111 et 258). L'attribution à cette forme, jugée au demeurant peu caractéristique sur le plan chronologique en raison de sa rareté, ne peut être assurée. En revanche, la présence d'un décor au double trait incisé est caractéristique de la phase I de la nécropole. Sur l'habitat du Cayla, le motif est particulièrement bien attesté, dans la mesure où il représente même le décor le plus fréquent de certains ensembles, telle la fouille 40 (Carozza 1997 vol. I : 70 et vol. II, notamment fig. 50 et 55). L'association de la frise de chevaux emboîtés entourée d'une ligne au double trait et soulignée par des pointillés semble même caractéristique du site de Mailhac (*ibid.*, vol. I : 71 et vol. II, fig. 50) ;

- un nouvel élément de forme (fig. 25, n° 3) consiste en un bord avec départ de panse appartenant à une urne de grandes dimensions, d'un diamètre à l'ouverture malheureusement non restituable. Le col court et divergent présente un aspect massif avec un léger ressaut au contact avec la panse, associé à un bord simple arrondi. De tels bords sont peu fréquents à Mailhac, y compris sur le Cayla. Les grandes jarres de stockage sont en tout cas absentes de la nécropole

- c'est à une forme comparable, autrement dit un grand vase de stockage, qu'il faut attribuer un fragment de panse muni d'un cordon simple (fig. 25, n° 4). On notera que les séries du Cayla ont livré de nombreux décors plastiques de ce type, mais ceux-ci sont pour ainsi dire toujours digités, exceptionnellement imprimés (Carozza 1997 vol. I : 73 et vol. II, fig. 69).

Ce mobilier céramique, en dépit de la faiblesse numérique de l'échantillonnage et de l'absence de toute indication de fouille, nous permet néanmoins de préciser à la fois la chronologie et la nature de ce site, ouvrant par la même occasion un certain nombre de perspectives quant à la compréhension plus globale du schéma d'occupation du terroir de Mailhac au Bronze final IIIb. En effet, la chronologie se rapporte clairement à la phase I du Cayla ainsi qu'à la phase I de la



■ 25 Tournjeade, céramique non tournée du Bronze final IIIb. Décors (Gailledrat, Boisson, Poupet).

nécropole du Moulin, soit l'intervalle 900-775 av. J.- C. La présence du caractéristique décor incisé à double trait, associé à une figuration zoomorphe, constitue ici l'élément de datation le plus pertinent. En revanche, le reste du mobilier est moins explicite et n'évoque pas de manière stricte la phase « classique » de la nécropole du Moulin (phase I), mais peut également se rapporter à la phase dite « de transition » (phase II). Celle-ci reste de toutes façons difficilement perceptible en l'absence de contextes clos comme seule en offre la nécropole, aussi s'en tiendra-t-on à une attribution chronologique large couvrant le IX<sup>e</sup> et le début du VIII<sup>e</sup> s. av. J.- C. De fait, il est également impossible de préciser la durée d'occupation du site. Parler de « contemporanéité » avec l'occupation du Cayla et celle du Traversant n'a donc évidemment qu'une portée relative, mais il est clair que le site de Tournejade relève d'une seule et même séquence chronologique.

L'autre point devant être évoqué est bien évidemment celui de la nature même de ce gisement. Or, si les données de fouille sont ici très lacunaires, il n'en demeure pas moins que le mobilier exhumé est porteur d'information. En premier lieu doit être souligné le caractère localisé des vestiges mis au jour, qui évoque (sans toutefois le démontrer) un site de faible ampleur. Ensuite, et c'est là le point le plus important, le mobilier céramique comprend des formes absentes des contextes funéraires, en l'occurrence des grands vases de stockage. Dans la mesure où ce matériel ne semble pas correspondre à de simples épandages, on peut alors envisager avec vraisemblance l'hypothèse d'un petit habitat de plaine, établi à proximité du cours d'eau.

#### 4. La phase Grand Bassin I (v. 750-575)

Les débuts de l'âge du Fer à Mailhac sont, on l'a vu, essentiellement connus au travers de la nécropole du Grand Bassin I. Plus généralement, en Languedoc occidental, les nécropoles demeurent pour cette période notre source documentaire principale. Le déficit de l'information relative à l'habitat est patent, même si des données importantes existent ici ou là, et l'on se voit contraint d'appréhender les sociétés correspondantes par un biais certes porteur de sens mais néanmoins partiel.

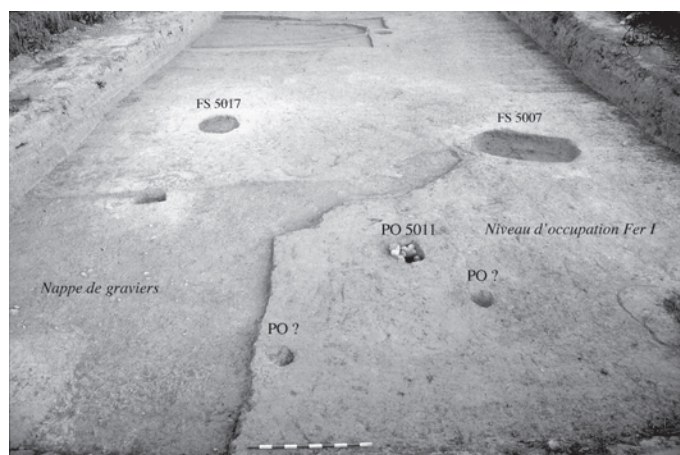
L'image acquise est celle d'une société qui connaît des mutations importantes, conjointement à l'instauration des premiers contacts avec les cultures classiques méditerranéennes. Les pratiques funéraires évoluent durant cette période. Dans le même temps, l'évolution de la culture matérielle, notamment perceptible au travers de l'apparition de la sidérurgie ou encore des changements profonds qui affectent les styles céramiques, est ici sensible. Autre point d'importance : la hiérarchie sociale semble être accentuée durant cette période. Même si l'on est effectivement loin du

phénomène princier tel qu'il peut se manifester dans le monde orientalisant ou dans la sphère continentale, il n'en demeure pas moins que les nécropoles de faciès Grand Bassin I nous donnent l'image de communautés où certains individus ou groupes d'individus se distinguent du lot, par la surabondance de mobiliers d'accompagnement ou par la présence d'éléments à caractère symbolique fort.

Dès lors, il est clair que l'on attend de l'habitat, sinon une confirmation, du moins une mise en perspective de cette vision. Or, au manque de données évoqué plus haut se conjugue apparemment une certaine austérité de cet habitat Fer I, austérité il est vrai exacerbée dans le cas du Traversant eu égard aux mauvaises conditions de conservation du site.

#### 4.1. LA QUESTION DE LA TRANSITION BRONZE/FER

Dans l'angle nord de la zone 3 ainsi que dans la moitié nord-ouest de la zone 5, une phase sédimentaire de faible amplitude est matérialisée par une couche de graviers de quelques centimètres d'épaisseur vers le Nord et se terminant en biseau vers le Sud. Assez diffuse dans l'angle nord de la zone 3, mais recouvrant clairement les structures du Bronze final IIIb (ainsi la surface d'occupation matérialisée par le radier de foyer FY 3036), elle a fait l'objet d'une fouille plus minutieuse dans la zone 5. De ce côté, elle se distingue très nettement de par sa texture du sédiment environnant, et rend ainsi possible la distinction de deux horizons : le premier, caractérisé notamment par la présence de céramique mailhacienne à double trait incisé, le second par l'aspect résiduel des éléments du Bronze final IIIb et au contraire par la présence de mobiliers attribuables au premier âge du Fer, couvrant un intervalle relativement long comprenant le VII<sup>e</sup> et une bonne partie du VI<sup>e</sup> s. (fig. 26).



■ 26 Vue depuis le Nord-Ouest de la zone 5 (état de la fouille en 1998), montrant la succession de deux phases de sédimentation successives, dont la plus récente correspond aux débuts du Fer I (Gailledrat, Boisson, Poupet).

Son mode de déposition, avec un pendage principal vers le sud, traduit un phénomène de colluvionnement depuis les pentes du Cayla. L'importance de ces apports doit, on l'a vu, être relativisée, même s'ils témoignent d'une certaine stabilité de la sédimentation durant un laps de temps pour le moins difficile à estimer. Conclure à un abandon du site durant un intervalle qui correspondrait précisément à la transition Bronze/Fer serait une gageure, et il semble plus raisonnable de privilégier l'hypothèse d'une absence temporaire de constructions dans ce secteur précis, ce qui, dans le cadre d'un habitat à structure lâche ne doit pas surprendre.

Reste la question de la continuité de l'occupation au Traversant entre le Bronze Final IIIb et un moment encore indéterminé du premier âge du Fer. Autrement dit, se pose le problème de la transition Bronze / Fer, soit l'intervalle 775-725 av. J.- C. environ. Au niveau du mobilier, cette période de transition se confond facilement avec celle du premier âge du Fer *stricto sensu* lorsque le mobilier est fragmenté, comme c'est malheureusement le cas ici. Toutefois, deux ensembles recèlent des éléments propres à cette période. Il s'agit d'une part du remplissage de la fosse FS 5108 (ayant livré un décor de chevrons opposés réalisés au trait simple sur le bord d'un plat tronconique (fig. 20, n° 2), et d'autre part d'une coupe carénée provenant du comblement du dépôt DP3101 (fig. 19, n° 5). On sait depuis l'étude des nécropoles du Moulin et du Grand-Bassin I que les décors au trait simple sont des marqueurs pertinents pour cette période (Taffanel, Janin 1998 : 278 ; Boisson 2003 : 47). Quant aux coupes carénées de même type que celle présentée ici, nous les retrouvons dans les assemblages de la phase IIB de la nécropole du Moulin (Taffanel, Janin 1998 : 310, fig. 412), caractérisant la période de transition du cimetière. De plus, ce type est représenté au sein de la fouille 40 du Cayla de Mailhac, associé aux coupes hémisphériques, présentant ainsi un assemblage proche de celui de la nécropole (Carozza 1997, fig. 37).

Pour en revenir à l'habitat proprement dit, une évolution entre le Bronze final IIIb *stricto sensu* et la phase Grand Bassin I doit être envisagée, ne serait-ce que parce que la population jadis installée sur le Cayla occupe désormais d'autres emplacements, venant peut-être grossir le « faubourg » du Traversant, à supposer bien sûr qu'il n'y ait pas eu de récession démographique, hypothèse invérifiable mais qui, au vu des nécropoles mailhacoises, semble en tout cas peu probable.

Les structures attribuables de manière précise à cet intervalle sont indécélables sur le terrain. Néanmoins, un système de fossé(s) mis en évidence à l'occasion de la fouille du Traversant pose un certain nombre de problèmes, et notamment celui d'une éventuelle datation durant cette séquence centrée sur le milieu du VIII<sup>e</sup> s. Sur une photographie aérienne datant d'une mission de reconnaissance des forces

aériennes alliées effectuée en 1944, on devine en effet une ou deux bandes sombres correspondant à une anomalie de terrain (fig. 27). Ces empreintes partent de l'ensellement situé entre le Cayla et le massif de Trigodinnas, dessinent ensuite une courbe au niveau du Traversant, pour rejoindre vers le Sud les abords du Répudre. Peu lisible mais néanmoins réelle, cette indication photographique n'avait pas suscité jusque là l'hypothèse d'une structure excavée.



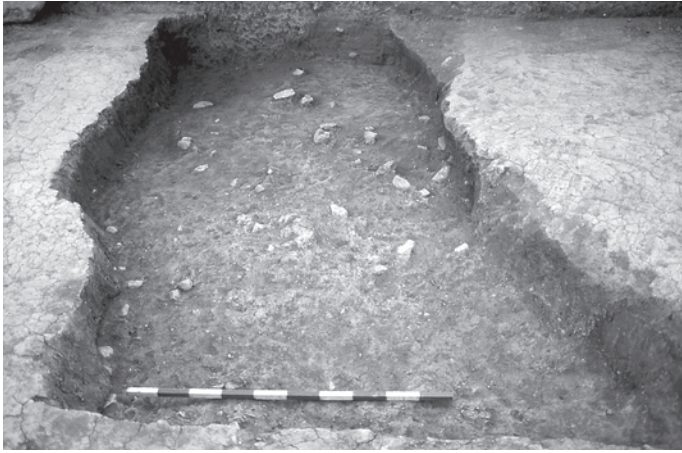
■ 27 Localisation des différentes zones de fouilles anciennes et récentes sur un fond photographique datant d'une mission de reconnaissance alliée de 1944 (fonds CCJ ; DAO Gailledrat, Boisson, Poupet).

Or, comme l'ont démontré les travaux menés dans la zone 5, il s'agit bel et bien d'un fossé (FS 5053) adoptant un tracé sensiblement NE-SO. Sa direction comme son positionnement coïncident avec l'anomalie de terrain évoquée précédemment. Malheureusement, compte tenu des limites de fouille, il n'a pas été possible de vérifier si le creusement repéré était doublé ou non d'un second ouvrage (contemporain ou non) situé plus au sud-est, comme peut le laisser supposer le document photographique utilisé. Quoiqu'il en soit, est confirmé le passage à cet endroit d'un véritable fossé, sans doute creusé sur une longueur de plusieurs centaines de mètres et dessinant une légère courbe parallèle au grand côté du Cayla. Cette structure, possiblement complétée par une levée de terre édiflée avec les matériaux extraits du creusement, est apparue à la fouille sous la forme d'une bande de terre de teinte plus sombre, d'une largeur maximale d'environ 2,60 m (fig. 28 et 29). Deux sondages



ont été implantés, au nord et au sud de la zone décapée, sondages qui ont livré une stratigraphie comparable. Les profils observés sont néanmoins différents, et le départ du creusement a été arasé dans les deux cas (fig. 30).

Au nord, il adopte un profil adouci, avec une largeur maximale de 2,60 m pour une profondeur de 1,10 m environ. Le fossé recoupe un premier niveau d'occupation indifférencié (5110), mal daté, dont la base est marquée par



■ 28 Vue depuis l'Ouest de la partie supérieure du comblement du fossé F55053, en cours de fouille (Gailledrat, Boisson, Poupet).



■ 29 Vue depuis l'Ouest du creusement du fossé F55053 dont la base entaille un niveau de cailloutis anguleux correspondant à un paléo-cours du Répudre (Gailledrat, Boisson, Poupet).

un lit continu de graviers. Ce dernier, bien individualisable, est comparable sur le plan sédimentaire à celui qui, dans la partie ouest de la zone, sépare l'horizon BFIIIb de celui Fer I. Cependant, ces deux niveaux gravilloneux ne présentent pas de connexion, et ne peuvent donc pas véritablement être mis en relation chronologique l'un avec l'autre. Plus bas (à la cote + 72,70 m NGF), le fossé recoupe également un niveau d'occupation du Bronze ancien marqué par la présence de tessons à plat (fig. 29). Au sud, le fossé adopte en revanche un profil en « U » à la fois plus régulier et plus étroit, avec une largeur maximale observée de 2 m de large, pour une profondeur de 1,40 m environ. Dans un cas comme dans l'autre, le fond est irrégulier. Celui-ci est marqué au nord par un niveau argileux gris stérile, et au sud par un cailloutis anguleux continu correspondant à un paléo-cours du Répudre.

Un premier comblement (5099 = 5084) consiste en une terre argileuse compacte et homogène de couleur gris foncé, avec de nombreuses marbrures de couleur rouille indiquant une ambiance humide prolongée. La couche, interprétée comme un colluvionnement, inclut un cailloutis assez abondant. Elle est recouverte d'une couche argilo-limoneuse compacte et homogène de couleur gris moyen (5098 = 5083) adoptant un léger pendage en cuvette. Cette couche présente également des marbrures de couleur rouille et renferme un cailloutis épars ainsi que de petits nodules de terre crue et de terre rubéfiée, associés à de rares charbons de petite taille. L'ensemble est scellé par une dernière couche (5094 = 5054) limono-argileuse de couleur brun gris foncé, compacte et homogène. Celle-ci se distingue des niveaux d'occupation indifférenciés situés de part et d'autre, à la fois par une teinte grise plus soutenue et par une rareté des caractéristiques inclusions de terre brun jaune correspondant aux vestiges dissous des architectures en terre implantées dans le secteur.

La datation de ce fossé repose sur la conjonction de plusieurs éléments. En premier lieu, le creusement recoupe clairement à l'est un lambeau de sol protohistorique indiqué par du mobilier céramique non tourné disposé à plat. Le comblement est ensuite effectué assez rapidement, comme le laisse entendre l'homogénéité du sédiment qui laisse en outre à penser que cette masse de matériaux peu anthropisés peut effectivement provenir d'une levée de terre initialement située à proximité. La dernière couche de colmatage, fouillée dans le sondage nord (5094), a livré dans le même temps un profil de gobelet facetté, d'un type présent dans la nécropole du Moulin (Taffanel, Janin 1998 : 264, fig. 376-1) et, dont la datation ne peut descendre plus bas que la fin du VIII<sup>e</sup> s. (fig. 19, n° 4). Enfin, un poteau (PO 5038) ainsi qu'une fosse-foyer à pierres chauffées (FS 5009) recoupent à cet endroit le comblement du fossé. Le rare mobilier céramique contenu dans le remplissage de cette dernière fosse de cuisson comprend un bord à méplats internes plutôt

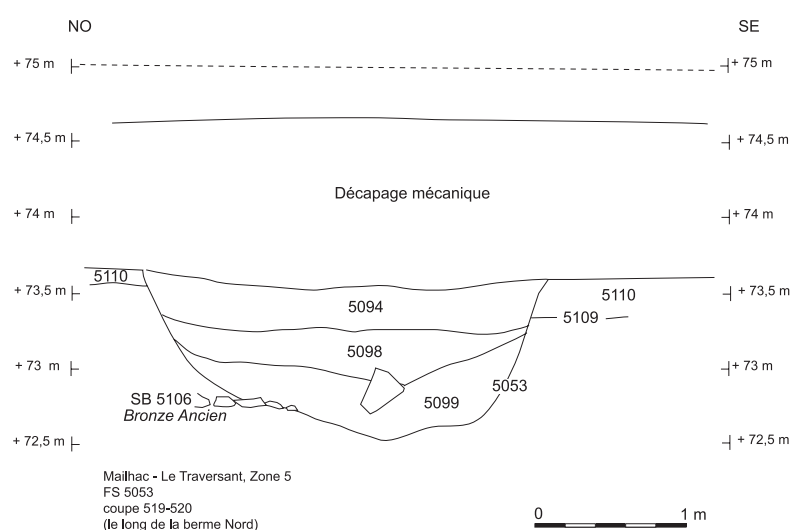
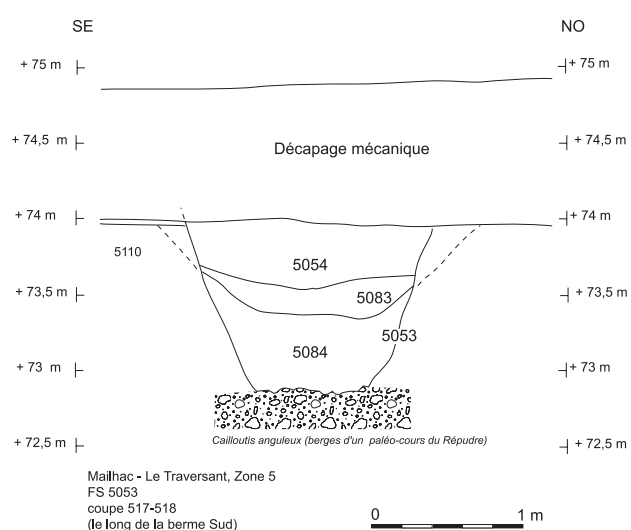
attribuable au Bronze final IIIb (fig. 21, n° 35) ainsi qu'un bord d'urne à lèvres digitées de datation lâche (fig. 21, n° 13). Le seul élément chronologique pertinent se rapporte donc à la fin de l'âge du Bronze, mais compte tenu de l'aspect résiduel que peut revêtir ce mobilier, inclus dans le sédiment utilisé comme colmatage, il ne s'agit là que d'un *terminus post quem*. On note à ce propos que les autres fosses de ce type situées dans le même secteur possèdent quant à elles une datation à la fois plus précise et plus récente, en l'occurrence le début de l'âge du Fer. Ainsi en est-il des fosses FS 5005, 5007 et 5006, cette dernière recoupant elle-même un petit silo (FS 5073) daté par son comblement du Bronze Final IIIb (fig. 18).

De la sorte, il est clair qu'à la fois le creusement, le fonctionnement et le colmatage de ce fossé interviennent dans un intervalle de temps relativement court, entre le Bronze final IIIb et un moment indéterminé à l'intérieur du l'âge du Fer. On observe donc très clairement une évolution de ce secteur durant ce laps de temps qui reste indéterminé, entre plusieurs dizaines d'années et plus d'un siècle, à cheval sur cette fameuse transition Bronze-Fer, avec à un moment donné l'existence d'un fossé dont on peut légitimement supposer qu'il délimite la zone d'habitat à proprement parler. S'il reste impossible d'en faire un élément clé permettant de préciser l'extension de l'établissement du Traversant durant cet intervalle de temps bien précis, il n'en demeure pas moins que le fait important est alors que durant cette phase de transition, le schéma en vigueur durant la phase précédente (Bronze final IIIb), à savoir une occupation conjointe de l'oppidum et du bas de pente, est bel et bien toujours en vigueur.

#### 4.2. LES ZONES 3 ET 5

Dans la partie sud-ouest des terrains formant le quartier du Traversant (zone 3) (fig. 15), plusieurs constructions en torchis sur poteaux porteurs ont été mises en évidence, révélées par des concentrations de trous de poteau ou, plus généralement par des vestiges de constructions en terre désagrégées. Leur lecture s'est une fois encore avérée difficile, en raison du mauvais état de conservation global du site et de la désagrégation déjà évoquée de ces architectures en matériaux périssables. Seuls quelques lambeaux de sols accompagnés de structures en creux plus ou moins bien conservées ont ainsi pu être repérés.

Quatre concentrations de trous de poteau attribués à cette phase correspondent à des constructions en torchis, et peuvent faire l'objet d'une restitution en plan minimale (fig. 31). Il s'agit ainsi de constructions de plan absidial ou bi-absidial, de dimensions variables, dont la plus grande (ensemble 1) dépasse vraisemblablement les 50 m<sup>2</sup> (fig. 32). Si, sur le plan stratigraphique, les ensembles 1 et 2 peuvent aussi bien appartenir au BFIIIb qu'au premier âge du Fer, leur attribution chronologique à cette dernière période se fonde sur un argument de vraisemblance, par comparaison avec l'ensemble 3, quant à lui bien daté. Ici, la concordance entre des lambeaux de sols en place (3309) et un groupement de trous de poteau formant un ensemble cohérent permet de restituer un bâtiment orienté NE-SO. De fait, la situation topographique des autres entités architecturales, quant à elles plus ou moins largement arasées, conduit à leur attribuer la même chronologie. C'est en tout cas ce qui se passe pour les ensembles 1 et 2, manifestement organisés de part et d'autre d'un



■ 30 Coupes du fossé FS5053 (Gailledrat, Boisson, Poupet).

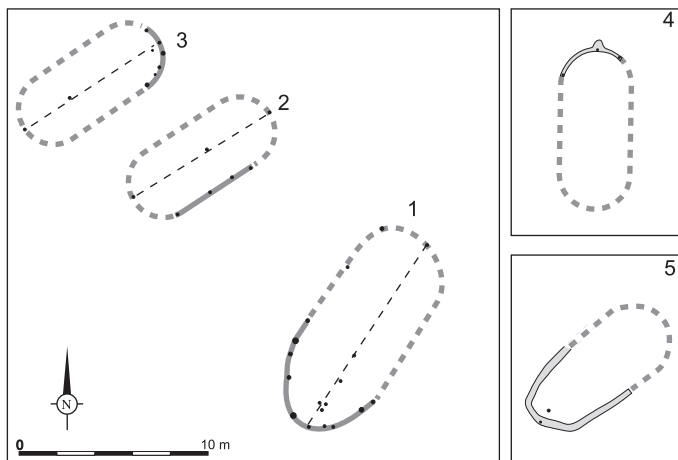


espace plus dense en cailloutis, limité au nord comme au sud par le tracé restitué de cloisons en torchis. Concernant la morphologie générale de ces constructions, les groupements de poteaux 1, 3 et (de manière moins évidente) 2, correspondent à des édifices de plan absidial, malheureusement incomplets. On note enfin, mais il ne s'agit là que d'un autre argument de vraisemblance, que l'implantation de ces trois constructions (parallèle ou légèrement en éventail) n'est pas fortuite, ce qui ne peut se concevoir que dans l'hypothèse d'une contemporanéité, fût-elle partielle.

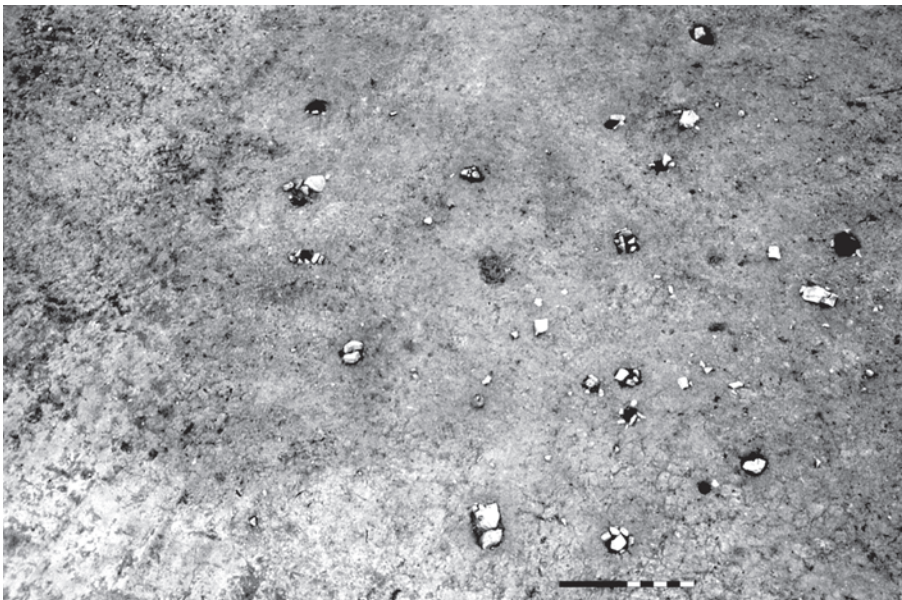
Autant les poteaux correspondants aux ensembles 1, 2 et 3 sont clairement implantés dans la couche de sédimentation indifférenciée correspondant au niveau d'occupation Fer I, autant l'arasement du terrain vers le sud de la zone fouillée, conjugué à la disparition de la mince couche de graviers

permettant de séparer assez clairement cet horizon de celui du Bronze final, laisse un flou total quant à l'attribution chronologique de l'ensemble 4, dont la mise en œuvre n'est pas sans rappeler celle de l'ensemble 5 évoqué précédemment : une empreinte de terre crue de couleur brun jaune dessine une courbe assez régulière qui évoque une abside avec un rayon d'un peu plus de 1 m, soit une mesure apparemment comparable à celle des ensembles 2 et 3. La largeur de cette bande de terre crue est peu importante, autour d'une dizaine de centimètres, et plusieurs piquets en bois de faible diamètre (entre 10 et 15 cm) sont fichés dans ce bourrelet (PO 3155, PO 3158, PO 3161). Une rubéfaction, au moins partielle, est peut-être à l'origine de la conservation de cette paroi. Les éléments en bois ont quant à eux laissé une empreinte conique dans le bourrelet de terre, ce qui suggère des piquets ou des poteaux de faible diamètre, appointés à la base. On remarque enfin l'épaisseur particulière de la paroi en terre autour de PO 3158. Cette épaisseur pourrait correspondre à un « enrobage » en terre crue d'un poteau en fait plus volumineux que ne le laisse apparaître l'empreinte observée. Quoiqu'il en soit, les techniques mises en œuvre pour cette construction sont difficiles à identifier. L'hypothèse d'une cloison en bauge renforcée par des piquets est néanmoins possible, rien n'étayant celle d'une construction en torchis sur poteaux porteurs.

L'état de conservation général des vestiges ne permet guère d'observations précises concernant la mise en œuvre. Néanmoins, plusieurs remarques peuvent être formulées. Il s'agit en premier lieu du type de plan, sûrement bi-absidial et probablement à deux nefs, comme le laissent entrevoir les vestiges d'une travée centrale dans le bâtiment 1. Les dimensions observées ou restituées montrent deux types distincts. Le premier comprend non seulement les ensembles 2 et 3 (Fer I), mais aussi les ensembles 4 (Bronze



■ 31 Proposition de restitution en plan des constructions absidiales présentes dans les zones 3 et 5 (Gailledrat, Boisson, Poupet).



■ 32 Vue depuis le Sud de la concentration de calages de poteau formant abside correspondant à l'ensemble 1 (zone 3) (Gailledrat, Boisson, Poupet).

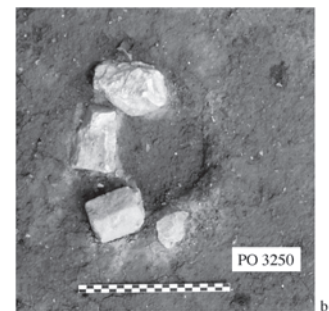
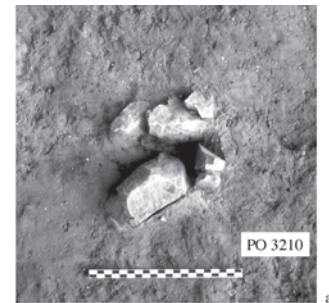
Final ou Fer I) et 5 (Bronze final), ce qui suggère une certaine constante (au demeurant peu surprenante) dans les formes architecturales locales tout au long de cette période. Dans tous les cas, les largeurs observées sont comprises autour de 3,70 à 3,90 m, avec dans ce cas une abside d'un rayon moyen de 1,90 m environ. Les longueurs sont plus difficiles à estimer, mais doivent être au minimum d'environ 8,50 m, distance mesurée entre l'abside NE de la maison 3 et un négatif de poteau devant appartenir à la travée centrale ou à la façade opposée. Ces dimensions permettent de restituer des bâtiments de taille moyenne, avec une surface au sol autour de 30 m<sup>2</sup>. Le second type est avéré par le bâtiment 1, au demeurant le plus complet. Ici, en dépit d'une certaine irrégularité de l'abside (côté SO), la largeur restituée tourne autour de 5,40 m pour une longueur minimale de 11,50 m environ.

Les calages de poteau repérés sont, dans leur très grande majorité, de faible diamètre (fig. 33). Les espacements semblent minimes, mais il reste difficile d'apprécier leur régularité dans la mesure où ces constructions sont très largement arasées. Les négatifs correspondant à ces poteaux permettent de restituer des pièces en bois d'un diamètre inférieur ou égal à 35 cm, et le plus souvent compris entre 15 et 25 cm. Des éléments plus petits, dans ce cas des simples piquets, sont également attestés. À ce niveau, il n'est guère possible d'opérer une distinction entre les pièces utilisées pour les parois et celles utilisées pour la travée centrale ou, *a fortiori*, pour d'éventuels aménagements intérieurs mal définis. Ceci étant, et c'est ici encore le bâtiment 1 qui nous livre l'information la plus complète, on note à la fois la faible dimension (15 cm de diamètre) et l'espacement régulier (autour de 1,50 m) des poteaux formant la travée axiale du bâtiment, conservée dans la partie sud-ouest de celui-ci. À proximité de la paroi de l'abside, la présence non pas de un mais de trois poteaux accolés, tous de faible diamètre, constitue une singularité. Plus qu'une cohabitation fortuite de structures appartenant à des phases différentes et qui n'auraient pas laissé de traces lisibles (les trois sont en effet similaires quant au détail de la mise en œuvre), on peut imaginer un renforcement « à l'économie » de cette partie sensible de la construction, mettant à profit plusieurs pièces de bois de petite taille plutôt qu'un tronc massif. Dans le même temps, cette fois au niveau de la paroi, on devine l'alternance de piquets et de pièces de diamètre plus conséquent. De ce fait, il est vraisemblable que les parois en torchis ne constituent pas dans le cas présent de simples « rideaux », mais assurent également un rôle porteur, ce que tend à confirmer la présence d'une travée centrale destinée à supporter la faîtière, avec une couverture réalisée à l'aide de végétaux.

De telles architectures restent peu documentées sur le plan régional aux débuts du premier âge du Fer. Néanmoins, les fouilles récentes menées à *Ruscino* (Château-Roussillon, Pyrénées-Orientales) ont permis de mettre en évidence les

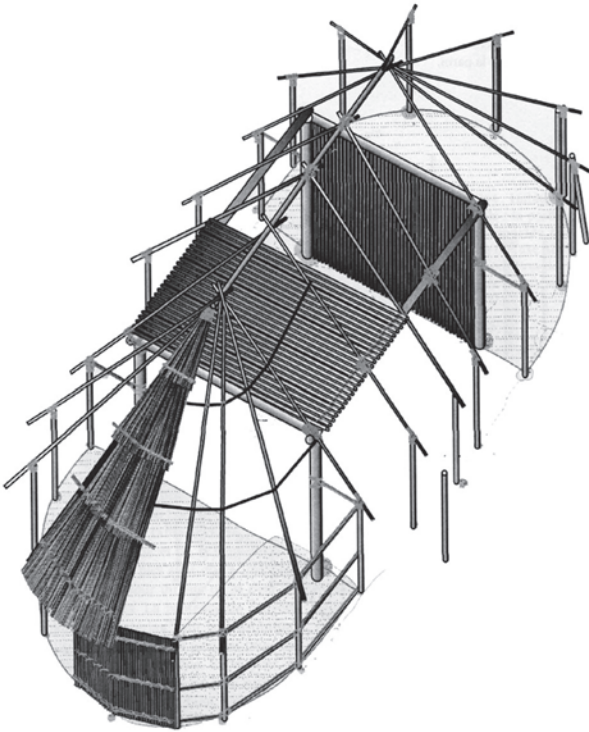
vestiges particulièrement bien conservés d'un bâtiment comparable à ceux du Traversant, et daté des environs de 600 av. J.- C. Ce bâtiment à double abside présente néanmoins une structure légèrement différente, dans la mesure où il possède un plan à trois nefs, avec quatre poteaux massifs disposés en quadrilatère constituant l'ossature de la charpente, alors que dans le même temps les parois qui n'assurent aucun rôle porteur sont simplement habillées de piquets de faible diamètre (fig. 34) (Marichal *et al.* 2003 : 123-217).

L'ensemble 6 pose les mêmes problèmes de datation que l'ensemble 4 (Bronze final IIIb ou Fer I ?) mais appartient de manière sûre à la séquence d'occupation protohistorique. Cet ensemble restitué se présente sous la forme d'un quadrilatère, légèrement trapézoïdal, formé par quatre poteaux



■ 33 Exemples de calages de poteau associés aux structures du premier âge du Fer. Les piquets et poteaux présents à l'origine correspondent à des pièces en bois d'un diamètre restitué compris entre 10 et 40 cm. La plupart des éléments utilisés semblent avoir mesuré entre 15 et 25 cm de diamètre (Gailledrat, Boisson, Poupet).





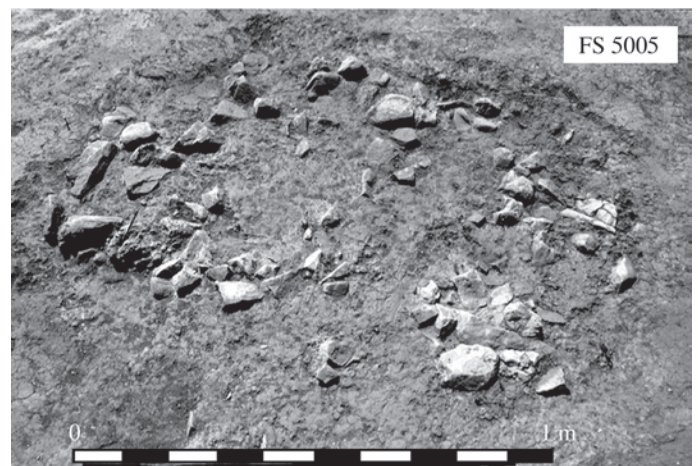
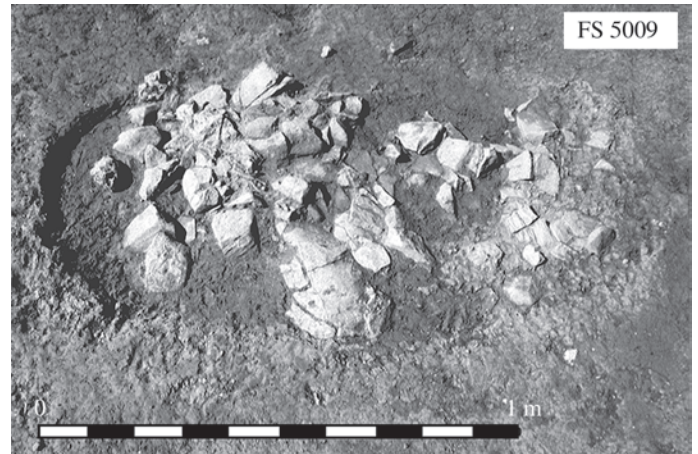
■ 34 Proposition de restitution de la maison absidiale de *Rusclino* (« habitation 1 »), datée aux alentours de 600 av. J.-C. (d'après Marichal *et al.* 2003 : 202, fig. 246).

de diamètre inégal, deux autour de 35 cm de diamètre (PO 3182 et 3188), deux autour de 20 cm (PO 3173 et 3176). L'un de ces poteaux (PO 3173) est en outre matérialisé par une empreinte rubéfiée. L'ensemble peut fonctionner de manière cohérente, sous la forme d'un petit édifice qui n'est pas sans rappeler un grenier à plancher surélevé. Dans cette hypothèse, on aurait ici une structure de ce genre, d'une longueur (NE-SO) comprise entre 2,65 et 2,85 m pour une largeur (NO-SE) comprise entre 2,40 et 2,65 m.

Parmi les autres vestiges attribuables aux débuts de l'âge du Fer, la zone 5 a livré plusieurs structures de cuisson en fosse à pierres chauffées. Leur morphologie est toujours comparable, voire identique dans le cas d'un ensemble formé par les fosses FS 5005, 5006 et 5007 (fig. 18) : de plan ovale, elles présentent un creusement en cuvette de faible profondeur, de l'ordre d'une quinzaine de centimètres en moyenne, avec un fond plat irrégulier. Les dimensions vont de 1,70 à 2 m de long pour une largeur comprise entre 90 cm et 1,20 m. Ces fosses possèdent un comblement de terre charbonneuse incluant de petits nodules de terre brûlée, mêlée d'un cailloutis plus ou moins abondant et de quelques moellons bruts formant un radier conservé de manière inégale (fig. 35).

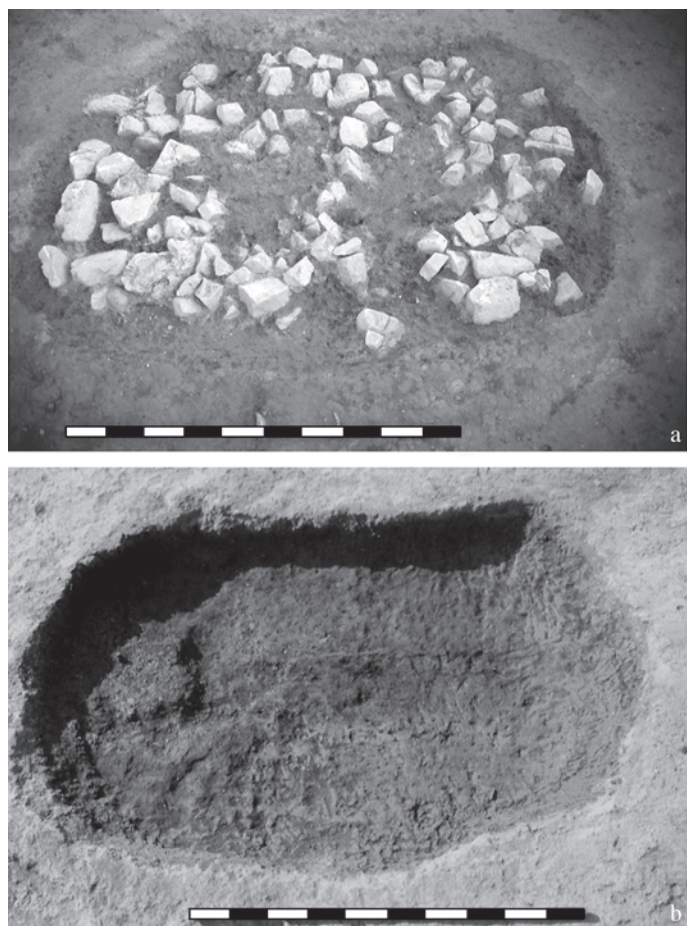
Le comblement inclut généralement de petits fragments de céramique, exclusivement non tournés, présents sauf exception

en position secondaire. Dans un cas seulement (FS 5005), des fragments plus importants présents à la surface du comblement, au milieu du cailloutis, peuvent être liés à la phase d'utilisation de ces aménagements dont le fonctionnement implique une réfection régulière. Les pierres présentes en surface étant remployées ou renouvelées après chaque



■ 35 Fosse-foyers à pierres chauffées (zone 5) (Gailledrat, Boisson, Poupet).

utilisation, ces fosses-foyers ont donc été plus ou moins régulièrement curées. Des traces de surcreusement sont d'ailleurs parfois visibles sur le fond de ces fosses (fig. 36).

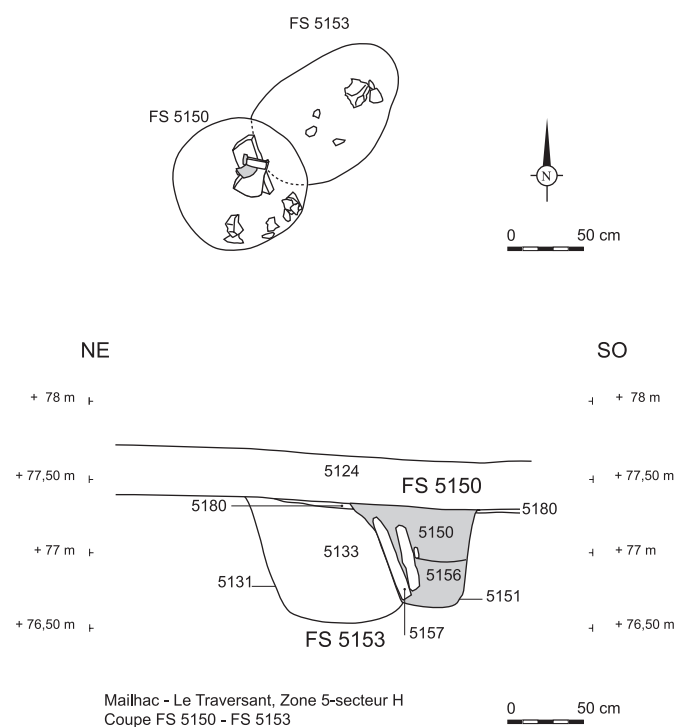


■ 36 La fosse-foyer à pierres chauffées FS 5007 après nettoyage (haut), et vidée de son comblement (bas) (Gailledrat, Boisson, Poupet).

Dans le cas évoqué plus haut (FS 5005) les fragments céramiques consistent en un bord de coupe hémisphérique ainsi qu'en un fragment de bol à décor excisé, mobilier qui indique pour cet aménagement une datation dans la seconde moitié du VII<sup>e</sup> s. (fig. 39, n° 1). Les arguments de datation pour deux structures comparables présentes dans le même secteur (FS 5006 et 5007) reposent sur leur position stratigraphique, les creusements étant clairement implantés à partir d'un niveau de sédimentation indifférenciée datable du premier âge du Fer, le rare mobilier présent étant à la fois résiduel et peu discriminant. Dans le cas déjà évoqué de la fosse FS 5009, les éléments de datation nous renvoient plutôt au Bronze final IIIb, mais, l'aspect résiduel du mobilier ne permet pas de fixer une telle chronologie ; il indique simplement que la structure a été comblée avec de la terre prélevée dans le sédiment environnant, et peut à ce titre renfermer un ou plusieurs tessons plus anciens.

Dans le même temps, plusieurs fosses, bien que dépourvues du cailloutis normalement présent dans ces structures de cuisson et ne recélant dans leur comblement que de petits charbons épars, peuvent néanmoins être identifiées comme étant des vestiges de fosses-foyers à pierres chauffées (FS 5073, 5082 et peut-être 5108) (fig. 18). En effet, la forme du creusement de même que les dimensions sont ici tout à fait comparables. Il faut alors envisager que, comme les autres, ces fosses ont été curées après utilisation, mais n'ont pas été réemployées. Ceci étant, leur situation topographique, dans la partie méridionale de la zone 5, fait que l'on ne possède aucun élément de datation pertinent permettant de les rattacher au premier âge du Fer plutôt qu'au Bronze final. Leur chronologie reste donc imprécise, et seul l'argument de vraisemblance peut être évoqué pour les rattacher à une seule et même phase.

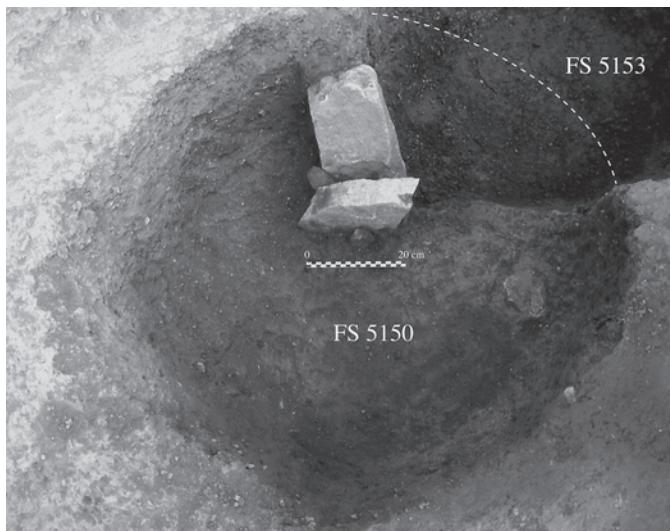
Le cas de la fosse FS 5150, située dans la partie nord-ouest de la zone 5 (fig. 18), s'avère différent. Cette structure excavée, qui recoupe une fosse antérieure (FS 5133) de type silo (?) à profil en « U » ne présente au demeurant aucun élément de datation précis. Le creusement, de plan circulaire régulier, possède un diamètre d'environ 90 cm, pour une profondeur observée de 70 cm. Le profil, en cuvette, est assez bien défini même si le départ du creusement ne peut être fixé avec précision (fig. 37). Le comblement est réalisé dans un premier temps à l'aide d'une terre argilo-limoneuse de couleur brun-gris foncé, compacte et homogène, mêlée



■ 37 Coupe et plan des fosses FS5150 et FS5153 (Gailledrat, Boisson, Poupet).



de graviers, d'un rare cailloutis et de quelques galets rapportés. La couche renferme des charbons de petite taille, de petits nodules d'argile rubéfiée, ainsi qu'un rare mobilier céramique, exclusivement non tourné. La partie supérieure du comblement présente un sédiment comparable, mais comprend un cailloutis plus abondant, concentré le long de la paroi est de la fosse. Cette dernière couche vient recouvrir une dalle en calcaire dur, brisée en deux parties de dimensions inégales et déposée sur le sommet de la couche sous-jacente (5150) (fig. 38). Cette dalle, équarrie, possède une forme rectangulaire, biseautée à une extrémité. D'une largeur moyenne de 15 à 20 cm, les deux éléments jointifs possèdent une longueur respective de 60 et 45 cm. Les deux parties ont été déposées l'une contre l'autre, légèrement inclinées et contre la paroi de la fosse. Quelques cailloux et tessons ont été groupés contre la dalle, à mi-hauteur du comblement qui semble avoir été réalisé en une fois. L'aspect intentionnel de cette disposition invite à interpréter l'ensemble comme étant un dépôt à valeur rituelle, sans plus de précision possible. Tout au plus peut-on imaginer que cette dalle, d'une longueur initiale d'environ 1 m, a pu faire office de stèle. Le mobilier associé est peu explicite, tandis que le tamisage du sédiment environnant n'a rien révélé de particulier.



■ 38 Vue de détail de la dalle calcaire brisée en deux, placée de chant dans le comblement de FS5150 (Gailledrat, Boisson, Poupet).

Les ensembles contenant les éléments les plus anciens au sein du premier âge du Fer sont pauvres en mobilier (fig. 39 à 42). Hormis l'absence (sinon de manière résiduelle) des éléments mailhaciens et l'absence de céramiques tournées qui indique une datation antérieure au deuxième quart du VI<sup>e</sup> s., le caractère archaïque de ce mobilier est marqué par divers éléments caractéristiques du faciès Grand Bassin I. On notera ainsi la présence de l'urne à col court divergent rectiligne (CNT-LOC U12) à bord biseauté (fig. 41, n° 1),

de la coupe à fond ombiliqué (fig. 40, n° 14), de la coupe à panse hémisphérique (CNT-LOC C5a) (fig. 39, n°s 2 à 9) et d'un exemplaire de coupe à panse hémisphérique et bord divergent décorée de motifs excisés (fig. 39, n° 1). Cette dernière constitue, avec un autre fragment de décor (fig. 42, n° 1), l'un des rares exemplaires de céramique excisée, caractéristique du VII<sup>e</sup> s., découvert en contexte d'habitat dans la région (Boisson 1999 : 2-11). Le décor de ce bol se compose d'une bande horizontale de triangles équilatéraux sous laquelle se distinguent un triangle rectangle et plusieurs rectangles imbriqués. Si le décor est classique, la forme est originale et s'apparente à certains exemplaires connus dans les nécropoles du Peyrou (Agde) et du Grand Bassin I (Mailhac).

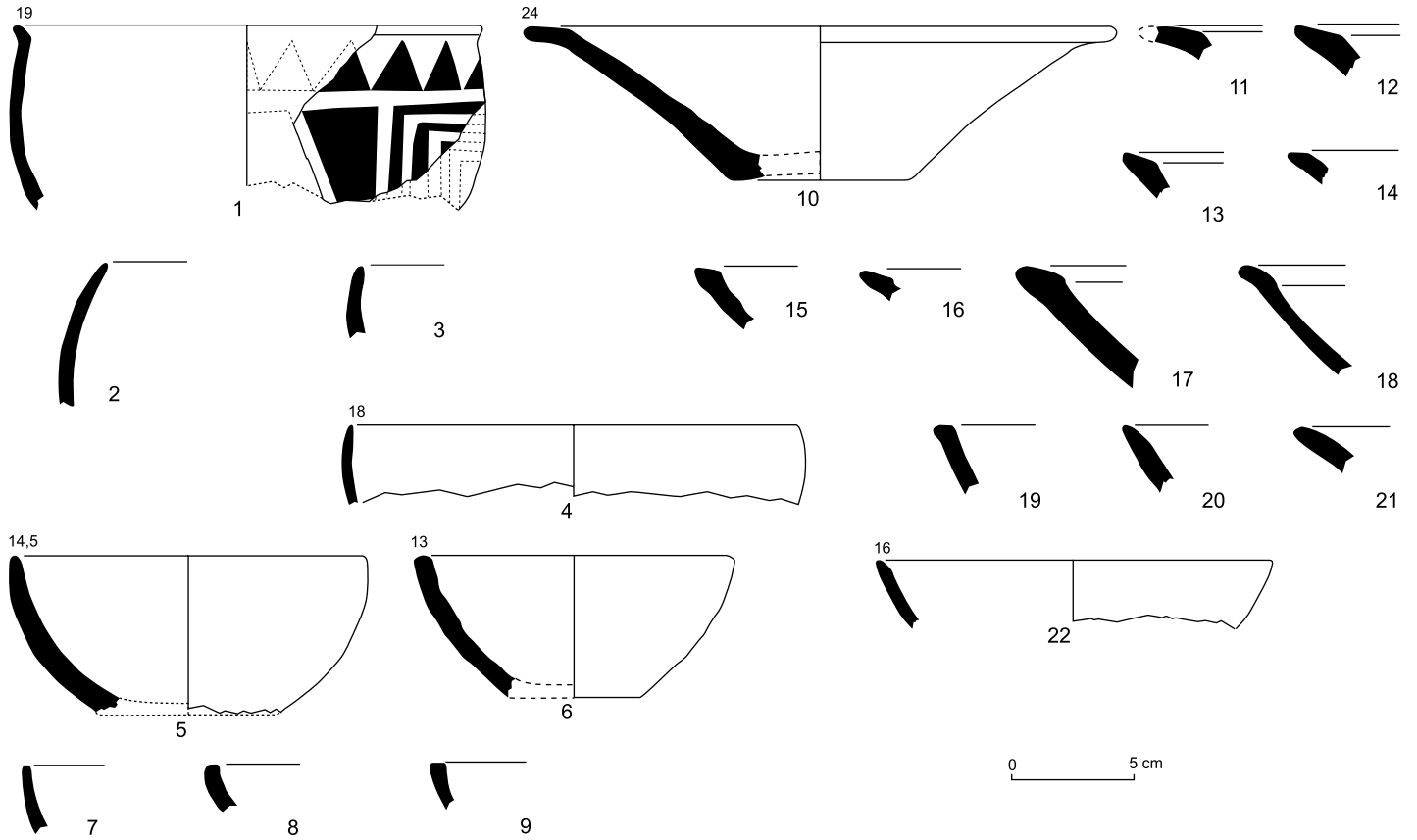
#### 4.3. LA ZONE 7

Cette nouvelle zone correspond à un espace de 14 x 6 m, ouvert à la pelle mécanique entre les zones 3 et 5 (fig. 18). Le niveau archéologique est apparu ici à une profondeur comprise entre 0,80 et 1,10 m en dessous du niveau de sol actuel.

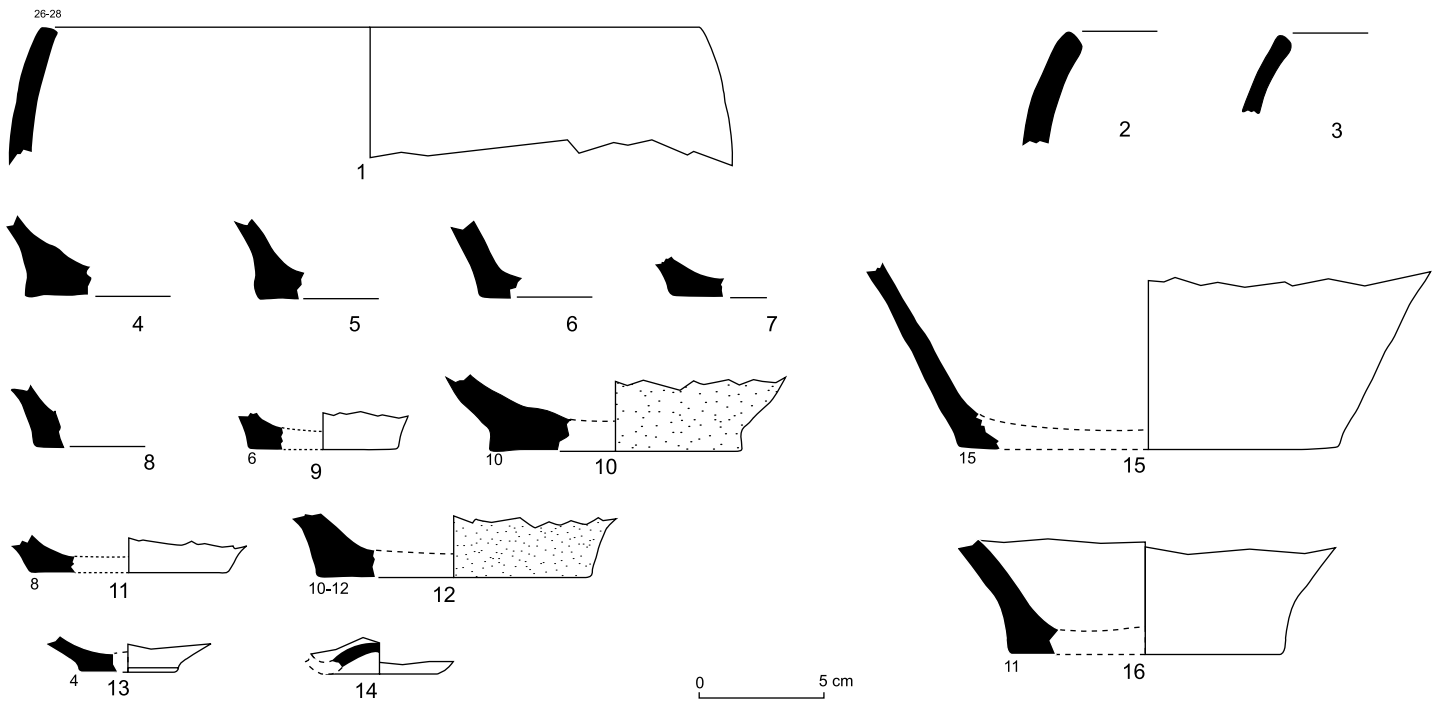
Les observations réalisées dans cette zone ont été particulièrement limitées en raison d'une très faible lisibilité du sédiment et en l'absence d'indices chronologiques pertinents. Reste la mise en évidence d'un niveau d'occupation probablement daté du Bronze final IIIb ou du début du premier âge du Fer (7002-7007). Ce dernier se présente sous l'aspect d'une terre argilo-limoneuse gris foncé, renfermant des cailloux et de nombreuses inclusions de terre brun clair, manifestement issues de la destruction lente de structures bâties en terre crue, ainsi que des épandages ponctuels de cendres et charbons de petite taille (7011).

Les seules véritables indications stratigraphiques concernent une nappe de graviers (7009) présente dans l'angle nord-ouest de la zone et venant recouvrir le niveau d'occupation indifférencié évoqué plus haut (fig. 43). L'aspect localisé de cette nappe, qui évoque pourtant celui des colluvionnements repérés dans les zones 3 et 5, laisse à penser qu'il s'agit plutôt d'un apport de matériaux d'origine anthropique, autrement dit d'un remblai, peut-être en liaison avec un sol. Cet épandage gravillonneux est recoupé par la fosse FS 7015, tandis que trois autres petites dépressions (FS 7008, 7012 et 7013) entaillent le niveau d'occupation adjacent.

La fosse FS 7015 se présente sous l'aspect d'un creusement en cuvette peu profond, de plan circulaire assez régulier (7015). D'un diamètre moyen de 2,30 m, elle possède une profondeur d'à peine 0,20 m. Cette dépression, dont la fonction est pour le moins imprécise, est comblée d'un sédiment argilo-limoneux compact, relativement hétérogène et malheureusement stérile (7016). Trois petites fosses en cuvette de plan et de dimensions irrégulières (FS 7008, 7012 et 7013) sont comblées quant à elles de matériaux



■ 39 Le Traversant (zones 3 et 5), céramique non tournée de faciès Grand Bassin I. Bols, coupes et plats (Gailledrat, Boisson, Poupet).

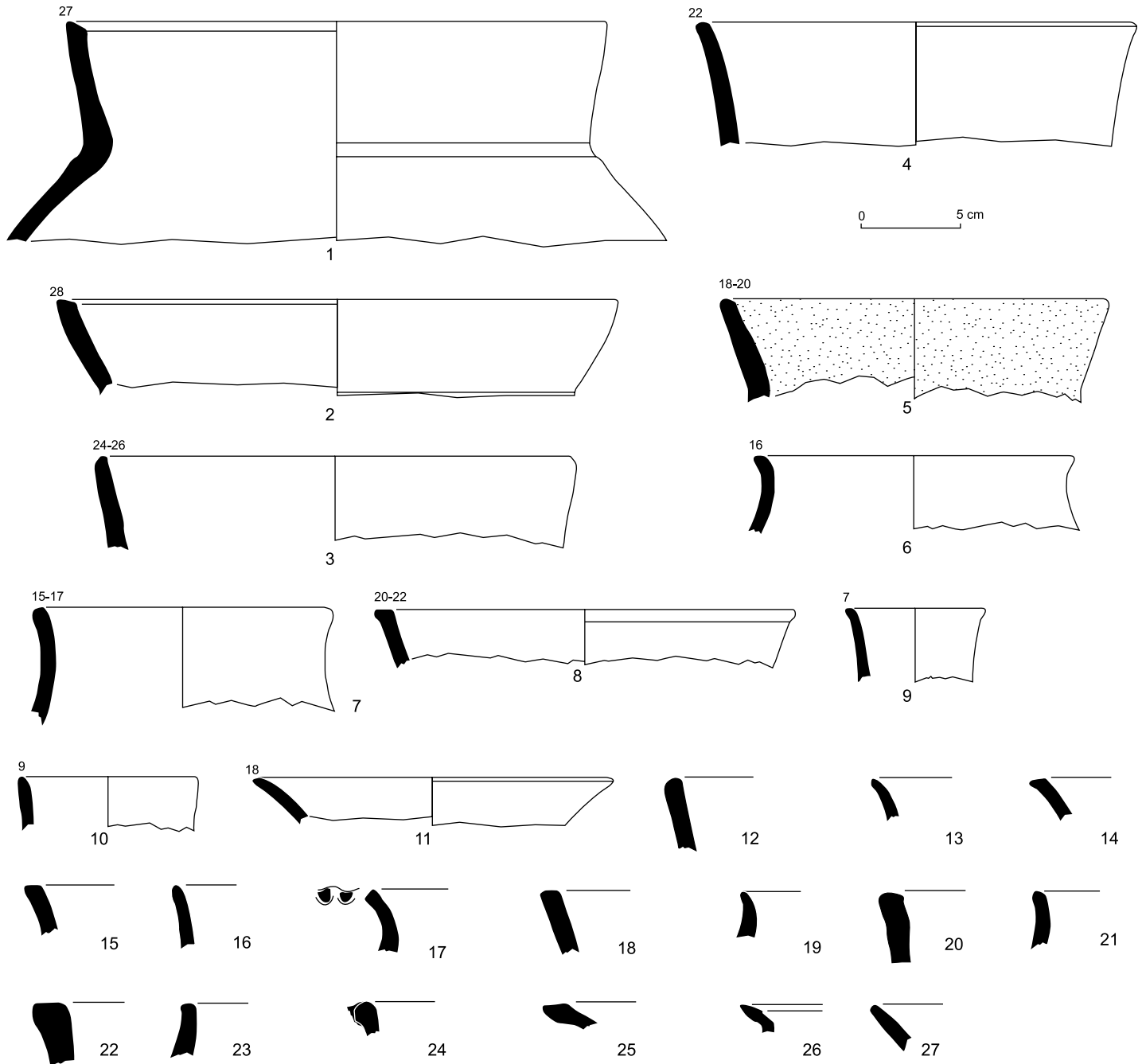


■ 40 Le Traversant (zones 3 et 5), céramique non tournée de faciès Grand Bassin I. Urnes (Gailledrat, Boisson, Poupet).

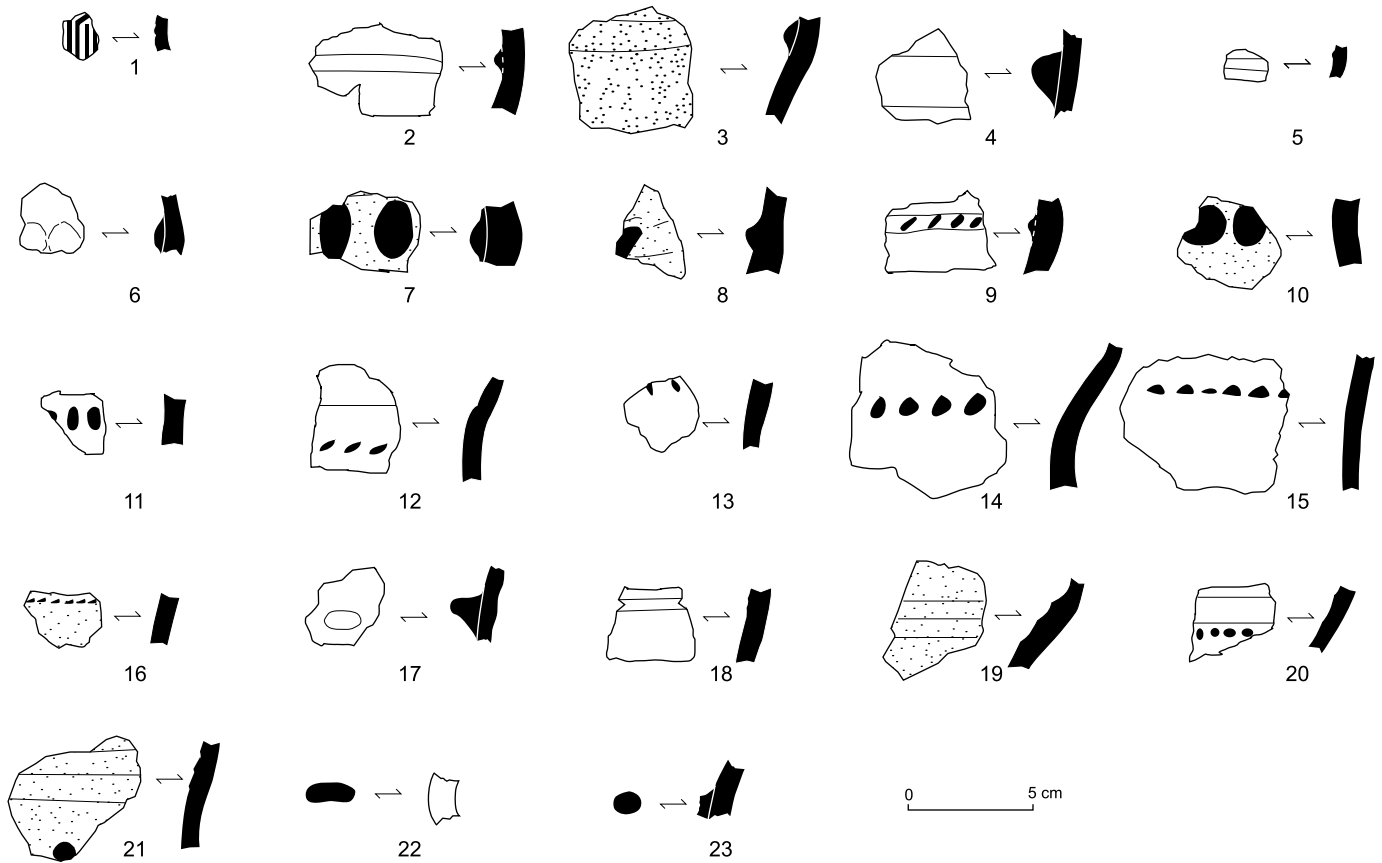
hétérogènes, et principalement de fragments de torchis rubéfiés. Malheureusement, aucun mobilier ne permet de proposer une datation pour ces vestiges d'occupation particulièrement peu explicites (fig. 44).

La présence de nombreux nodules de terre jaune clair évoquent, on l'a dit, la désagrégation de constructions en terre. Leur concentration dans la partie méridionale de la zone fouillée invite à situer de ce côté un ou plusieurs édifices en

terre crue, totalement illisibles. Reste ce constat d'une continuité spatiale dans l'occupation protohistorique du Traversant entre la zone 3 à l'ouest et la zone 5 à l'est. S'il est impossible de préciser à ce niveau la densité des constructions, et encore moins son évolution tout au long de la période considérée, on considèrera néanmoins qu'il s'agit d'un seul et même espace occupé par l'habitat, au sens large du terme.



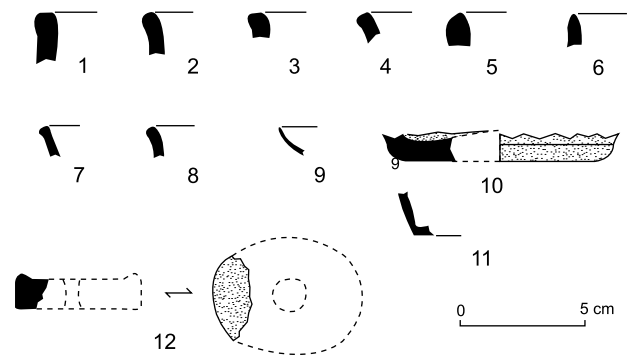
■ 41 Le Traversant (zones 3 et 5), céramique non tournée de faciès Grand Bassin I. Urnes (Gailledrat, Boisson, Poupet).



■ 42 Le Traversant (zones 3 et 5), céramique non tournée de faciès Grand Bassin I. Décors (Galledrat, Boisson, Poupet).



■ 43 Vue depuis l'Ouest de la zone 7 (Galledrat, Boisson, Poupet).



■ 44 Le Traversant (zone 7). Céramique non tournée (nos 1 à 11) ; terre cuite (n° 12). Décors (Galledrat, Boisson, Poupet).

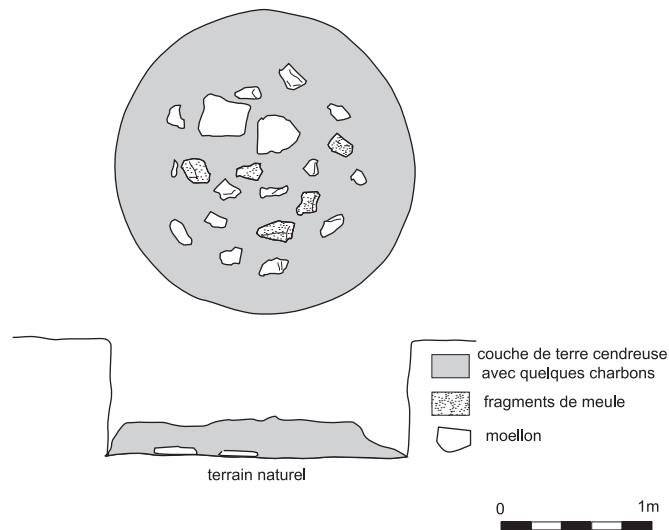


## 4.4. UNE SÉQUENCE DE TRANSITION (V. 625-575)

4.4.1. *Las Condaminos*

Dans ces terrains situés immédiatement au nord-est du Traversant (fig. 2 à 4), les vestiges mis au jour à l'occasion de l'intervention d'urgence menée par O. et J. Taffanel sont apparus à une profondeur moyenne de 0,55 m en dessous du niveau de sol actuel, et se présentaient sous la forme d'une couche de 0,25 m d'épaisseur, formant une tâche de plan circulaire assez régulier, d'environ 2 m de diamètre. Il est vraisemblable qu'il s'agisse du comblement d'une fosse dont la partie supérieure a été arasée (fig. 45). La description de la couche archéologique évoque une terre cendreuse, renfermant quelques charbons et d'assez nombreux cailloux et moellons. Cette couche renfermait en outre un abondant mobilier, essentiellement céramique, mais auquel s'ajoutent divers fragments de meules à va et vient en micaschiste de couleur rougeâtre.

L'identification de cette structure ne semble pas poser de problème ; on peut raisonnablement accepter l'hypothèse d'une fosse-silo comblée avec des rejets domestiques, et assez largement arasée par les labours modernes. En ce qui concerne la datation de cet ensemble, plusieurs remarques doivent être faites. La première est que l'ensemble du mobilier est homogène (fig. 46 à 48), et renvoie de manière indiscutable au faciès Grand Bassin I, soit l'intervalle 725-575 environ, qu'on se réfère à la céramique non tournée ou au fragment informe d'amphore phénico-andalouse (non figuré) appartenant à cet ensemble. Toutefois, plusieurs éléments nous permettent de préciser la datation à l'intérieur de cette fourchette, au demeurant assez large.



■ 45 Las Condaminos, plan et coupe de la fosse mise au jour par O. et J. Taffanel (d'après O. et J. Taffanel, notes de fouille, inédites).

En effet, on note en premier lieu l'omniprésence des fonds plats, alors qu'à l'inverse aucun pied haut n'est présent. Ce trait, déjà souligné à propos de St-Jean-de-Caps (Boisson 2002), n'est pas anodin dans la mesure où la présence de pieds hauts est des plus caractéristique pour la définition même du faciès Grand Bassin I, centré sur le VII<sup>e</sup> s. De même, à Carsac, où la transition VII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. est bien attestée grâce à diverses importations méditerranéennes, les fonds de la céramique non tournée sont majoritairement plats. L'apparente raréfaction des pieds hauts dans la typologie des productions régionales aux alentours de 600 va alors dans le sens d'une datation similaire pour le gisement de Las Condaminos.

Par ailleurs, la présence de l'amphore phénicienne, trop souvent décrite comme étant un marqueur obligé du VII<sup>e</sup> s., ne doit pas surprendre dans le premier, voire le deuxième quart du siècle suivant. Un *terminus ante quem* nous est fourni en outre par l'absence de céramique tournée telle que la grise monochrome, ou la céramique à pâte claire. Il est alors possible que la datation de cet ensemble intervienne dans les derniers temps de la phase Grand Bassin I, soit durant l'intervalle 625-575 environ.

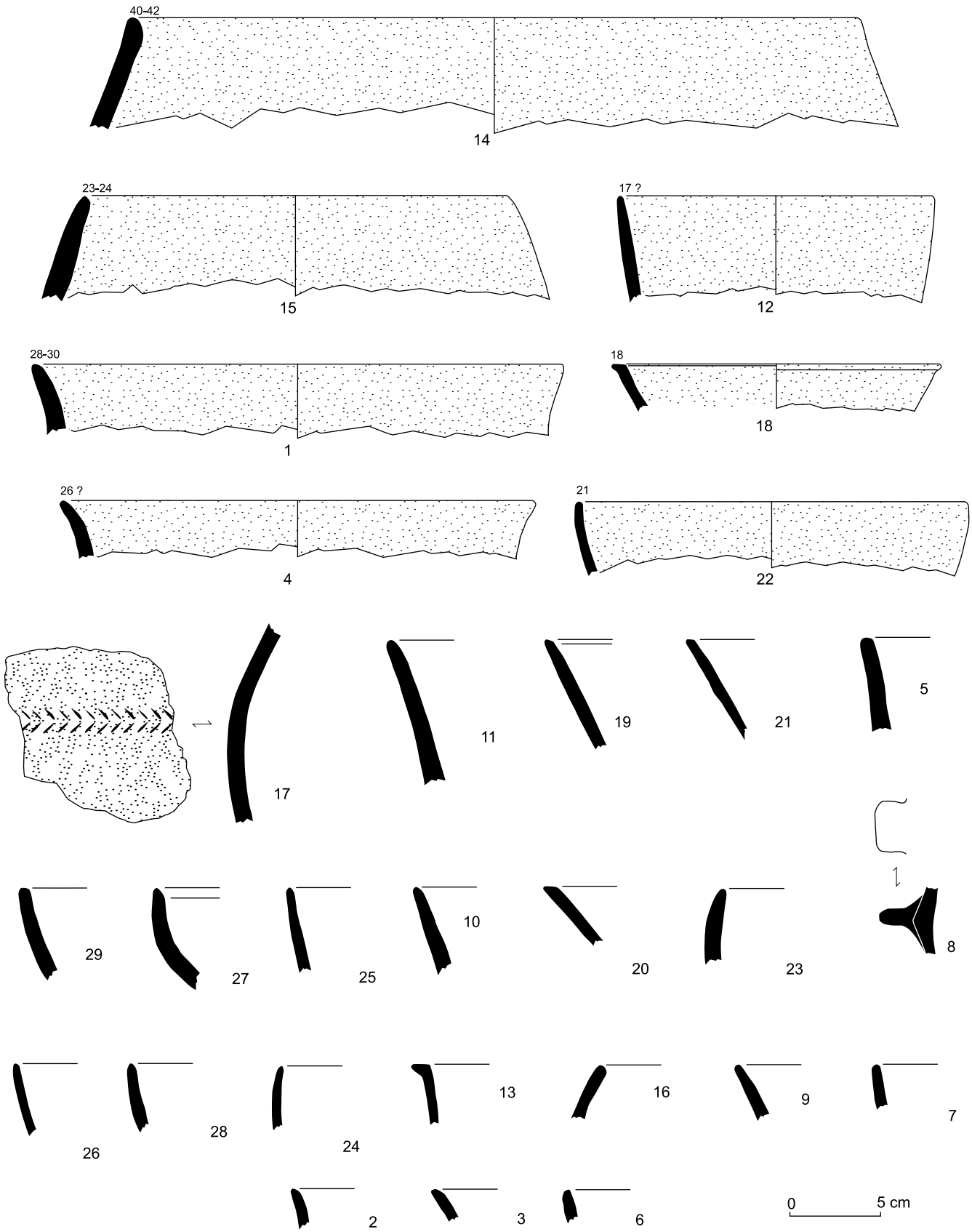
4.4.2. *La zone 4*

Cette zone correspond à un simple sondage, ouvert à la pelle mécanique sur une surface d'environ 25 m<sup>2</sup> et suivi d'une fouille manuelle, pratiqué en limite occidentale de la parcelle C1-209, le long du chemin de traverse nord-sud séparant celle-ci de la parcelle C1-210 (fig. 2). Paradoxalement, compte tenu de la faible surface explorée, cette zone a permis de mettre au jour des vestiges largement mieux conservés que dans la partie méridionale du Traversant. Les contraintes liées à la présence de la vigne n'ont malheureusement pas permis d'étendre la fouille de ce côté...

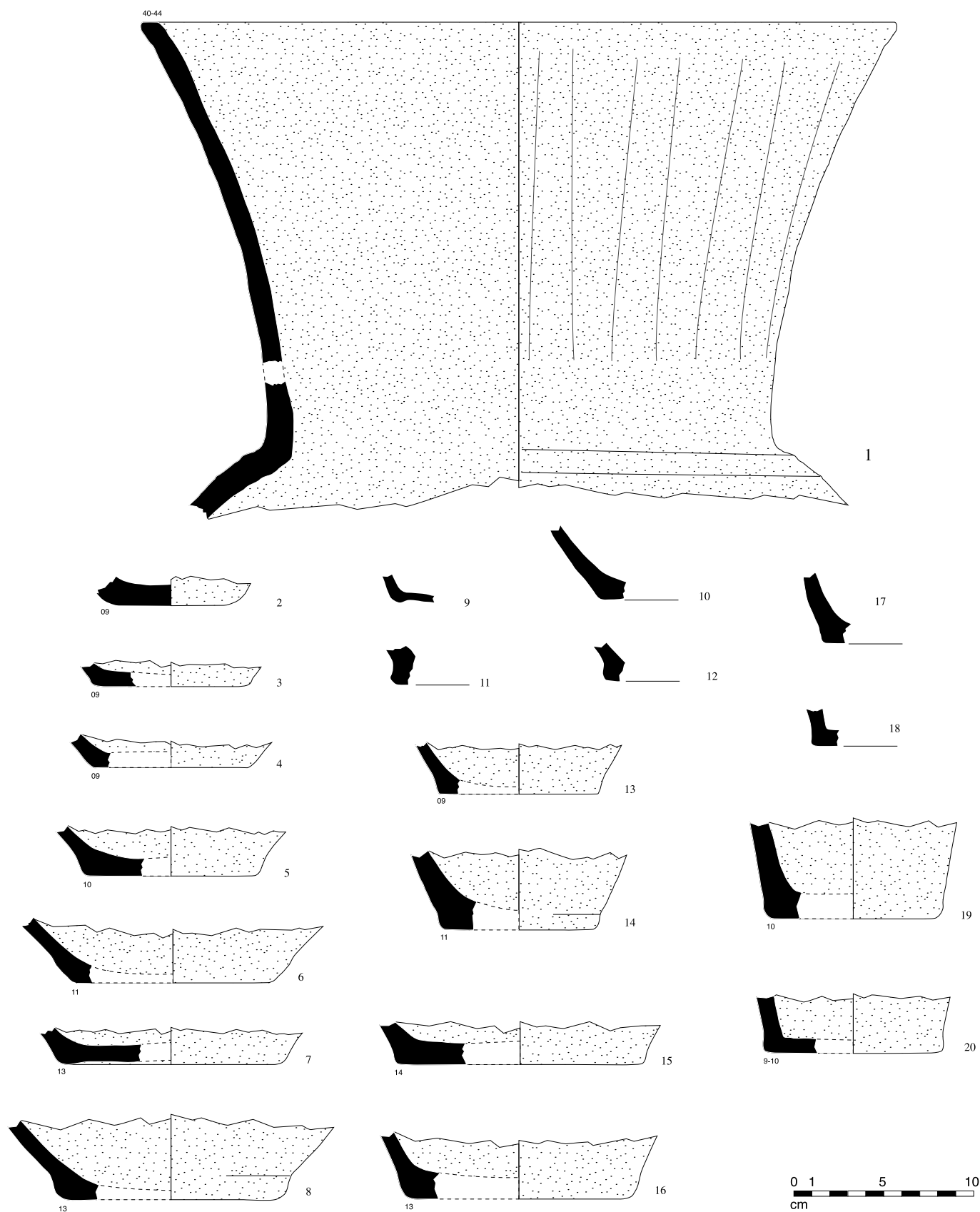
Après décapage d'une couche homogène de limon argileux brun moyen correspondant aux labours modernes (4001), le niveau archéologique est ici apparu à une profondeur comprise entre 0,90 et 1,10 m en dessous de la surface actuelle. Ce niveau est matérialisé par des vestiges d'occupation associés à du mobilier presque exclusivement non tourné, daté sans ambiguïté du premier âge du Fer, à la charnière entre les phases Grand Bassin I et Grand Bassin II.

Une seule phase d'occupation a été repérée, matérialisée par une surface de circulation (4009) en relation avec un mur en terre massive orienté NE-SO (MR 4004) ainsi qu'une fosse circulaire (FS 4007) située à proximité (fig. 49). *A contrario* de ce qui a été observé dans la parcelle C1-2111, aucune occupation datée du Bronze final n'a été mise en évidence mais la fouille n'a pas été menée ici en profondeur.

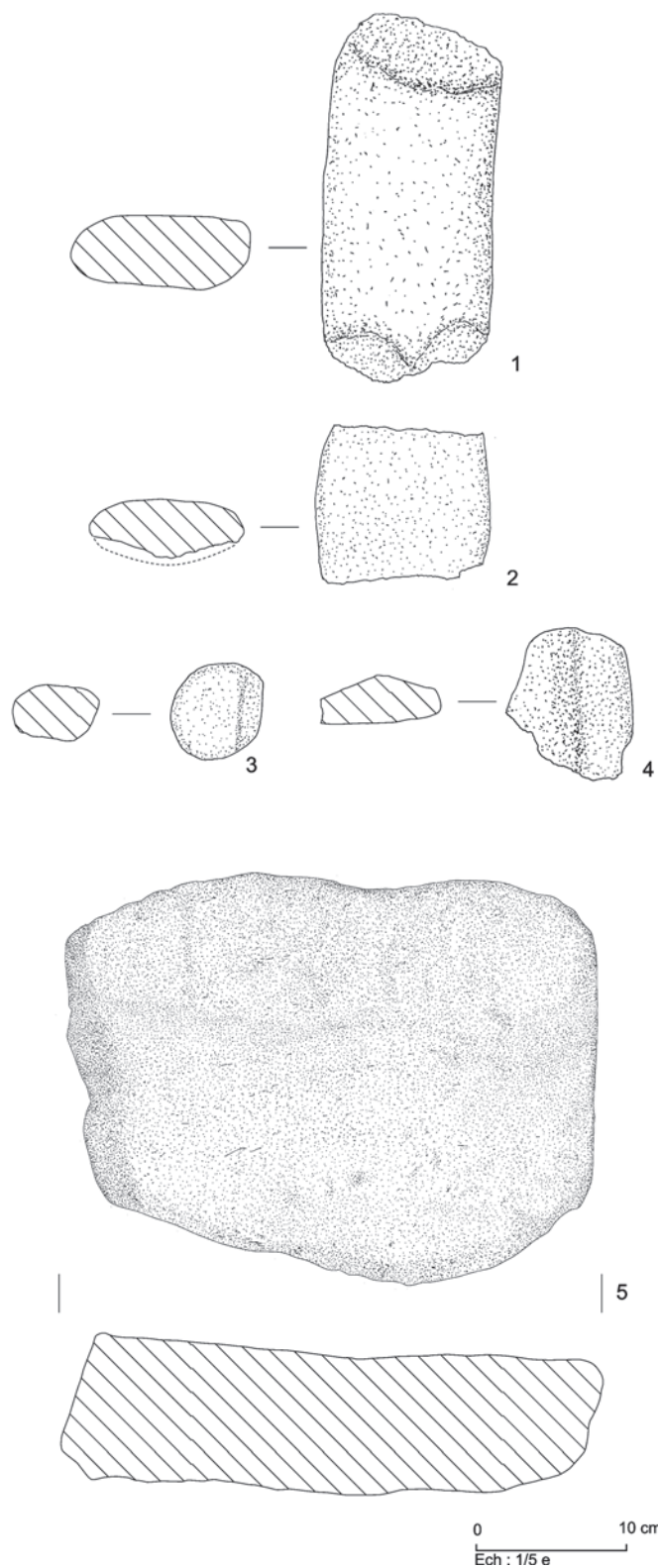
Le sol fonctionnant avec le mur MR 4004 se résume à une sédimentation qui, sur le plan géologique, se distingue



■ 46 Las Condaminos, céramique non tournée de faciès Grand Bassin I (Gailledrat, Boisson, Poupet).



■ 47 Las Condaminas, céramique non tournée de faciès Grand Bassin I (Gailledrat, Boisson, Poupet).

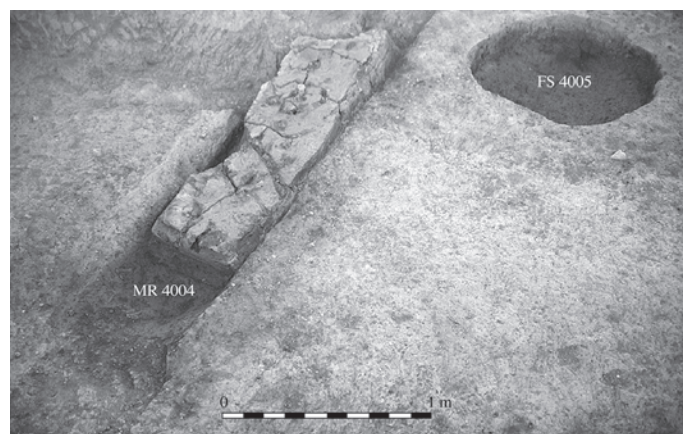


■ 48 Las Condaminos, mobilier lithique. Affutoirs (n<sup>os</sup> 1 et 2), molettes (n<sup>os</sup> 3 et 4), meule en schiste (n<sup>o</sup> 5) (Gailledrat, Boisson, Poupet).

assez peu du substrat, compte tenu de l'homogénéité du sédiment argilo-limoneux mêlé de graviers caractéristique de ce terrain. De la sorte, la surface d'occupation (4009) en relation avec les structures avoisinantes est indiquée par la présence de petits charbons épars ainsi que par un mobilier céramique à la fois rare et très fragmenté, plutôt présent du côté nord de MR 4004, parmi lequel est apparu un unique tesson informe de céramique tournée à pâte claire.

Ce niveau est scellé par une phase d'abandon, indiquée à la fois par la destruction de ce mur et par le comblement de la fosse FS 4007, réalisée en partie à l'aide de matériaux provenant de l'édifice voisin. Appuyé contre le parement méridional de MR 4004 et prolongeant ce dernier vers le SO se retrouve un amas hétérogène composé d'une terre de couleur noirâtre à rougeâtre mêlée de fragments de terre crue rubéfiés et de tessons de céramique (4006). Les éléments d'architecture en terre présentent des dimensions variables. La présence de cette couche, au demeurant relativement mince (entre 5 et 20 cm d'épaisseur) est clairement à mettre en rapport avec la destruction du mur voisin. L'interruption de ce dernier se fait par ailleurs à l'endroit où les traces de rubéfaction sont les plus nettes et où on ne retrouve que la couche de destruction (4006) qui se termine en biseau vers l'ouest. Cette couche semble alors résulter de la combustion localisée d'un ou plusieurs éléments en bois ayant entraîné l'effondrement partiel d'une partie bâtie. Il est difficile de déterminer s'il s'agissait ou non du mur proprement dit, de la couverture ou encore d'une structure lui étant adossée. En revanche, l'aspect localisé de la rubéfaction, conjugué à l'interruption du mur qui se situe précisément à ce niveau, laisse supposer l'existence d'une ouverture associée à un élément d'architecture en matériaux périssables.

Parmi les fragments de terre rubéfiés, certains présentent des empreintes de branchages, évoquant une cloison ou une toiture en torchis. En revanche, d'autres fragments se distinguent par l'absence de telles traces et se présentent sous la forme d'amas de terre compactés plus ou moins réguliers,



■ 49 Vue d'ensemble depuis le Sud-Ouest de la zone 4 (sondage) (Gailledrat, Boisson, Poupet).



avec souvent une face plane et pour certains d'entre eux une forme sensiblement rectangulaire évoquant des éléments façonnés.

Cette phase est scellée par un niveau d'abandon (4002 = 4003) constitué d'argile limoneuse de couleur brun-grisâtre. Le sédiment est assez fin et homogène et renferme d'assez nombreuses inclusions argileuses de couleur beige et quelques nodules rubéfiés. Cette couche vient recouvrir le mur MR 4004. Elle renferme un mobilier céramique à la fois rare et très fragmenté, dispersé dans toute l'épaisseur de la couche. L'ensemble évoque une destruction lente des matériaux résultant de l'effondrement des superstructures en terre crue (MR 4004).

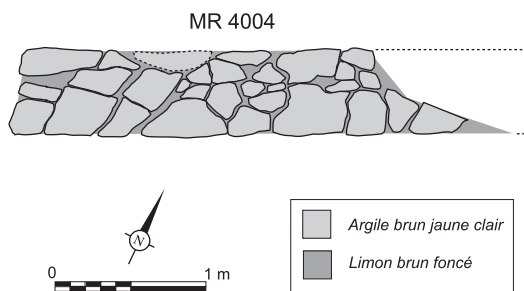
Les observations réalisées de manière assez précise sur le mur MR 4004 permettent de l'attribuer sans ambiguïté à la catégorie des murs en terre massive (fig. 50). L'ouvrage a été observé sur une longueur d'environ 2,70 m et sa largeur moyenne se situe régulièrement autour de 0,55 m. Son interruption vers le sud a déjà été évoquée, et semble bien correspondre à une ouverture (fig. 51). Ce mur à caractère massif est implanté dans une légère semelle de fondation (4011) comblée avec un matériau argilo-limoneux stérile, de couleur brune, meuble et homogène (4012). Le creusement possède une profondeur maximale d'une quinzaine de centi-

mètres, et présente un profil en « U » peu marqué, d'une largeur à l'ouverture de 0,65 m, et d'environ 0,50 m vers le bas. La base du mur semble donc légèrement enterrée, mais la pierre est totalement absente de la construction. On ne retrouve en effet aucune fondation maçonnée ni même de radier d'accroche. Seule la terre compactée a ici été mise en œuvre. Une première couche litée, dont la composition granulométrique à base de limon argileux brun-gris mêlé de graviers diffère peu de celle du substrat environnant, a été tassée dans le fond de la tranchée, sur une épaisseur d'environ 8 cm. Une seconde couche de même nature et d'une épaisseur comparable vient recouvrir la précédente, dont elle n'est séparée que par un mince lit d'argile plastique de couleur jaune clair, épais de 2 à 3 cm (4016), faisant office de joint entre les deux assises de terre évoquées précédemment. Aucun joint vertical n'a en revanche pu être observé.

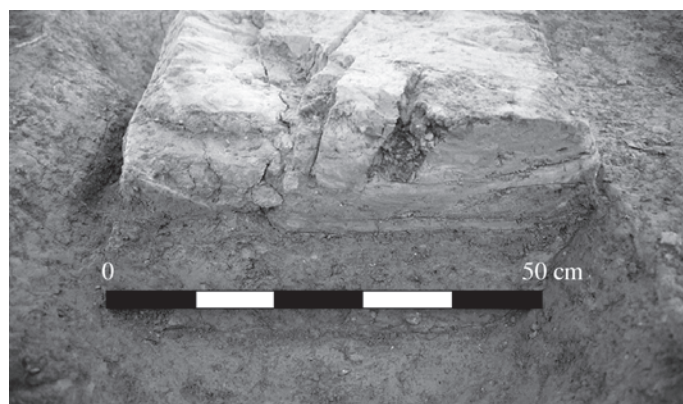
La même argile très plastique de couleur beige clair a été utilisée afin de réaliser la première assise de l'élévation du mur (4004), observée sur une hauteur moyenne de 0,20 m (fig. 52). Le choix du matériau, à savoir une argile imperméable, semble clairement motivé par la volonté d'isoler le mur des remontées d'humidité. Cette assise se compose d'éléments hétérogènes quant à leurs formes. Il s'agit en réalité d'amas argileux plus ou moins façonnés, peut-être



■ 50 Détail du niveau d'arase du mur en bauge MR4004 (Gailledrat, Boisson, Poupet).



■ 51 Relevé en plan du mur MR4004 (Gailledrat, Boisson, Poupet).



■ 52 Détail en coupe de MR4004 montrant l'assemblage des différents pains d'argile (Gailledrat, Boisson, Poupet).

partiellement séchés avant leur mise en œuvre. Certains de ces amas ont été accolés directement les uns aux autres, tandis que d'autres apparaissent séparés par un sédiment meuble de couleur brun foncé à noirâtre qui résulte de la décomposition d'éléments organiques. Certaines des mottes d'argile employées semblent alors avoir été enrobées de végétaux tandis qu'elles étaient encore à l'état humide, ceci afin de permettre leur manipulation et d'améliorer la cohésion de l'ensemble. Les dimensions de ces paquets de terre varient entre 10 et 40 cm de long pour 10 à 30 cm de large environ et une épaisseur moyenne de 20 cm. Il en est de même de leur forme, irrégulière, et de leur disposition, même si le parement sud du mur semble avoir été plus soigné.

La régularité de cette assise, qui dépasse de quelques centimètres seulement le niveau de circulation contemporain, doit être soulignée. Un soin particulier a été apporté à l'aménagement de ce niveau, non seulement imperméable, mais encore plat, qui est fait d'assise de réglage et supporte le reste de l'élévation. Celle-ci doit également avoir été réalisée en terre massive, dans la mesure où l'on ne possède aucune empreinte de poteau pouvant évoquer une paroi en torchis. Reste que le matériau utilisé a dû faire appel pour l'essentiel au sédiment environnant, de sorte que la destruction lente de l'élévation n'a guère laissé de traces dans la stratigraphie.

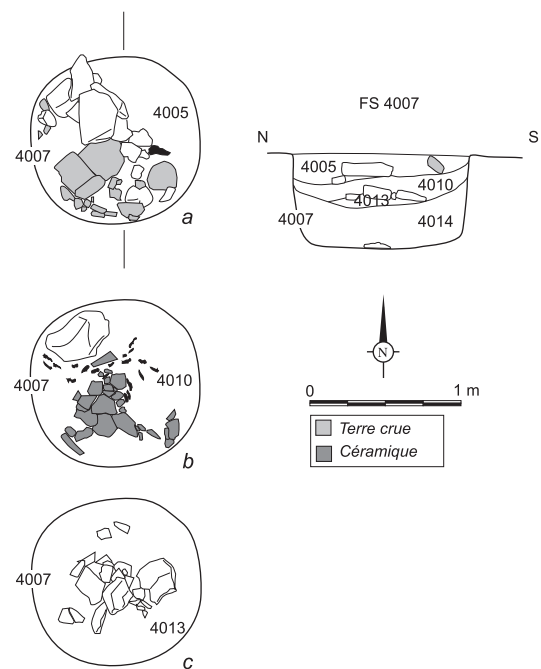
La datation du mur MR 4004, initialement fixée à la fin du VII<sup>e</sup> s. (Gailledrat *et al.* 2000), doit, au vu du mobilier présent dans la fosse FS4007, être rabaisée aux premières années du VI<sup>e</sup> s. La contemporanéité de l'ensemble est fixée par la relation existant entre le niveau de destruction et le comblement de la fosse FS 4007. Dans le contexte du Languedoc protohistorique, il s'agit toutefois (avec le bâtiment absidial de la zone 5) de l'un des exemples parmi les plus anciens de mur en terre massive faisant appel à la technique de la bauge ou « terre empilée ». La mise en œuvre de la partie enterrée de l'ouvrage et *a fortiori* celle de l'élévation ne peuvent être précisées, compte tenu de la faible lisibilité du sédiment utilisé. Reste une apparente originalité, liée en premier lieu à la présence d'une semelle de fondation, et surtout à l'emploi d'un matériau rapporté, en l'occurrence de l'argile dont les qualités plastiques et l'imperméabilité ont été mises à profit dans le but très précis de réaliser un solin isolant.

L'aspect massif de l'ensemble, qui résulte d'une largeur à la base importante, évoque des modèles relativement bien connus dans l'architecture protohistorique du midi de la Gaule (de Chazelles 1997 ; Chausserie-Laprée, de Chazelles, 2003 ; Roux 2003). Les données restent malheureusement insuffisantes pour pouvoir restituer la physionomie d'ensemble du bâtiment auquel appartient ce mur. Tout au plus peut-on conclure qu'il s'agit effectivement d'un édifice muni d'un toit de branchages recouverts de terre. De ce dernier proviennent plusieurs fragments rubéfiés ayant livré

des empreintes de végétaux, principalement mis au jour dans le comblement de la fosse FS 4007. On notera avec intérêt que l'orientation NE-SO de ce mur peut être comparée à celle de plusieurs constructions repérées dans les zones 3 et 5, ce qui laisse imaginer ici un édifice allongé, dont le grand côté est précisément orienté selon l'axe évoqué.

À proximité de la structure venant d'être décrite a été fouillée une fosse de plan circulaire assez régulier, d'environ 1,10 m de diamètre, creusée dans le substrat (FS 4007). Le creusement (4007) présente un profil en « U » régulier. Les parois, quasi verticales, tendent néanmoins à se rétrécir à la base. Le fond est quant à lui pratiquement horizontal. La profondeur conservée est de 0,60 m, ce qui semble correspondre assez sensiblement aux dimensions initiales. À signaler dans le fond de la fosse, au centre de celle-ci, une pierre plate posée à plat (fig. 53). La profondeur observée semble correspondre à la profondeur initiale de la fosse. Bien que de dimensions réduites, celle-ci a pu faire office de silo d'une capacité minimale de 570 l.

Le comblement de cette fosse comporte deux types de remplissages, qui semblent indiquer qu'elle n'était déjà plus en fonction au moment de la destruction du bâtiment voisin. En effet, un premier comblement est réalisé à l'aide d'une terre argilo-limoneuse brun gris foncé mêlée d'un rare cailloutis. Homogène et meuble, elle renferme quelques tessons et un peu de faune (4014). Près de la moitié de la fosse a ainsi été comblée, sur une hauteur d'environ 0,30 m. Le reste de la dépression a ensuite fait office de dépotoir, comblé de divers matériaux. Deux couches successives



■ 53 La fosse FS4007. Coupe et relevés en plan des différents états du comblement (Gailledrat, Boisson, Poupet).



(4013 et 4010) correspondent à deux apports contemporains constitués de terre charbonneuse mêlée de cailloux et blocs calcaires, ainsi que de fragments céramiques exclusivement non tournés. Dans un dernier temps, la fosse déjà largement remplie est comblée avec les matériaux de destruction, et plus précisément des éléments d'architecture en terre rubéfiés tout à fait comparables à ceux présents au contact du mur MR 4004. Ce dernier remplissage (4005) renferme les fragments de torchis et les amas de terre brûlée déjà évoqués, mêlés à un abondant mobilier céramique, à de la cendre et des charbons (fig. 54). Des recollages entre les fragments de vases appartenant aux Us 4005 et 4010 permettent d'attribuer l'ensemble de ces dépôts à un seul et même épisode, faisant suite à la destruction du bâtiment voisin.



■ 54 Détail du comblement de la fosse FS4007 en cours de fouille (Gailledrat, Boisson, Poupet).

Cet ensemble homogène a livré des céramiques non tournées représentatives du premier âge du Fer régional (fig. 55 et 56 ; fig. 57, nos 1 à 4). L'aspect général des récipients laisse peu de doutes quant à l'origine locale de ces céramiques (aspects sombre, coloration hétérogène et dégraissant de micaschistes). Bien que peu de sites du début de cette période soient connus, et bien que nous souffrions de la dichotomie habitat-funéraire, quelques observations s'imposent.

Tout d'abord, ce lot présente un nombre identique de formes fermées et ouvertes. Ce ratio est quasiment identique aux autres ensembles mailhacois datés du VII<sup>e</sup> et début du VI<sup>e</sup> s. Cet équilibre caractérise notamment les séries de Cambéraud (Boisson 2002) et les ensembles anciens du Cayla (Gailledrat *et al.* 2002 : 239-241). Ce phénomène semble, au vu des données accessibles, être commun à d'autres sites régionaux dont La Monédière (Bessan, Hérault). Par la suite, dans le courant du VI<sup>e</sup> s., ce ratio tourne à l'avantage des formes fermées, tant au niveau local que régional (Boisson 2003 : 99-103).

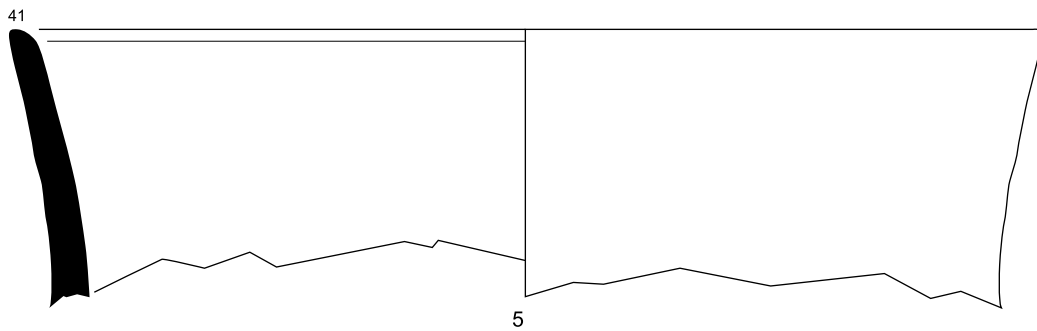
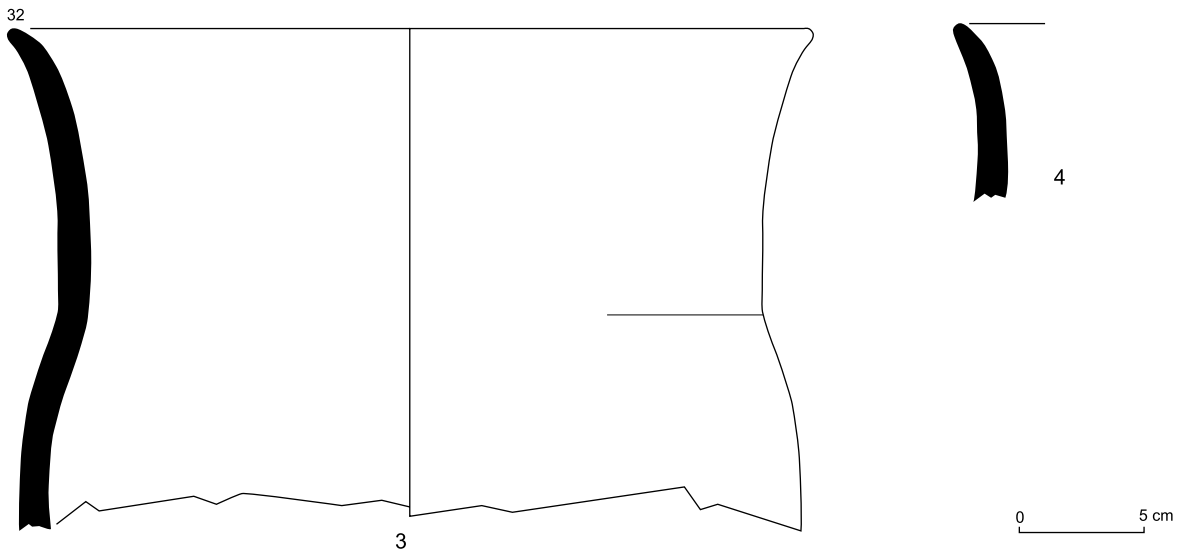
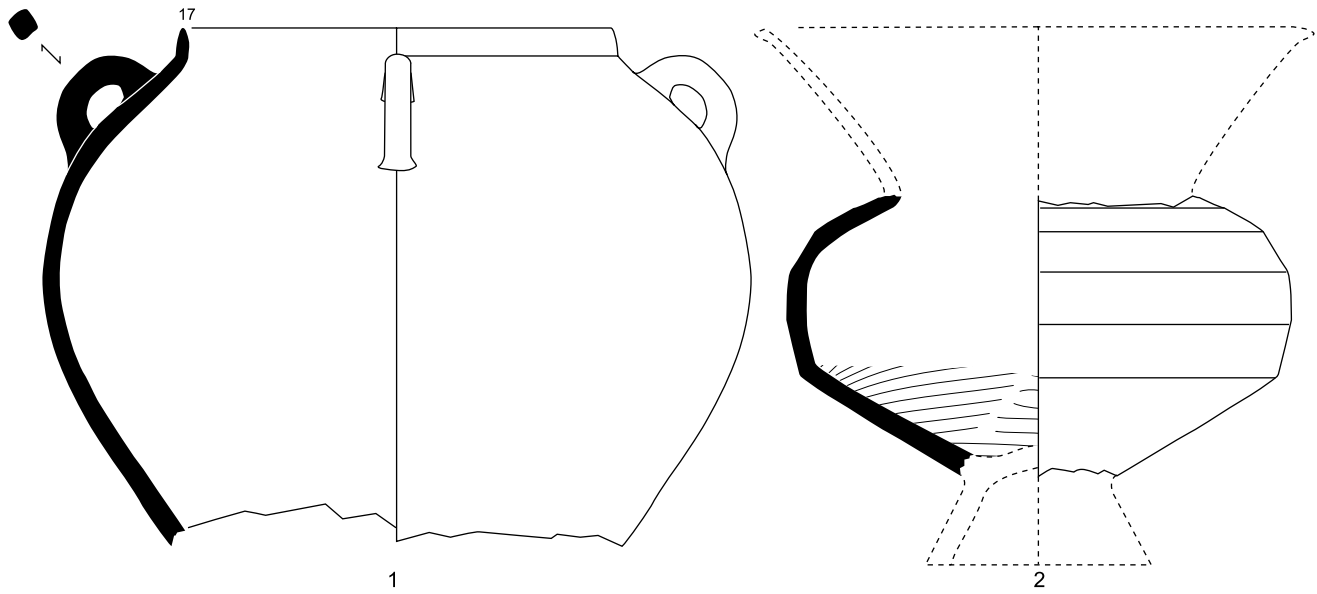
La typologie des récipients est elle aussi révélatrice. En effet, certains de ces vases trouvent leurs *alter ego* dans la nécropole du Grand-Bassin I. Ainsi, l'urne facettée à pied haut (fig. 55, n° 2) est une forme présente au sein des ensembles funéraires (fig. 58). Ces urnes, de type CNT-LOC U1a2, sont également associées aux formes à col haut et contact doux avec la panse (fig. 55, n° 3). Ces dernières ont toutefois une durée d'utilisation plus longue, couvrant également le second âge du Fer, à l'inverse des urnes CNT-LOC U1a2 qui ne dépassent guère le début du VI<sup>e</sup> siècle (Boisson 2003 : 75 et 104).

L'autre forme évoquant cet ensemble funéraire est l'urne ovoïde à bord redressé (fig. 55, n° 1), de type CNT-LOC U6d. Toutefois, cette dernière forme est plus représentée au Peyrou (Nickels *et al.* 1989), qu'à Mailhac. Ces urnes évoquent encore le répertoire inspiré des productions phéniciennes d'occident à vernis rouge et présent dans des contextes de la fin du VII<sup>e</sup> s. (fig. 58).

Les autres formes identifiables (fig. 56, nos 2 et 3) ont une chronologie d'utilisation plus lâche, couvrant l'ensemble du premier âge du Fer. Notons toutefois la présence d'un pied particulièrement haut (fig. 57, n° 3), l'une des caractéristiques des récipients fréquemment déposés dans les tombes du Grand-Bassin I et du Peyrou. Les urnes sans col, de type CNT-LOC U6, sont également utilisées postérieurement, comme en atteste le mobilier du Cayla II et de Pech Maho (Gailledrat *et al.* 2004 : 158-212). Ces urnes ont cependant un succès variable d'un site à l'autre, n'impliquant pas uniquement le facteur chronologique.

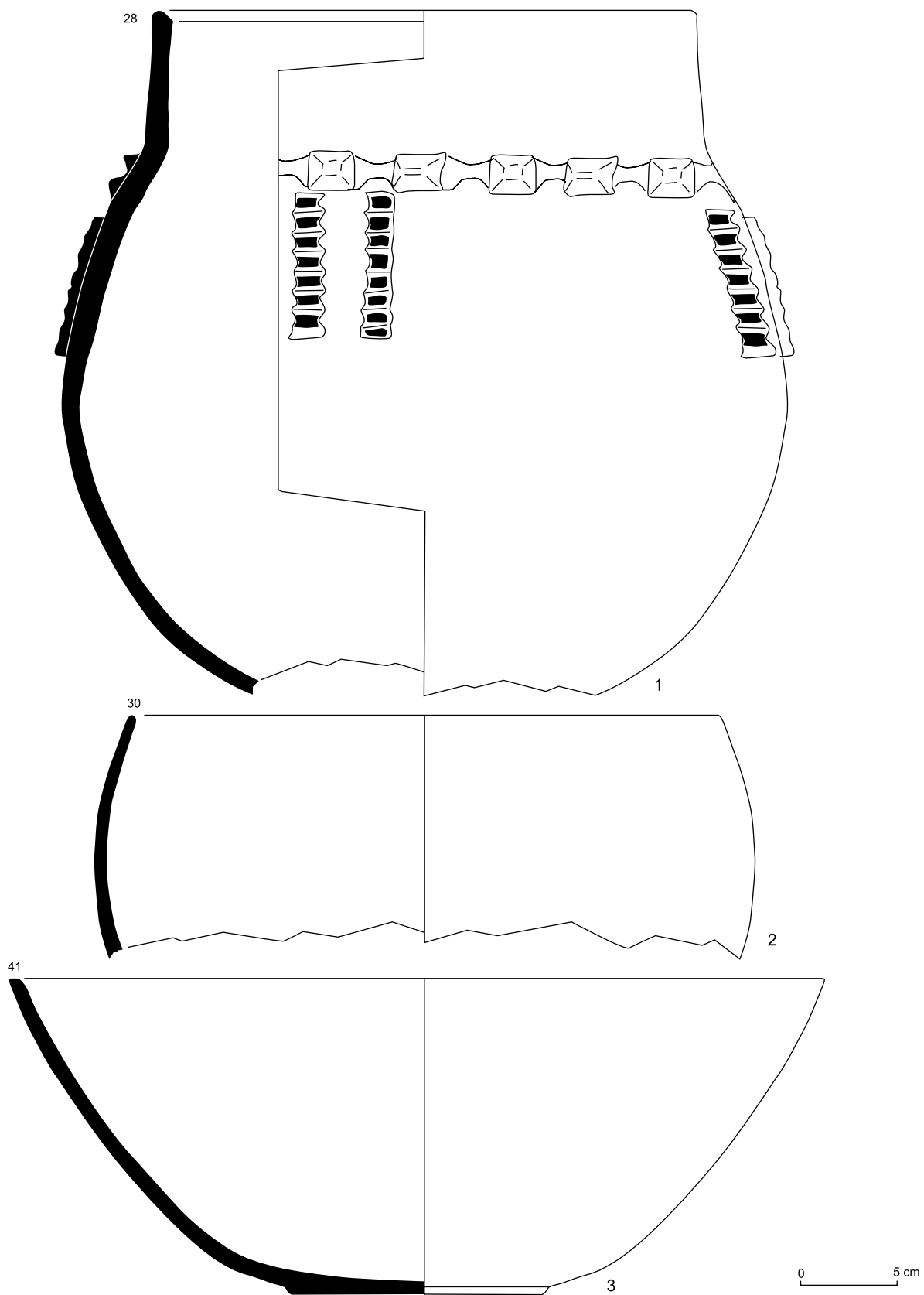
Il reste un récipient au décor particulier (fig. 56, n° 1), de forme CNT-LOC U2a. En effet, si les cordons horizontaux sont fréquemment utilisés sur ce type de récipient depuis l'âge du Bronze à la fin de l'âge du Fer, les cordons verticaux sont plus rares, particulièrement en Languedoc occidental. Tout au plus quelques fragments sont attestés à Pech Maho au VI<sup>e</sup> s. (fig. 58). Il s'agit en revanche d'un type de décoration proche de ceux rencontrés autour de Tarbes (Mohen 1980) et Castres (Giraud *et al.* 2003). En effet, ces motifs sont attestés dans les nécropoles de Gourjade et du Martinet (fig. 58), avec il est vrai une technique différente. Même si la forme diffère légèrement, le parallèle le plus proche se situe à *Ruscino* (fig. 58). Il s'agit d'un vase de grande contenance mis au jour parmi le mobilier de la maison absidiale déjà évoquée et datée rappelons-le autour de 600 av. J.-C. (Marichal *et al.* 2003 : 182-19).

De la sorte, ce lot de mobilier offre une bonne représentation du corpus de la fin du VII<sup>e</sup>-début du VI<sup>e</sup> s. et s'accorde totalement avec les quelques données dont nous disposons pour les habitats de cette période. À titre d'exemple, ces formes sont également présentes dans les petits gisements alentours comme Cambéraud (Boisson 2002) et ceux de référence, comme la nécropole du Grand-Bassin I.

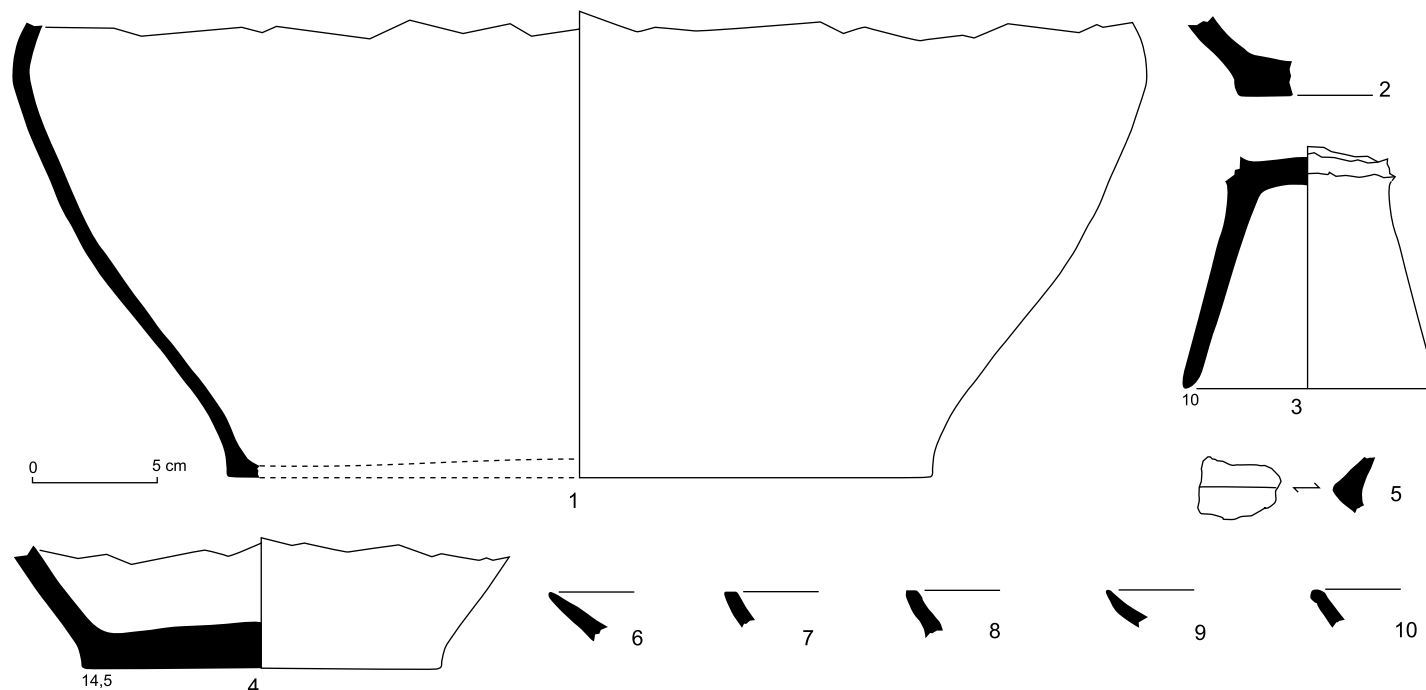


■ 55 Le Traversant (zone 4), céramique non tournée de faciès Grand Bassin I (Gailledrat, Boisson, Poupet).





■ 56 Le Traversant (zone 4), céramique non tournée de faciès Grand Bassin I (Gailledrat, Boisson, Poupet).



■ 57 Le Traversant (zone 4), céramique non tournée de faciès Grand Bassin I (Gailledrat, Boisson, Poupet).

### 5. La phase Grand Bassin II (v. 575-525)

Cette phase, bien que peu représentée, a néanmoins été clairement identifiée au Traversant, comme en témoigne un mobilier céramique épars ainsi que diverses structures isolées mises au jour dans la zone 5 (fig. 18). Les vestiges sont présents uniquement dans la partie septentrionale de la parcelle, au piémont du Cayla, par ailleurs densément occupé à cette époque (Cayla II). Ils doivent être mis en relation avec une occupation de bas de pente, dont la manifestation la plus nette se situe au niveau des fouilles 49 et 50 d'O. et J. Taffanel, autrement dit sur la parcelle limitrophe de la zone 3 (fig. 27). L'étude de ces derniers ensembles a montré que les vestiges rencontrés correspondaient à des structures d'habitat possédant une chronologie centrée sur la phase Cayla IIa, autrement dit l'intervalle 575-525 av. J.-C. (Gailledrat *et al.* 2002).

Le niveau correspondant à cette phase est caractérisé par un faciès mobilier où dominent très nettement les céramiques modelées mais où sont néanmoins présentes de manière récurrente diverses productions tournées, notamment des céramiques à pâte claire et grise monochrome, amphore étrusque, massaliète ou ibérique, qui constituent autant de critères de datation pertinents permettant d'évoquer de manière générale le VI<sup>e</sup> s. et plus précisément le milieu ou la seconde moitié de celui-ci.

Quelques structures ont également été identifiées, fosses et trous de poteau. Malgré l'indigence des sols correspondants,

l'absence de mobilier plus récent que la fin du VI<sup>e</sup> s. dans l'ensemble de la séquence stratigraphique observée (réserve étant faite de mobiliers d'époque romaine présents en surface de manière erratique) plaide en faveur d'une appartenance au même intervalle chronologique.

Dans la zone 3, le nettoyage ayant fait suite au décapage mécanique a permis de recueillir quelques fragments céramiques attribuables à cette phase. Ce matériel est malgré tout très résiduel, et se voit associé à des tessons d'amphore italique qui témoignent de l'aspect remanié des niveaux superficiels. De la sorte, il n'a pas été possible de repérer de niveaux en place datant de cette époque.

La zone 5 a, pour cette phase, livré la documentation la plus explicite, même si la stratigraphie est une nouvelle fois austère. Dans les parties centrale et méridionale de la zone, les niveaux récents ont été arasés. Cependant, un silo de dimension importante à profil en ampoule a été repéré (FS 5017). Son comblement incluait un mobilier céramique abondant et homogène, indiquant une datation vers le milieu du VI<sup>e</sup> s. (Gailledrat *et al.* 2002 : 222-224).

Cette structure mise à part, des observations stratigraphiques plus fines ont pu être réalisées sur une surface d'ampleur limitée, en l'occurrence dans la partie nord de la zone 5 (secteurs D et F) (fig. 18), mettant en évidence l'existence de séquences d'occupation successives (fig. 59). Les différents dépôts ont en commun le même sédiment brun gris argilo-limoneux que celui déjà décrit. Des passées gravillonneuses, résultant pour la plupart de colluvionnements, contribuent à préciser différents sols, parfois marqués par

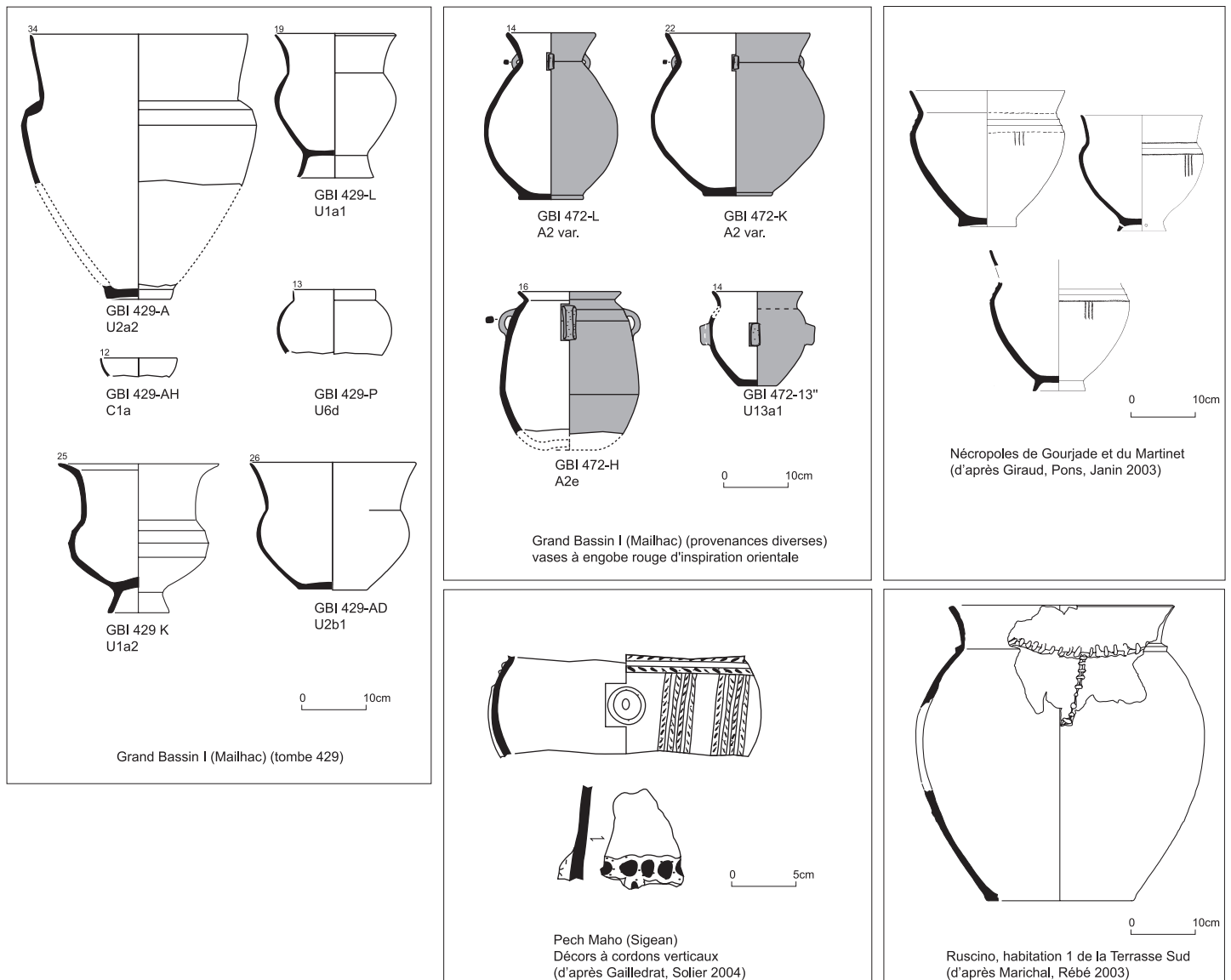
des tessons à plat. La sédimentation inclut un cailloutis épars et d'assez nombreux charbons de petite taille ainsi que de la terre rubéfiée. Enfin, des inclusions de terre crue, dessinant parfois des empreintes plus ou moins régulières, témoignent communément de la désagrégation d'architectures en terre.

### 5.1. LE SECTEUR D

Faisant suite au décapage mécanique, le nettoyage du secteur D (fig. 59) a mis en évidence le sommet du niveau d'occupation protohistorique (5132), à la base des niveaux remaniés depuis l'époque romaine (5174). Le mobilier recueilli est homogène et se situe chronologiquement dans

les limites de la phase Cayla II (CNT-LOC, CLAIRE indet.), malgré la présence de quelques tessons résiduels, en l'occurrence un fragment à décor mailhacien, et un fragment décoré d'un cordon simple, probablement attribuable au Bronze ancien.

Dans la partie nord du secteur, une première phase sédimentaire est marquée par un niveau homogène (5143=5175) de terre argilo-limoneuse de couleur brun-gris, mêlée de graviers assez abondants et d'inclusions d'origine anthropique, correspondant à une phase de sédimentation lente. Le mobilier, homogène, associe divers éléments caractéristiques de la phase Grand Bassin II : la majorité du mobilier céramique est non tournée, tandis que sont attestées l'amphore massaliète micacée, la céramique grise monochrome, et enfin la céramique à pâte claire.



■ 58 Éléments de comparaison régionaux pour le mobilier de la fosse FS4007 (Gailledrat, Boisson, Poupet).

L'amphore massaliète micacée, ici résiduelle, doit quant à elle être datée au plus haut du dernier tiers du VI<sup>e</sup>s. La non tournée apporte peu de précisions chronologiques, même si les formes présentes doivent plutôt être rapportées en majorité à la fin du premier âge du Fer.

Ce niveau recouvre un sol (5176) repéré sur une dizaine de mètres carrés dans l'angle nord-est du secteur, et matérialisé au niveau de la berme par un radier de tessons uniquement constitué de fragments non tournés. Un pendage N-S assez important, et dans une moindre mesure O-E, traduit l'érosion partielle de ce niveau de sol.

Parmi le mobilier, essentiellement non tourné, on relève la présence d'un bord de coupe CNT-LOC C3a (fig. 61, n° 4). Deux fragments à pâte claire indéterminés appartiennent à la même couche, mais n'apportent aucune précision chronologique. L'ensemble du mobilier présente néanmoins un faciès Cayla II. Il est probable que c'est à ce même niveau qu'il faut attribuer le creusement des trous de poteau rencontrés dans ce secteur, avec dans ce cas une profondeur restituée d'environ 30 cm.

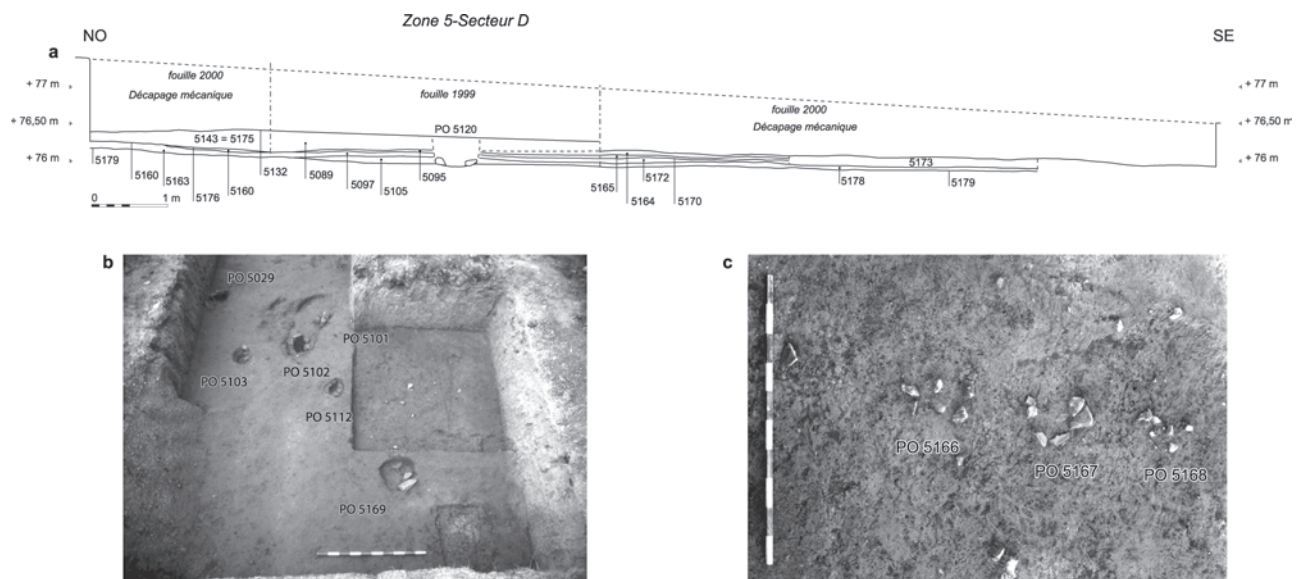
Sous ce sol, deux phases sédimentaires successives ont été distinguées (5160 = 5177 et 5163). Elles se différencient en particulier par une variation dans la densité des graviers présents dans le sédiment. La première (5160) est constituée de terre argilo-limoneuse de couleur brun-gris foncé, compacte et hétérogène, avec un gravier peu abondant et un cailloutis épars, marqué également par des concentrations charbonneuses, quelques nodules de terre crue et du mobilier céramique. Ce dernier laisse une fois de plus apparaître la prépondérance des céramiques non tournées. On soulignera la présence d'un fragment informe de céramique de Grèce

de l'est. L'absence de productions régionales tournées (à pâte claire ou à cuisson réductrice) est notable, mais ne peut constituer un argument chronologique pour situer ce niveau à un moment relativement ancien à l'intérieur de la phase Cayla II. Une datation dans le courant du VI<sup>e</sup>s. est probable, sans plus de précisions possibles.

La seconde (5163 équiv. à 5095) est nettement plus gravillonneuse que la précédente. Observée sur une fenêtre de quelques mètres carrés, elle a livré un mobilier exclusivement non tourné, malheureusement dépourvu d'éléments significatifs ainsi qu'un fragment d'affutoir en quartzite. La datation de cette couche est plus imprécise mais doit encore être située dans les limites du VI<sup>e</sup>s.

Dans la partie sud du même secteur (fig. 59), une stratigraphie similaire a été mise en évidence. Deux phases sédimentaires successives (5164 et 5165) recouvrent une surface d'occupation fortement anthropisée (5170=5173). Le mobilier est homogène, avec une fois encore la prépondérance de la céramique non tournée et la présence en quantités non négligeables de céramiques tournées à pâte claire, ibéro-languedociennes et de quelques fragments d'amphore massaliète micacée, de grise monochrome et d'amphore ibérique. On retrouve alors la même séquence chronologique que dans la partie nord, avec une datation vers la fin du VI<sup>e</sup>s.

La sédimentation de sol 5170 se développe sur une couche composée de limon brun-gris foncé, mêlé de nombreux graviers, compacte et homogène (5172). Quelques galets sont présents, ainsi que des nodules de terre brûlée, rares ou moyennement représentés. L'absence de mobilier ne permet pas de préciser la datation de cet horizon. En revanche, il



■ 59 Zone 5, secteur D, coupe stratigraphique NO-SE et détail des vestiges observés (Gailledrat, Boisson, Poupet).



surmonte une couche (5178) caractérisée par la présence de céramiques tournées à pâte claire, associées à de la céramique modelée, largement majoritaire. On datera cette nouvelle couche de la première moitié ou du milieu du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Toujours dans ce secteur, différentes structures se rapportent à cette phase « récente ». Il s'agit principalement de trous de poteau, repérés par la présence du calage de pierre les accompagnant et dont ne subsiste que la partie inférieure, le départ du creusement ne pouvant qu'être restitué (fig. 59). Leur implantation dans des niveaux clairement datés du VI<sup>e</sup> s. nous donne malgré tout un *terminus post quem*. Si certains alignements sont visibles (ainsi PO5156, 5167 et 5168), aucune amorce de plan ne peut cependant être restituée.

La fosse FS 5161 se rattache également à cette période. Le creusement (5161) présente un plan circulaire assez régulier, d'environ 60 cm de diamètre, avec un profil en U, sur une profondeur conservée de 70 cm. Le comblement (5162) consiste en un limon argileux brun gris moyen mêlé de cailloutis et incluant des tessons ainsi qu'un fragment de torchis avec empreinte de clayonnage. Le mobilier comporte essentiellement de la céramique non tournée (167 fr.), associée à de la céramique à pâte claire (20 fr.).

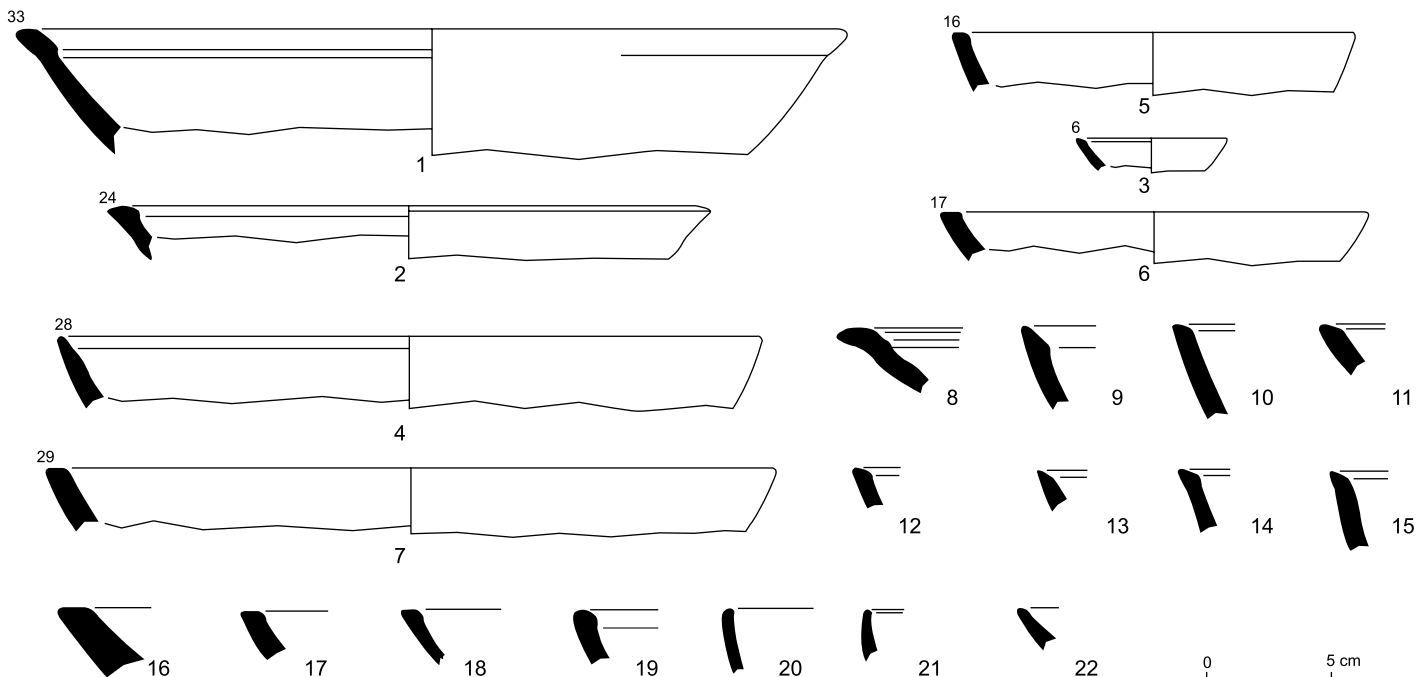
Parmi le mobilier résiduel, on note la présence d'un tesson non tourné à décor mailhacien (BF IIIb) et d'un autre à décor excisé (Fer I).



■ 60 Vue depuis le Sud du secteur F (zone 5) (Gailledrat, Boisson, Poupet).

## 5.2. LE SECTEUR F

Dans l'angle NO de la zone 5 (fig. 18), une nouvelle fenêtre a été ouverte (fig. 60) en privilégiant une lecture fine de la stratigraphie existante. Les observations réalisées ont également révélé la présence de niveaux datés de la fin du premier âge du Fer, contemporains de ceux observés dans le secteur D, et compris dans l'intervalle 575-525/500 environ.



■ 61 Le Traversant (zones 3 et 5), céramique non tournée de faciès Grand Bassin II. Coupes (Gailledrat, Boisson, Poupet).

Une succession de couches correspond à diverses phases de sédimentation lente avec inclusions de rejets anthropiques, partiellement associées à des structures excavées (fosses) et des calages de poteau, vestiges de constructions en torchis.

La fouille s'est arrêtée sur un niveau de sédimentation indifférenciée (5181) qui, dans la partie orientale du secteur, a été atteint directement après le décapage mécanique. Dans la partie occidentale, une première séquence intervient avec la déposition de deux couches (5130 et 5171), caractérisées par une sédimentation lente, mêlée de rejets anthropiques divers.

La première couche (5171) correspond à une sédimentation homogène, argilo-limoneuse, compacte, de couleur brun-gris foncé. Assez faiblement anthropisée, elle est mêlée d'assez nombreux graviers. La seconde (5130) consiste en une couche de terre argilo-limoneuse de couleur brun-gris foncé, compacte et homogène, mêlée de graviers et avec la présence irrégulière de petits charbons et de nodules de terre cuite. Le mobilier céramique est assez fragmenté, et présent dans toute l'épaisseur de la couche.

Le faciès mobilier est explicite : si les céramiques non tournées sont majoritaires, elles sont néanmoins associées à des céramiques tournées, régionales (P-CLAIRE, GR-MONO) ou importées (GREC-OR, A-MAS, IB-PEINT, A-IBE). Parmi ces dernières, on relèvera la présence de deux fragments informes intéressants. Le premier correspond à un fragment de vase ouvert d'origine orientale, probablement phénicienne, à pâte orangée, engobe blanc sur la face interne (vase ouvert) et filet peint de couleur lie-de-vin (fig. 63, n° 1). Le second, possiblement corinthien, possède une pâte jaunâtre et un vernis noir de mauvaise qualité, écaillé. L'ensemble de ces éléments nous permet de proposer une datation vers le milieu ou dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s.

Deux calages de poteau apparemment isolés (PO 5153 et 5134) sont implantés dans ce niveau. Dans ce secteur, il n'a malheureusement pas été possible de mettre en évidence d'autres vestiges de construction en torchis.

La couche suivante (5136 équiv. 5140), homogène, se distingue par une recrudescence des graviers et la présence d'un cailloutis épars. Le mobilier dessine un faciès similaire au précédent. Ici, la présence de deux fragments informes de céramique attique, malheureusement inidentifiables, nous donne néanmoins un point de repère chronologique dans la mesure où à Mailhac les premiers apports attiques ne remontent pas au-delà de la décennie 540-530 environ. Il semble alors qu'il faille situer dans le dernier quart du VI<sup>e</sup> s. la datation de cette couche. Nous donnant par la même occasion un *terminus post quem* pour la couche déposée au dessus (5124).

Ce niveau est recoupé par une fosse à fonction indéterminée (FS 5126). Le creusement (5139) est de plan subcirculaire, d'environ 90 cm de diamètre, avec un profil en cuvette,

observé sur une profondeur d'une quarantaine de centimètres. Le départ du creusement est incertain. Le comblement comprend deux couches distinctes. La première (5144) se compose d'une terre argilo limoneuse de couleur brun-gris mêlée de quelques graviers et nodules de terre cuite. Le mobilier comprend presque exclusivement de la céramique non tournée, associée à un fragment informe de céramique à pâte claire. Un cailloutis épars est présent à la surface de la couche. La fin du comblement est réalisée à l'aide d'un sédiment comparable (5126), plus compact et hétérogène comprenant de nombreuses inclusions de nodules de terre brûlée de dimensions variables, ainsi qu'un mobilier céramique abondant, exclusivement non tourné.

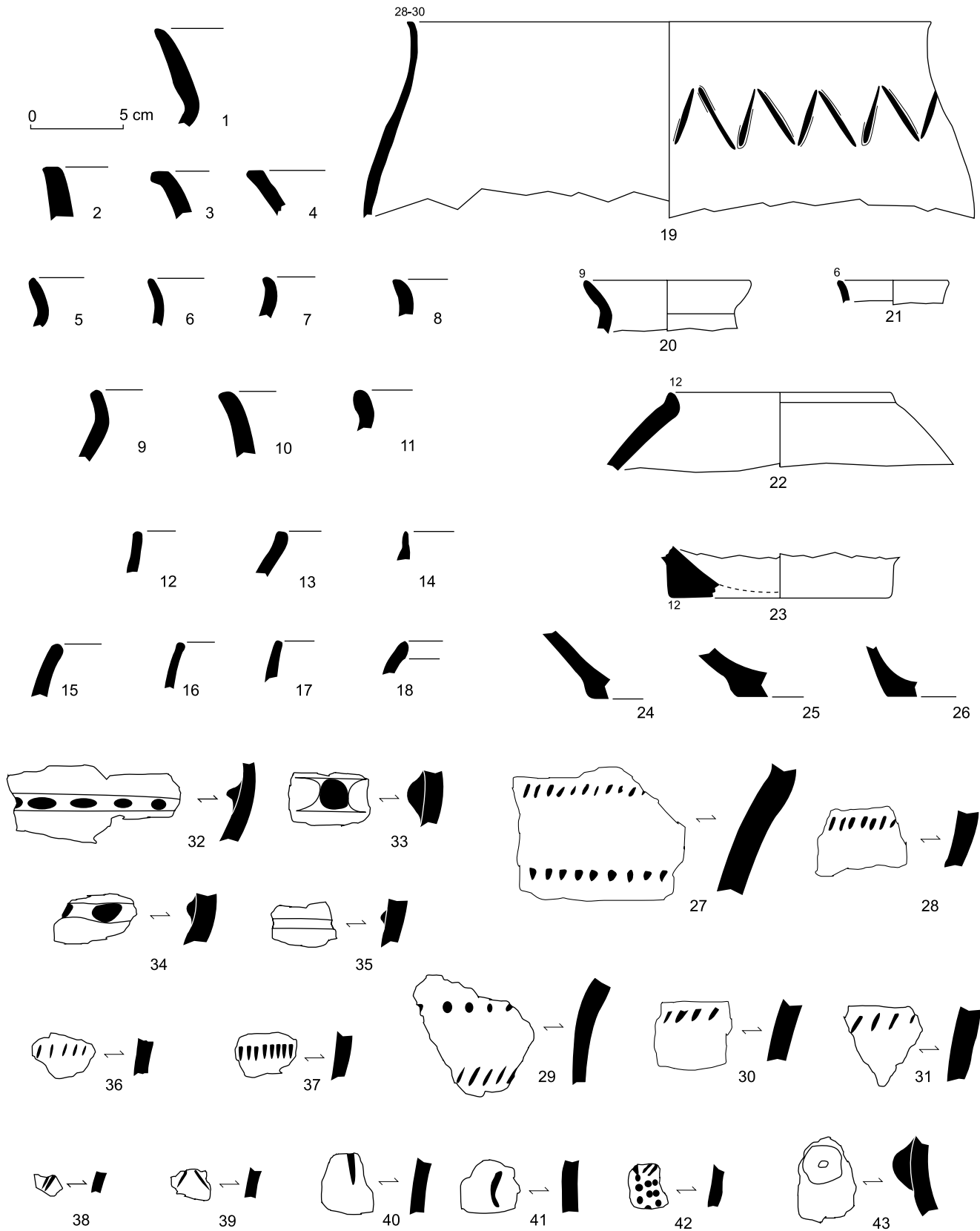
Le dernier niveau d'occupation rencontré (5124) se situe en limite de la zone remaniée par les labours, et se voit encore marqué par la présence intrusive de rares fragments céramiques d'époque romaine (amphore italique et tarraconaise). Observé dans l'ensemble du secteur F, ce niveau est matérialisé par une couche de terre argilo-limoneuse, compacte et homogène, mêlée d'assez nombreux graviers, de couleur brun-gris foncé à moyen.

L'ensemble de cette séquence contemporaine de la phase Cayla II se caractérise par un mobilier à dominante homogène, principalement constitué de céramique non tournée (fig. 61 et 62). Parmi ce dernier, les urnes à profil sinueux ou sans col semblent prédominer (fig. 62), associées à d'assez nombreuses formes ouvertes. Les éléments disponibles restent peu nombreux. Tout au plus peut-on souligner les fortes similitudes entre Le Traversant et les autres gisements contemporains, tant sur le territoire communal que régional (Rancoule 1984), avec notamment cette meilleure représentation des urnes vis à vis des coupes. Quelques décors particuliers appuient en outre ces similitudes.

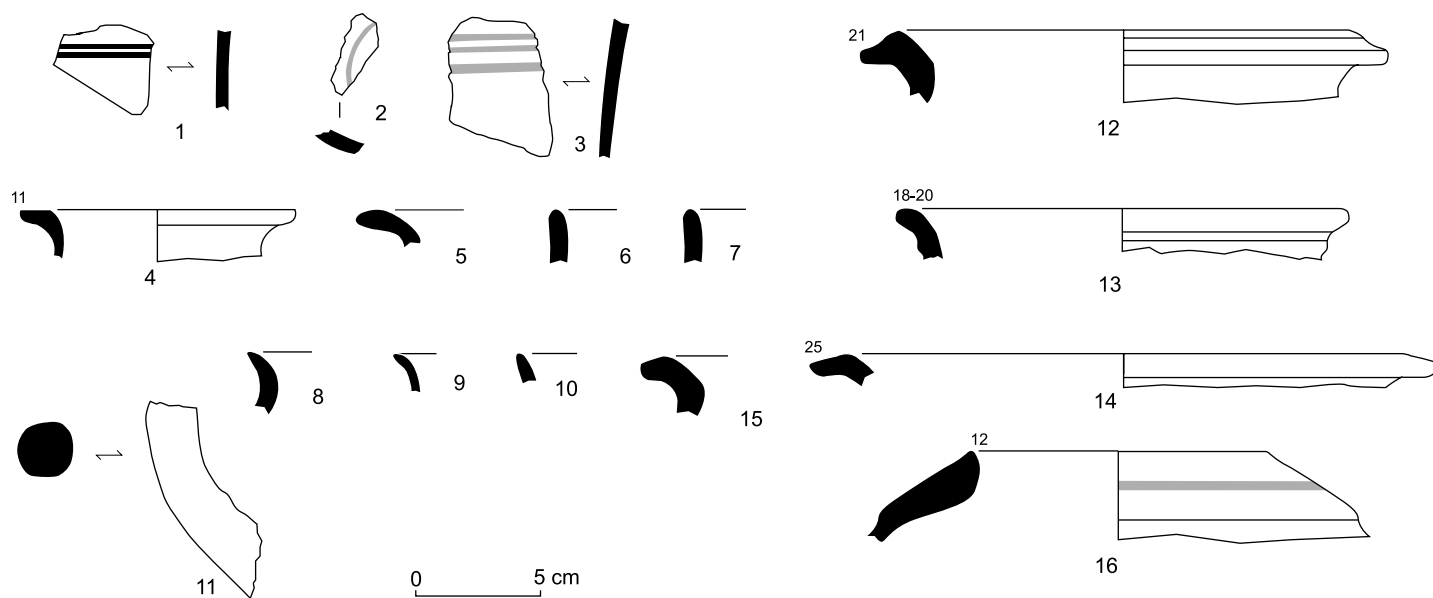
Parallèlement, sont déjà bien présentes les céramiques tournées de provenance régionale (IB-LANG, GR-MONO) ou importée (A-MAS, A-IBE, IB-PEINT, GREC-OR et AUT-VN) (fig. 63). Associé à un rare petit mobilier atypique (fig. 64), ce matériel évoque un faciès caractéristique de la fin du VI<sup>e</sup> s. (fig. 65). La fragmentation importante du mobilier ne permet malheureusement pas d'affiner la datation au-delà de ce constat.

## 6. Un ensemble sculpté du premier âge du Fer

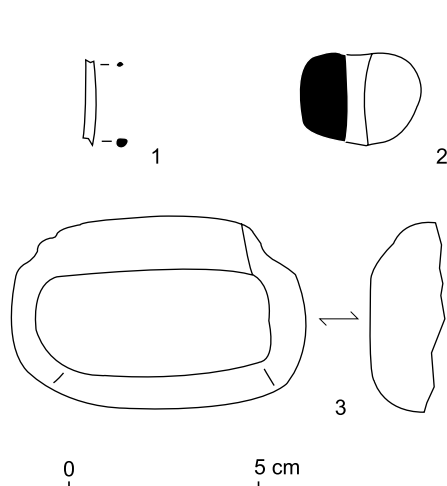
Toute considération esthétique mise à part, la découverte la plus spectaculaire réalisée au Traversant et devant être mise sur le compte des manifestations d'ordre rituel demeure celle de l'ensemble sculpté mis au jour en 1997 et publié par ailleurs (Gailledrat, Bessac 2000). Exceptionnel compte tenu de sa situation géographique et chronologique,



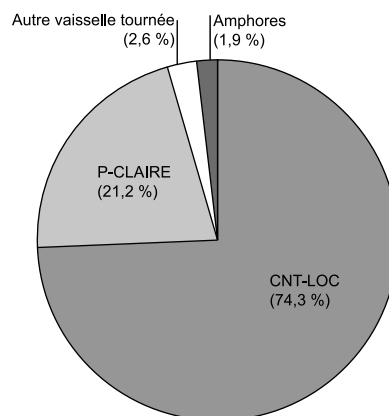
■ 62 Le Traversant (zones 3 et 5), céramique non tournée de faciès Grand Bassin II. Urnes et décors (Gailledrat, Boisson, Poupet).



■ 63 Le Traversant (zones 3 et 5), céramique de Grèce de l'Est (n° 1) ; céramique à pâte claire indéterminée (n°s 2 et 3) ; pâte claire massaliète (n°s 4 à 9) ; grise monochrome (n° 10) ; amphore ibérique (n° 11) ; ibérique peinte ou ibéro-languedocienne (n°s 12 à 16) (Gailledrat, Boisson, Poupet).



■ 64 Le Traversant (zones 3 et 5), petit mobilier. Bronze (n° 1), fusaïole en terre cuite (n° 2), molette en grès (n° 3) (Gailledrat, Boisson, Poupet).



NFR : 2357

Intrusions : 1 fr. d'amphore italique

■ 65 Le Traversant (zones 3 et 5), répartition du mobilier céramique de la phase Cayla II (Gailledrat, Boisson, Poupet).

cet ensemble comprend plusieurs éléments lapidaires distincts volontairement brisés, puis déposés dans une fosse à caractère votif (DP 3101) (fig. 66). De fait lacunaire, il se compose de plusieurs blocs de grès travaillés localement selon une technique de taille lithique, dont au moins deux peuvent être attribués à des représentations zoomorphes très stylisées. La première, interprétée comme un lion en posture couchée (a), s'inscrit dans un répertoire orientalisant, et évoque par là même de multiples parallèles dans le monde Ibérique ancien. Le second élément reconnu correspond à

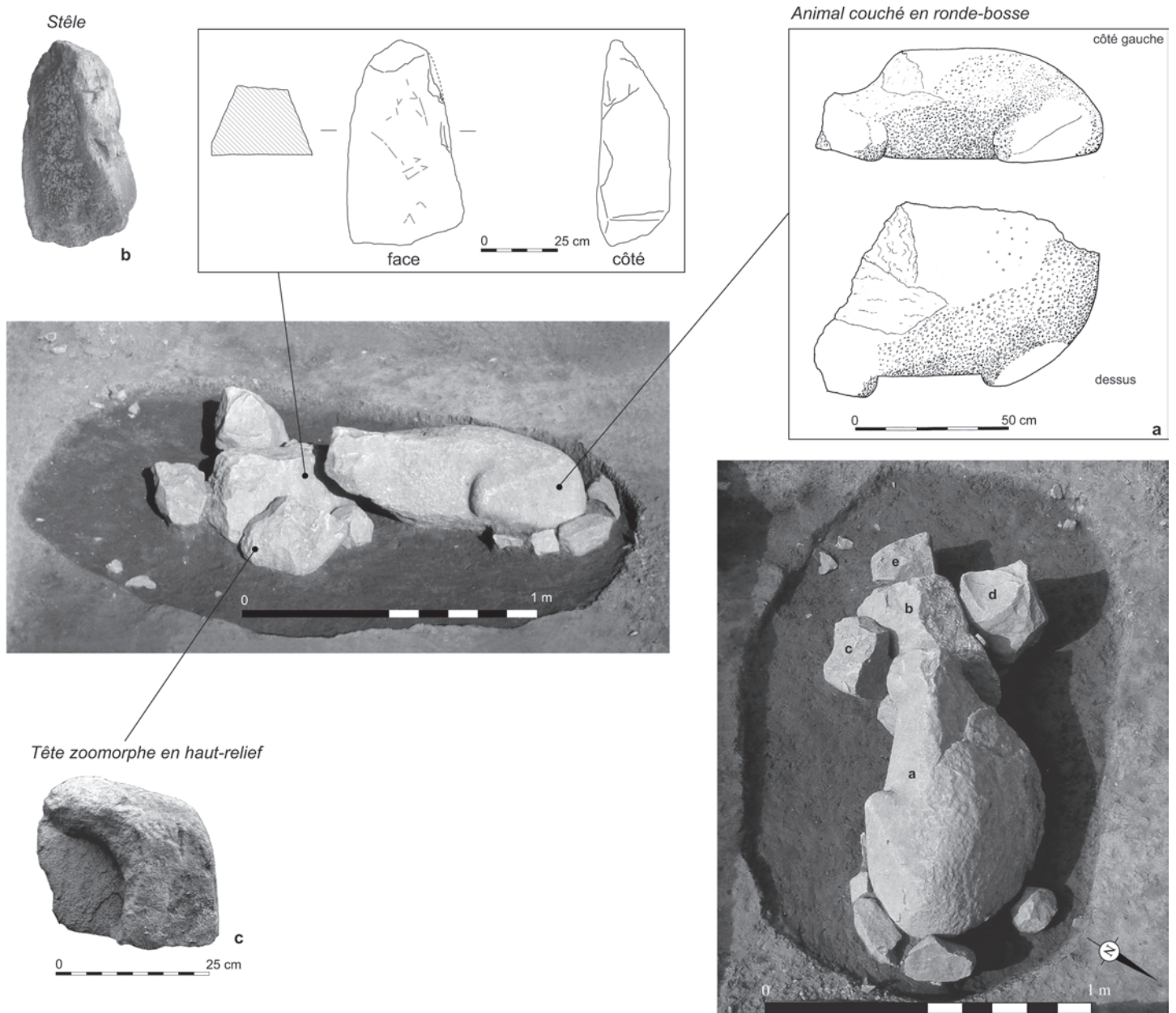
un bloc travaillé en haut relief, qui évoque quant à lui une tête d'animal, peut-être un cheval (c). Un dernier bloc présentant une large face plane marquée d'incisions obliques ou en « V », doit enfin être compris comme une stèle (b). Tous ces éléments ont, par analogie avec ce qui se passe dans le monde ibérique, pu éventuellement faire partie d'un monument funéraire, mais la fouille n'a révélé ni leur emplacement ni leur destination originelle. Concernant la datation de cet ensemble, outre les arguments stylistiques, on a du mal à envisager une datation plus basse



que la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. La stratigraphie laisse pourtant entrevoir d'autres propositions, dans la mesure où le départ du creusement ainsi que le niveau de sol correspondant ont été arasés. Par ailleurs, le comblement de cette fosse n'a livré aucun mobilier datable hormis un fragment de coupe carénée non tournée qui ne peut être antérieur à la phase de transition Bronze / Fer ce qui nous donne pour le moins un *terminus post quem* (fig. 19, n° 5). Apparu directement lors du décapage de cette partie du site, l'ensemble n'est donc malheureusement pas scellé par un niveau daté. Reste malgré tout un constat de vraisemblance, dicté par l'absence, sur

l'ensemble de la surface explorée au Traversant, de structures datées postérieurement à la fin du VI<sup>e</sup> s., réserve étant faite de celles d'époque romaine. Autrement dit, on ne possède ici aucune trace d'occupation couvrant l'intervalle compris entre la fin du premier et la fin du second âge du Fer.

Reste bien évidemment la question de la nécropole du Grand Bassin, dont les tombes les plus méridionales, datées du début du V<sup>e</sup> s., se situent à quelques 200 m de là (fig. 3 et 27). Sachant qu'il n'existe aucune solution de continuité entre cette avancée de la nécropole et la fosse votive dont il



■ 66 L'ensemble sculpté DP3101 (Gailledrat, Boisson, Poupet).

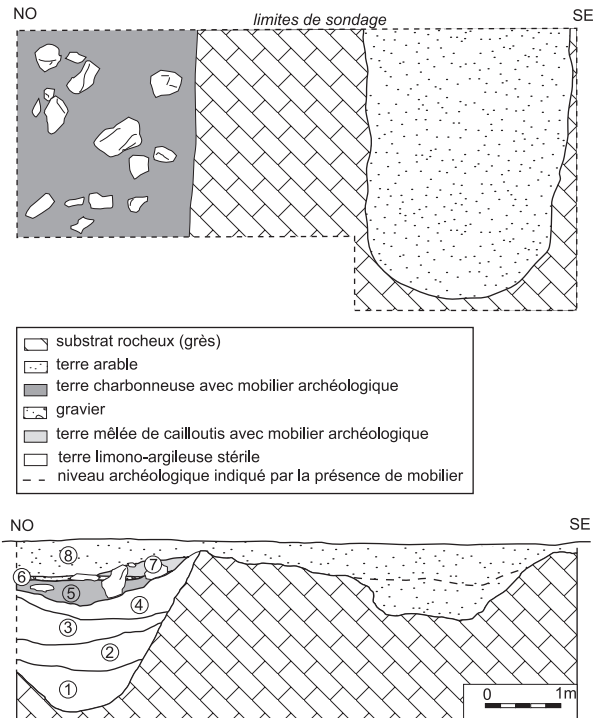
est question ici, faut-il alors absolument chercher à établir une relation entre les deux ? L'argument chronologique n'est pas ici déterminant, même si on envisage plus volontiers pour cette partie du Midi que l'émergence d'une statuaire (mais peut-on employer ce terme pour ce qui reste un cas isolé ?) se fasse dans le courant du V<sup>e</sup> s. plutôt que durant le siècle précédant. L'autre argument est celui de la possible destination funéraire de cet ensemble, hypothèse qui nous tente d'établir le lien avec la nécropole voisine du Grand Bassin, mais ici encore aucun élément déterminant ne peut être mis en avant. Quand bien même il s'agirait des vestiges d'un monument funéraire arasé, on ne saurait pour autant écarter la possibilité d'une sépulture isolée plus ancienne, ou d'un autre type de structure relevant du domaine social ou du domaine religieux.

## 7. Le Traversant 1952

Le sondage pratiqué par O. et J. Taffanel en 1952 dans la partie nord-est de la parcelle (fig. 2 et fig. 27) a livré de son côté une somme d'information que les résultats des fouilles récentes du Traversant éclairent d'un jour nouveau. Les vestiges rencontrés l'ont été entre 20 et 50 cm en dessous du niveau de sol actuel. Il s'agit de deux possibles creusements, parallèles, pratiqués dans le substrat gréseux avec une profondeur et une amplitude inégale. La forme et la disposition de ces dépressions évoquent, hypothèse la plus plausible, des aménagements d'origine anthropique. L'indécision des fouilleurs quant à l'identification de ces dépressions laisse néanmoins la porte ouverte à d'autres interprétations, en l'occurrence de simples failles du substrat rocheux, accentuées par un processus d'érosion. Dans les deux dépressions observées, le départ de ce qui semble malgré tout être un creusement a disparu, et seule subsiste la partie entaillant le substrat en cet endroit (fig. 67).

Le premier « fossé », vers le sud-est, présente un profil en cuvette à fond plat irrégulier. Sa profondeur conservée est comprise entre 50 cm (au NO) et 1 m (au SE). La largeur restituée au départ du creusement peut être estimée à environ 2,50 m. D'après les notes de fouille Taffanel, cette dépression était comblée d'une couche homogène de « terre légère argilo-calcaire », qui correspond apparemment à la terre meuble de couleur marron qui caractérise en cet endroit l'horizon de terre arable. Un niveau archéologique en place est néanmoins indiqué marqué par la présence de mobilier céramique. Ce dernier comprend notamment « la partie supérieure d'un vase ibérique » ainsi que des tessons gris de « plat phocéén », tous deux concentrés dans la partie méridionale de la couche (notes de fouille Taffanel, inédites).

Le second « fossé », au nord-ouest, présente quant à lui un profil en « V » assez marqué, à fond concave irrégulier. Sa



■ 67 Relevé des structures mises au jour en 1952 dans la partie nord du Traversant (d'après O. et J. Taffanel, notes de fouilles, inédites).

profondeur moyenne conservée est de 2,10 m. La largeur restituée au départ du creusement est estimée à environ 3,50 m. Ce creusement était colmaté par une série de couches de terre limono-argileuse pratiquement stériles (couches 1 à 4), puis par une couche de terre carbonneuse mêlée de mobilier archéologique (céramique, faune) d'une épaisseur maximale de 35 cm, mêlée d'assez nombreux blocs et moellons. Les fouilleurs précisent qu'il faut noter « la présence de céramique non tournée, d'amphore de Marseille, de céramique ibérique (œnochoé, partie supérieure d'un vase), de céramique grise (plat), d'ossements animaux non brûlés, et d'un bout de bronze » (notes de fouille Taffanel, inédites). Une mince couche de graviers (environ 5 cm d'épaisseur), marquant semble-t-il un épisode de colluvionnement, (n° 6) est déposée à la suite. Enfin, l'ensemble est scellé par une nouvelle couche d'environ 20 cm d'épaisseur (n° 7) malheureusement non décrite. Le mobilier présent ne peut donc être distingué de celui provenant de la couche 5, on peut néanmoins supposer par défaut que les fragments d'amphore de Marseille et l'œnochoé en pâte claire mentionnés précédemment, de même que les ossements animaux groupés en tas, proviennent effectivement de ce niveau.

L'ensemble du mobilier recueilli doit être rapporté à la dernière phase du comblement de ces dépressions (fig. 68). La datation de cet ensemble se révèle à dominante homogène, malgré l'association de quelques éléments résiduels appartenant

indiscutablement aux VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup>s. (ainsi les deux bords de céramique grecque orientale et la plupart des éléments de céramique ibérique peinte) avec des séries de la fin du deuxième âge du Fer (céramique de la côte catalane, céramique celtique). L'essentiel du mobilier se rapporte à cette dernière période, et invite à dater la fin du comblement dans le courant du IV<sup>e</sup>s.

Ces creusements, possibles vestiges de fossés, ont donc fini d'être colmatés à un moment que l'on qualifiera de « tardif » au regard de la chronologie fournie par les autres zones du Traversant. Le *terminus ante quem* fourni par les couches recélant du mobilier céramique (n<sup>os</sup> 5 et 7) ne résout pas le problème de la datation de ces aménagements. Dans le même

temps, la base du comblement correspond à une succession de couches pratiquement stériles, qui évoquent des phases successives de colluvionnement impossibles à situer dans le temps.

Au vu de l'étagement topographique de ces creusements et de leur direction, soit immédiatement au piémont du Cayla et parallèle à ce dernier, au vu également de leur morphologie qui évoque bel et bien un système de double fossé, on est amené à s'interroger sur leur éventuelle relation avec un système défensif de l'habitat protohistorique, qu'il s'agisse du Cayla ou pourquoi pas du Traversant.

La tentation existe alors de mettre en rapport cette « anomalie » avec celle dont il est à présent avéré qu'il

Type	NFR			NMI			NBD			Forme	Code	Éléments représentés
	nb	%/tot	%/grp	nb	%/tot	%/grp	nb	%/tot	%/grp			
celtique	1	0,41	0,54	1	2,78	3,33	1	3,57	4,17	urne	CELT ind.	1b
attique	1	0,41	0,54	1	2,78	3,33	0	0,00	0,00	coupe à tige	AT-VN 398-413	1f
cl-mas.	33	13,52	17,74	6	16,67	20,00	6	21,43	25,00	coupe à anses	CL-MAS 420	1b
										coupe à anses	CL-MAS 425	1b
										olpé	CL-MAS 522	1b
										cruche	CL-MAS 525	3b
										autre	CL-MAS ind.	2f
cot-cat	2	0,82	1,08	1	2,78	3,33	0	0,00	0,00	autre	COT-CAT ind.	2t
grec-or	4	1,64	2,15	2	5,56	6,67	2	7,14	8,33	kylix	GREC-OR Ky0	1b
										kylix	GREC-OR KyB2	1b
ib-lang	34	13,93	18,28	9	25,00	30,00	5	17,86	20,83	jarre	IB-LANG 10	3b
										gobelet caréné	IB-LANG 113	2b
										jarre	IB-LANG 20	2a
										jarre	IB-LANG 30	1f
										urne	IB-LANG 50	1d
										cruche	IB-LANG 60	1a
										autre	IB-LANG ind.	1a
ib-peint	30	12,30	16,13	4	11,11	13,33	4	14,29	16,67	jarre	IB-PEINTE 1222c	3a
										jarre	IB-PEINTE 2221c	3b
										urne à oreillettes	IB-PEINTE 2413	1b
										jarre	IB-PEINTE ind.	1f
TOURNEE FINE	105	43,03	56,45	24	66,67	80,00	18	64,29	75,00			
cct-loc	16	6,56	8,60	2	5,56	6,67	2	7,14	8,33	autre	CCT-LOC ind.	2b, 1f
com-gre	6	2,46	3,23	1	2,78	3,33	1	3,57	4,17	autre	COM-GRE ind.	1b
TOURNEE COM.	22	9,02	11,83	3	8,33	10,00	3	10,71	12,50			
cnt-loc	59	24,18	31,72	3	8,33	10,00	3	10,71	12,50	autre	CNT-LOC ind.	3b, 2f, 1a
VAISSELLE	186	76,23	100,00	30	83,33	100,00	24	85,71	100,00			
a-etr	2	0,82	4,00	1	2,78	20,00	1	3,57	25,00	amphore	A-ETR 3C	1b
										amphore	A-ETR ind.	1a
a-gre	4	1,64	8,00	1	2,78	20,00	0	0,00	0,00	amphore	A-GRE IND.	4t
a-ibe	3	1,23	6,00	1	2,78	20,00	1	3,57	25,00	bord	A-IBE bd4d	1b
										amphore	A-IBE ind.	2a
a-mas	41	16,80	82,00	2	5,56	40,00	2	7,14	50,00	bord	A-MAS bd6	2b
										amphore	A-MAS ind.	2a
AMPHORES	50	20,49	100,00	5	13,89	100,00	4	14,29	100,00			
dolium	8	3,28		1	2,78		0	0,00		jarre	DOLIUM ind.	8t
TOTAL	244	100,00		36	100,00		28	100,00				

■ 68 Inventaire du mobilier céramique mis au jour dans le comblement du « fossé » du Traversant (Gailledrat, Boisson, Poupet).



s'agit d'un véritable fossé, dont le fonctionnement intervient à un moment compris entre le Bronze final IIIb et les tout débuts de l'âge du Fer (FS 5053). Reste que la connexion topographique entre les deux est loin d'être évidente. Par ailleurs, et dans l'hypothèse où les dépressions fouillées par O. et J. Taffanel constituent effectivement des vestiges de fossés, il faut très vraisemblablement imaginer que le système défensif de cet habitat que constitue le binôme Cayla-Traversant ou, plus prudemment si on raisonne en termes de synchronie, le Cayla et ses abords de bas de pente, a connu des évolutions multiples dont on ne possède qu'une image très imparfaite. Il est clair à ce propos que l'intégration des fossés dans le système défensif des oppida est précisément une des caractéristiques de la zone languedocienne. De la sorte, il n'y aurait rien d'étonnant à voir ici un système de fossés distincts, à mettre en relation avec les phases Cayla II (v. 575-450) ou pourquoi pas Cayla III (v. 450-325) de l'oppidum, telles qu'elles ont été définies en leur temps par les mêmes O. et J. Taffanel.

### **8. Réflexions sur l'habitat de Mailhac au Bronze final IIIb et au début du premier âge du Fer**

Les données issues de la fouille du Traversant, confrontées à celles déjà acquises par O. et J. Taffanel, permettent de mieux cerner l'évolution de l'habitat protohistorique mailhacois entre les X<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s. et le VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. Bien évidemment, la notion d'habitat se doit ici d'être globale, ou mieux « englobante », dans la mesure où le site ne peut être considéré comme étant le seul référent utilisable. L'échelle d'analyse spatiale, pour être pertinente, doit ici être déplacée au niveau du terroir, autrement dit d'une entité géographique relativement circonscrite, occupée, exploitée et gérée non seulement sur le plan économique mais également sur le plan politique par un groupe humain donné.

Dans le cas de Mailhac, les limites de ce terroir sont assez bien perceptibles à l'heure actuelle. Reste à en apprécier la validité pour ces époques anciennes : des limites physiques sont clairement inscrites dans le paysage, avec comme épicentre la vaste dépression bordée à l'Ouest par la Serre d'Oupia, au Sud par les reliefs de La Garrigue, et à l'est par ceux d'Olargues et Les Oules (fig. 3). Vers l'est, le cours de la Cesse constitue une limite probable avec le terroir voisin où se trouve le village actuel de Bize-Minervois. Au nord-ouest, le paysage collinaire traversé par les ruisseaux de Saint-Jean-de-Caps et du Répudre constitue un ensemble plus segmenté, qui se densifie rapidement au niveau de l'ensellement de La Prade. Pour qui vient de l'est et de la plaine narbonnaise, une fois passés les reliefs enserrant la dépression mailhacoise, le Cayla constitue encore, tout autant que le village actuel situé pour ainsi dire au pied de

la colline, le référent visuel incontournable, qui apparaît comme étant au centre d'un ensemble physique tangible et reconnaissable.

Bien évidemment, cartographier un tel espace pour rendre compte de la réalité protohistorique reste une construction théorique. Ceci étant, on ne peut que constater l'apparente cohérence du schéma proposé, avec ce qui constitue en fin de compte un point d'articulation ou un noyau central (qu'il s'agisse du Cayla ou du village actuel, le schéma de principe reste le même) autour duquel se dessine un espace modélisable en un cercle d'environ 3 km de rayon.

C'est en fonction de ce cadre que peut alors être envisagée, pour la période qui nous intéresse, une approche plus fine du schéma de peuplement de ce terroir entre la fin de l'âge du Bronze et les débuts de l'âge du Fer. Entre habitats et nécropoles, les données acquises à Mailhac sont en effet multiples et permettent une certaine approche globale de l'évolution de cette société protohistorique. Dans le cadre du midi méditerranéen, se pose la question du processus conduisant à l'émergence des habitats de hauteur fortifiés, et plus encore à ce qui constitue l'amorce d'une véritable urbanisation.

Dans cette perspective, l'opposition présumée entre habitat groupé et dispersé est trop souvent traduite en termes d'opposition entre habitat de hauteur et habitat de plaine. Le vocabulaire utilisé n'est pas innocent : sans même reprendre le terme parfois controversé d'« oppidum », des termes tels que « village », « bourgade » sont souvent réservés au premier type d'habitat alors que le second, avec il est vrai des sites de moindre taille pour la plupart d'entre eux, est le plus souvent assimilé à de simples fermes ou hameaux. Or de telles distinctions sont parfois subjectives, ne serait-ce qu'en raison de la méconnaissance des ces petits habitats de plaine, ces « fermes indigènes » qui, lorsqu'elles ont pu faire l'objet d'observations suffisantes, nous renvoient en définitive une image souvent contrastée (Mauné 1998).

Parler de peuplement équivaut en outre à parler d'occupation des sols, et de ce fait du rapport homme-milieu qui se développe dans le cadre de sociétés fondamentalement rurales. On devine à Mailhac l'existence de potentialités agricoles largement suffisantes pour les besoins de la communauté installée à cet endroit, mais on est bien en peine de pouvoir en proposer une quelconque estimation, eu égard notamment à l'extrême rareté des données paléo-environnementales. Certaines observations géo-archéologiques importantes pour notre propos ont néanmoins été effectuées pour cette période. L'histoire du paysage au piémont du Cayla a ainsi été abordée en détail, contribuant de manière significative à la compréhension des gisements archéologiques présents du Traversant et des nécropoles voisines (Poupet 2000).

Le piémont oriental du Cayla, au Traversant, présente une topographie en dôme, avec un double pendage vers l'est et



le sud. Ces terrains dont la nature sédimentaire a été décrite, bien que traversés par des cours d'eau saisonniers et bordés au sud par le cours du Répudre, sont malgré tout relativement secs, et en tout cas suffisamment viables pour être concernés par de l'habitat, avec non seulement des constructions, mais également des zones d'ensilage souterrain, et probablement de pacage. Du côté des nécropoles voisines, la situation diffère sensiblement, avec des terrains fortement hydromorphes, voire marécageux, d'où émergent un certain nombre de petites éminences liées à l'existence d'affleurements de grès et qui ont été mises à profit pour l'installation des sépultures (Poupet 2000 : 193). Les champs cultivés à la fin de l'âge du Bronze et durant le premier âge du Fer doivent donc se situer plus loin, et notamment dans les valons situés à l'ouest du Cayla, là précisément où l'on retrouve les petites installations de Tournejade pour le Bronze final IIIb, Cambéraud ou St-Jean-de-Caps pour le Fer I, et sur les coteaux qui, vers l'est, enserrent cette vaste dépression où se situe le village actuel de Mailhac (fig. 8).

C'est dans un tel contexte qu'il convient de resituer l'ensemble des données archéologiques qui nous permettent de saisir l'évolution de l'habitat mailhacois (du moins ses grandes lignes), ceci entre le X<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. Or, si la désertion du Cayla au profit des terrains situés en contrebas, que l'on constate durant la période « Grand Bassin I », semble constituer une rupture, il n'en demeure pas moins que, tout au long de la période considérée, l'habitat s'organise au sein du terroir en fonction de ce point central que constitue le Cayla ou son prolongement du Traversant. Autrement dit, au-delà du basculement évoqué entre habitat de hauteur et habitat de plaine, il existe une forme de continuité bien plus porteuse de sens. Ce basculement n'est d'ailleurs que provisoire, puisqu'au VI<sup>e</sup> s. un mouvement inverse se produit, et que le noyau d'habitat principal se déplace sur le Cayla (phase Cayla II). Le site au sens large du terme n'est donc pas « déserté » aux débuts de l'âge du Fer, et on est même en droit de s'interroger sur le bien-fondé d'une telle distinction entre le Cayla et le Traversant, cet « autre » site en fait distant d'à peine quelques dizaines de mètres du premier...

Quoiqu'il en soit, et dans la mesure où cette distinction n'est que formelle, l'habitat du Traversant possède manifestement durant la phase « Grand Bassin I » une emprise importante, d'au minimum 6 ha. Autrement dit, il ne s'agit ni plus ni moins que de la surface approximative peut-être occupée au Bronze Final IIIb sur le plateau du Cayla, même si une occupation plus limitée, circonscrite à la partie nord de la colline, peut être envisagée au vu de la dispersion des vestiges mobiliers d'époque mailhacienne (Carozza 1997) (fig. 69). Pas plus dans un cas que dans l'autre, cette emprise ne signifie nécessairement une occupation dense, proche de celle que l'on connaît par la suite dans les limites fortifiées des *oppida* de l'âge du Fer. Cette nécessaire distinction entre espace occupé et espace bâti laisse à penser

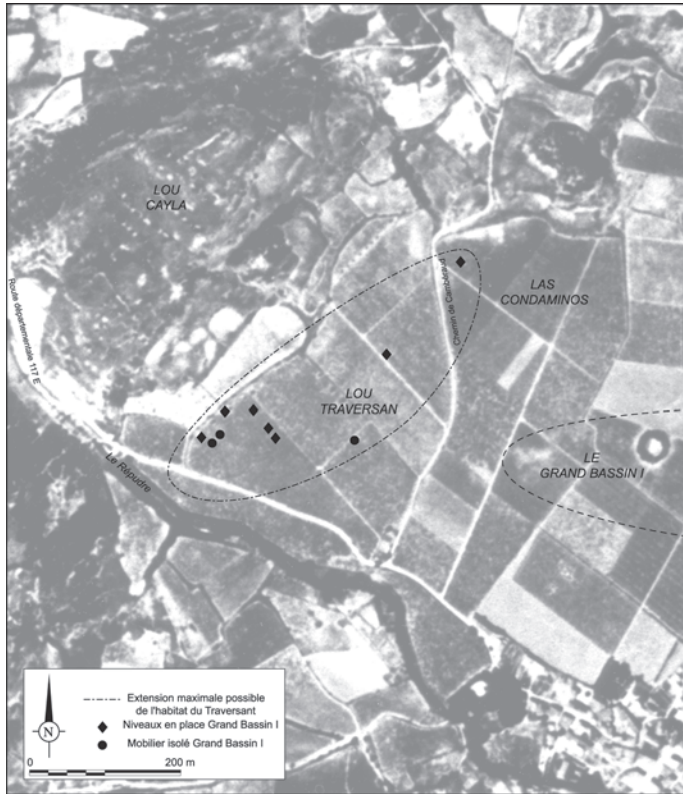
que des espaces vides conséquents ont existé, tandis que la morphologie même de cette agglomération à structure lâche a nécessairement dû évoluer au cours du temps.

Ici encore, les découvertes réalisées au Traversant s'avèrent trop lacunaires. Néanmoins, l'image donnée d'un côté par la zone 3, de l'autre par la zone 5, va dans le sens des remarques formulées précédemment, en ce sens que dans un cas (zone 3) on observe un groupement cohérent de trois constructions relativement proches les unes des autres, et dans l'autre (zone 5) une aire ouverte où prennent place de grands foyers en fosse à vocation collective. Bien évidemment, on ne dispose pas d'arguments chronologiques suffisants pour évoquer une stricte contemporanéité entre ces différentes structures. On peut tout au plus considérer qu'il s'agit là de deux « images » complémentaires qui nous permettent de restituer la morphologie de l'habitat du début de l'âge du Fer.

Si on ne peut parler de rupture (fig. 70), n'en demeure pas moins une évolution importante liée à la désaffection d'un secteur bien précis (le Cayla), évolution dont on entrevoit le déroulement mais dont on ignore en fin de compte les motivations. Quoiqu'il en soit, il ne semble pas qu'il faille chercher une explication dans un hypothétique éclatement de l'habitat, et donc de la communauté, à un moment où les



■ 69 Le binôme Cayla-Traversant au Bronze final IIIb. Inventaire des points de découverte et essai de restitution du schéma d'implantation de l'habitat (fond : CCJ ; DAO : Gailledrat, Boisson, Poupet).



■ 70 Le binôme Cayla-Traversant au Grand Bassin I. Inventaire des points de découverte et essai de restitution du schéma d'implantation de l'habitat (fond : CCJ ; DAO : Gailledrat, Boisson, Poupet).

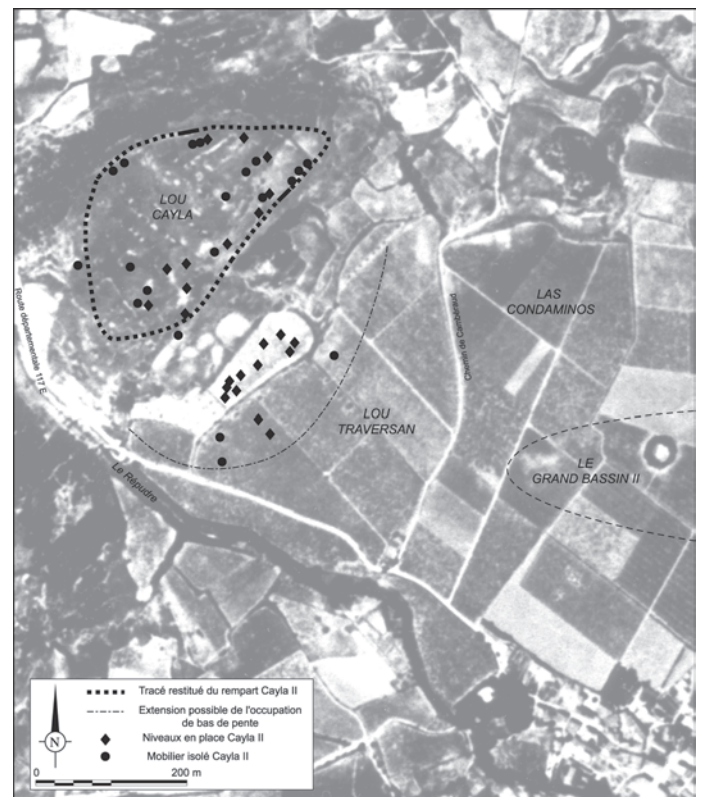
nécropoles donnent à l'inverse l'image d'une société de plus en plus intégrée. Cette phase centrée sur le VII<sup>e</sup> s. semble plutôt être celle d'un simple déplacement du noyau de peuplement principal, parallèlement au renouvellement des petits établissements situés en périphérie.

On imagine volontiers que cette référence constante à la colline du Cayla est induite, du moins en partie, par les conditions topographiques propices qui en font « physiquement » un point d'articulation incontournable du terroir mailhacois. De la sorte, il faut imaginer que l'espace est à la fois pensé, organisé et vécu en fonction de cette référence, qui depuis le Bronze final est logiquement associée au noyau d'habitat principal, à l'espace villageois autour duquel gravitent semble-t-il des installations secondaires que l'on identifiera faute de mieux à des « fermes » et des « hameaux ».

On le voit, la distinction site de hauteur/site de plaine est loin d'être suffisante, et il serait aberrant de placer sur le même plan des groupements de maisons situés au pied même de l'oppidum avec des installations distantes d'au minimum 1 km, voire plus. Hasard des découvertes ou reflet d'une réalité ? Toujours est-il que les quelques petits établissements de plaine repérés par O. et J. Taffanel se répartissent entre 1,5 et 2 km autour d'un point arbitrairement implanté sur le Cayla, ce qui suggère bien une certaine

relation, à la fois de distinction et de complémentarité des espaces.

Au moment où le plateau du Cayla est occupé, les constructions établies au pied de la colline (Traversant) ou en bas de pente (fouilles 49-50 du Cayla) (fig. 27) ne doivent évidemment pas être considérées comme autant de sites distincts (fig. 71) Il ne s'agit alors ni plus ni moins que d'installations *extra muros*, d'un « faubourg » dont on ne peut encore saisir la logique d'implantation au regard de l'espace fortifié du « bourg » qui le surplombe. Cette logique de complémentarité trouve un écho dans l'existence de défenses avancées, en l'occurrence de fossés. On a vu en effet que le piémont oriental du Cayla était, à un moment imprécis compris entre le Bronze final IIIb et les débuts du Fer I, ceinturé d'un fossé simple, peut-être double. Compte tenu de sa chronologie, cet ouvrage peut s'inscrire dans une logique de développement de l'habitat mailhacois au cours des IX<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s. Ainsi, l'habitat de hauteur du Cayla a pu voir à un moment donné les terrains situés en contrebas se parer de constructions « satellites ». Conséquence d'une croissance démographique ou rassemblement en un même lieu de populations jusque-là disséminées ? Il est impossible de répondre. Même si la fourchette chronologique est large, l'exemple du site de Tournejade semble indiquer que ce processus



■ 71 Le binôme Cayla-Traversant au Cayla II / Grand Bassin II. Inventaire des points de découverte et essai de restitution du schéma d'implantation de l'habitat (fond : CCJ ; DAO : Gailledrat, Boisson, Poupet).



n'exclut pas l'existence dans le même temps de petits habitats de plaine disséminés sur le territoire. Si Mailhac constitue alors sur le plan régional un site à n'en pas douter majeur, et ce dans l'hypothèse d'un réseau de peuplement déjà bien structuré, on ne peut alors exclure une certaine attractivité de ce pôle, avec pour conséquence l'assimilation de groupes ou d'individus appartenant à des communautés voisines, possiblement de moindre rang. Un tel processus est de toutes façons induit par l'émergence, à Mailhac, au Bronze final IIIb, d'une agglomération importante et fortifiée, à savoir le Cayla. On assiste alors bel et bien à un double phénomène, qui est celui d'une sédentarisation accomplie et du regroupement de populations vivant auparavant de manière plus disséminée. Le Bronze final IIIb voit en effet la coexistence de sites de hauteur plus ou moins vastes et possédant une enceinte fortifiée et de petites installations de plaine, dont la répartition témoigne d'une emprise territoriale très forte, probablement associée à un essor démographique important. De ce fait, on privilégiera pour cette période l'hypothèse d'un processus continu, matérialisé ici par la croissance d'un noyau de peuplement de plusieurs centaines d'individus.

Au début du premier âge du Fer, le « faubourg » installé au pied du Cayla devient de fait, avec la désaffectation de la colline, l'agglomération principale du territoire mailhacois. Ce village voit manifestement sa taille augmenter, pour dépasser à présent les 6 ha. À ce moment, le fossé a déjà cessé d'exister : si un colmatage naturel a pu se produire assez rapidement, conséquence d'apports massifs et brutaux de colluvions à l'occasion de grosses précipitations conjugués à un manque d'entretien, on ne peut exclure un remblaiement en partie volontaire, l'espace désormais requis par l'habitat étant plus important que les quelques 6 ha délimités par l'ouvrage antérieur. Parallèlement, il n'est pas exclu que la pression démographique entrevue pour la période précédente se soit poursuivie aux VIII<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. Cette logique d'extension de l'habitat trouverait un parallèle régional à Carsac, où l'enceinte fossoyée du début de l'âge du Fer enferme alors un périmètre plus vaste qu'auparavant (Carozza 2000 : 14-18). De la sorte, l'hypothèse d'un simple « essaimage » des constructions sur une surface plus importante reste possible, et dans ce cas le Traversant ne serait en définitive qu'un petit établissement de plaine parmi d'autres. Cette image n'est sûrement pas la bonne, et on imagine plus volontiers un véritable développement de cet habitat lié à la nécropole voisine du Grand Bassin I utilisée par une communauté non seulement significative sur le plan démographique, mais encore fortement structurée.

La colline du Cayla est délaissée pour des raisons qui nous échappent, mais qui dépassent le fait local, ou l'anecdote, dans la mesure où il ne s'agit pas d'une situation propre à Mailhac. Plus généralement, bon nombre de sites

(de hauteur ou non) occupés au Bronze final IIIb sont abandonnés aux débuts de l'âge du Fer. Les habitats de cette période sont encore méconnus, et la documentation provient pour l'essentiel des nécropoles. Les villages se concentrent alors principalement en plaine, sur des terrains peu lisibles à l'heure actuelle. Cette restructuration de l'habitat est-elle pour autant synonyme de rupture ? On a vu à travers l'exemple de Mailhac dans quelle mesure cette notion doit être nuancée. Il n'en demeure pas moins que les évolutions constatées sont la conséquence de changements affectant les sociétés protohistoriques du midi méditerranéen. On est alors tenté d'imaginer que cette évolution de l'habitat reflète l'apparition de conditions socio-économiques nouvelles. Les arguments font défaut, mais il est clair que cette période est, de manière plus générale, synonyme d'évolution. Celle-ci se manifeste par l'affirmation des entités régionales, dont le faciès Grand Bassin I du Languedoc occidental est l'un des exemples les plus emblématiques. Par ailleurs, les nécropoles de ce groupe nous renvoient bel et bien l'image d'une société de plus en plus complexe et hiérarchisée. En outre, on perçoit en ces débuts de l'âge du Fer l'accentuation d'un phénomène amorcé au cours de la période précédente, à savoir l'emprise exercée par les populations sur leurs territoires. Le maillage géographique est alors dense, même s'il est principalement défini à partir des gisements funéraires, et révèle à la fois une exploitation importante de ces terroirs aux riches potentialités agricoles et un intérêt pour les grands axes de communication et d'échange, notamment Est-Ouest.

En ces débuts de l'âge du Fer, la désertion des sites de hauteur (qui, si elle est générale, n'est pas pour autant systématique) dénote *a priori* une tendance à considérer les défenses naturelles des reliefs comme étant superflues. La logique qui sous-tend ce mouvement est certainement plus complexe, même si on est tenté d'imaginer plutôt un contexte d'équilibre, de stabilité, et non de tensions ou de compétitions entre les différentes communautés. Si notre connaissance des habitats de cette période est, on l'a dit, encore très lacunaire, il est clair toutefois que le modèle dominant n'est pas (encore) celui du site de hauteur fortifié. Il ne l'était pas à la fin de l'âge du Bronze, et il faut attendre le VI<sup>e</sup> s. pour que les *oppida* deviennent un élément structurant incontournable. Les structures défensives ne sont pourtant pas jugées inutiles durant cette période, comme en témoignent pour la région qui nous intéresse les fossés défendant le plateau de Carsac. D'un autre côté, l'extrême rareté des armes dans les nécropoles de faciès Grand Bassin I ne saurait rendre compte simplement d'une période où les préoccupations guerrières seraient absentes. Conclure sur ce thème serait alors sans nul doute prématuré, mais on ne peut s'empêcher de mettre en perspective la situation telle qu'elle est aux VIII<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. avec celle qui intervient au cours du siècle suivant.

En effet, il est communément admis que le perchement de l'habitat qui intervient courant VI<sup>e</sup>s. s'inscrit dans un contexte de tensions accrues, dont la multiplication des armes dans les sépultures masculines constituerait l'écho. Sans insister sur ce point, largement explicité par ailleurs, on relèvera uniquement le décalage qui, ici encore, existe au niveau de l'information disponible. En effet, et pour ne parler que de l'habitat, certaines zones d'ombre subsistent quant à la chronologie du phénomène. C'est notamment le cas pour le début, voire la première moitié du VI<sup>e</sup>s. Or la situation telle qu'elle apparaît dans la seconde moitié de ce siècle ne constitue pas un phénomène brusque, mais bien le résultat d'un processus entamé auparavant. L'exemple de Mailhac invite une fois encore à relativiser l'idée de rupture dans les formes d'habitat pour privilégier au contraire les phénomènes de continuité et d'évolution progressive au cours d'une période particulièrement cruciale dans l'évolution des cultures indigènes.

Dans cet ordre d'idées, on remarque que les témoins d'occupation Fer I de Carsac concernent presque exclusivement l'intervalle fin VII<sup>e</sup>-début VI<sup>e</sup> (Boisson 2003). De même, à *Ruscino*, les premiers témoins d'occupation postérieurs à la phase Bronze final IIIb concernent un moment avancé de la phase Grand Bassin I, aux alentours de 600 av. J.-C. (Marichal *et al.* 2003). Les observations réalisées à Mailhac renvoient à ce mouvement de réoccupation progressive des sites de hauteur : au début du VI<sup>e</sup>s., à la charnière des périodes Grand Bassin I / Grand Bassin II, le binôme Cayla-Traversant fonctionne à nouveau. Des structures datées du début ou du milieu de ce siècle sont présentes, non seulement au pied même du Cayla, mais encore dans d'autres secteurs du Traversant. Ceci étant, les traces correspondantes ne dessinent plus un périmètre aussi vaste que celui de l'habitat Grand Bassin I. Dans le même temps, des traces d'occupation sont à nouveau présentes sur le plateau du Cayla, principalement au nord, mais également en bordure orientale du plateau (Gailledrat *et al.* 2002 : 246) (fig. 71). Durant cette phase

Cayla IIa (v. 575-525), il semble donc que l'habitat se rétracte au pied du Cayla, tout en commençant à réinvestir le sommet de la colline.

D'un éventuel système défensif de ces quartiers bas nous ne savons rien. Plus généralement, s'il est acquis depuis les travaux d'O. et J. Taffanel que le Cayla est ceinturé d'un rempart durant la phase II, il est à l'heure actuelle impossible de dire si ce rempart a été édifié début VI<sup>e</sup> ou si, plus vraisemblablement, il n'a été mis en place que vers la fin de ce siècle, au moment où l'on perçoit une densification importante de l'oppidum. Celle-ci semble d'ailleurs être la conséquence de l'abandon définitif des installations de bas de pente. Le schéma en vigueur à partir du dernier tiers du VI<sup>e</sup>s. est alors celui d'une bourgade fortifiée, avec un habitat en matériaux périssables qui semble relativement dense et qui concentre vraisemblablement l'essentiel de la population mailhacoise.

Les rythmes d'évolution de l'habitat sont bien évidemment difficiles à saisir, et on mesure le chemin qui reste à parcourir pour arriver à restituer de manière satisfaisante cette dynamique, la documentation archéologique restant lacunaire. Dans le cadre du schéma proposé, qui met en avant la continuité du binôme Cayla-Traversant comme noyau de peuplement principal du terroir mailhacois, le « centre » en question est encore méconnu, et les installations « périphériques » sont quant à elles loin d'avoir été toutes repérées et encore moins fouillées en extension. On ne peut donc que préjuger de leur taille, et donc de leur statut « secondaire ». Reste alors une image imparfaite, mais néanmoins suggestive, qui appelle la comparaison avec ce qui se passe de manière plus générale en Languedoc durant cette période.

\* Eric GAILLED RAT - CNRS, UMR 5140 Montpellier-Lattes.

\* \* Hugues BOISSON - chercheur associé, UMR 5140 Montpellier-Lattes.

\* \* Pierre POUPET - CNRS, UMR 5140 Montpellier-Lattes.

#### Notes de commentaire

- 1 Diagnostic réalisé sous la direction de Th. Janin.
- 2 Les trouvailles correspondant à cette phase ne seront pas détaillées ici. L'étude du mobilier a été réalisée par F. Jallet (Inrap).
- 3 Par ailleurs, la même parcelle a révélé dans ses parties sud et sud-est l'existence d'un aqueduc d'époque romaine, daté du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., prenant

sa source au niveau du Répudre, dirigé selon un axe sensiblement Ouest-Est en direction de la plaine mailhacoise (fig. 10). Cet aqueduc semble avoir fonctionné avec un système parcellaire que laisse entrevoir la découverte d'une borne cadastrale ainsi que l'existence de plusieurs chemins empierrés, recoupés en plusieurs points par les tranchées de repérage (Harfouche, Poupet 2000).



## Références bibliographiques

- Boisson 1999** : BOISSON (H.) – *La céramique à décor excisé du premier âge du Fer en Languedoc occidental*, Mémoire de DEA dactylographié, Université Paul Valéry-Montpellier III, Montpellier, 1999.
- Boisson 2002** : BOISSON (H.) – Deux structures liées à la production de céramique non tournée du premier âge du Fer à Mailhac (Aude), *DocAMérid.*, 25, 2002, pp. 7-31.
- Boisson 2003** : BOISSON (H.) – *La céramique non tournée du premier âge du Fer en Languedoc occidental. Caractérisation d'un faciès culturel et impacts des premiers échanges méditerranéens*. Thèse dactylographiée, Université Paul Valéry-Montpellier III, Montpellier, 2003.
- Carozza 1997** : CAROZZA (L.) – *Habitats et cultures à la fin de l'Âge du Bronze en Languedoc et sur la bordure sud-ouest du massif central*, Thèse dactylographiée, EHESS, Toulouse, 1997.
- Carozza 2000** : CAROZZA (L.) – À la source du premier Âge du Fer languedocien. In JANIN (Th.) (ed.), *Mailhac et le premier Âge du Fer en Europe Occidentale, Hommage à O. et J. Taffanel*, Actes du colloque de Carcassonne (17-20 septembre 1997), Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 7, Lattes, 2000, pp. 9-23.
- Chausserie-Laprée, de Chazelles 2003** : CHAUSERIE-LAPREE (J.), de CHAZELLES (C.-A.) – La terre massive façonnée, un mode de construction indigène en Gaule du sud, et la question du pisé dans l'Antiquité, dans DE CHAZELLES (C.-A.), KLEIN (A.) (dir.), *Échanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue, 1*, Actes de la table-ronde de Montpellier (17-18 novembre 2001), Montpellier, 2003, pp. 299-314.
- de Chazelles 1997** : de CHAZELLES (C.-A.) – *Les maisons en terre de la Gaule méridionale*, Monographies Instrumentum, 2, Montagnac, 1997.
- Gailledrat, Bessac 2000** : GAILLED RAT (E.), BESSAC (J.-C.) – Découverte récente d'un ensemble sculpté du premier Âge du Fer à Mailhac (Aude), dans JANIN (Th.) (ed.), *Mailhac et le premier Âge du Fer en Europe Occidentale, Hommage à O. et J. Taffanel*, Actes du colloque de Carcassonne (17-20 septembre 1997), Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 7, Lattes, 2000, pp. 291-303.
- Gailledrat et al. 2000** : GAILLED RAT (E.), POUPET (P.), BOISSON (H.) – Nouvelles données sur l'habitat protohistorique de Mailhac (Aude) au premier Âge du Fer (VIIe-Ve s. av. J.-C.). In : dans *L'habitat protohistorique à Catalunya, Rosselló i Languedoc occidental. Actualitat de l'Arqueologia de l'Edat del Ferro, XXII<sup>e</sup> Colloque International pour l'Etude de l'Âge du Fer* (Gérone, 21-24 mai 1998), Série Monogràfica 19, Girona, 2000, pp. 173-184.
- Gailledrat et al. 2002** : GAILLED RAT (E.), TAFFANEL (O.), TAFFANEL (J.), DUBOSSE (C.), HERUBEL (F.), FABRE (V.) – *Le Cayla de Mailhac (Aude). Les niveaux du premier Âge du Fer (VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. av. J.-C.)*. Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 12, Lattes, 2002.
- Gailledrat et al. 2004** : GAILLED RAT (E.), SOLIER (Y.) (dir.) – *L'établissement côtier de Pech Maho (Sigeac, Aude) aux VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. av. J.-C. (fouilles 1959-1979)*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 19, Lattes, 2004.
- Gailledrat, Poupet 1999** : GAILLED RAT (E.), POUPET (P.) – *Le Traversant (Mailhac, Aude)*, Rapport de fouille programmée dactylographié, Service Régional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1999.
- Giraud et al. 2003** : GIRAUD (J.-P.), PONS (F.), JANIN (Th.) (dir.) – *Nécropoles protohistoriques de la région de Castres (Tarn). Le Causse, Gourjade, Le Martinet*. Documents d'Archéologie Française, 94, Paris, 2003, 3 vol.
- Guilaine et al. 1986** : GUILAINE (J.), RANCOULE (G.), VAQUER (J.), PASSELAC (M.), VIGNE (J.-D.) – *Carsac, une agglomération protohistorique en Languedoc*, Toulouse, 1986.
- Harfouche, Poupet 2000** : HARFOUCHE (E.), POUPET (P.) – Un ouvrage hydraulique précoce dans son contexte rural de la Province romaine Gallia Transalpina, près de Narbonne (Colonia Narbo Martius) : l'aqueduc du Traversant à Mailhac (Aude, France). In : *Cura aquarum in Sicilia, Proceedings of the Tenth International Congress on the History of Water Management and Hydraulic Engineering in the Mediterranean Region (Syracuse, May 1998)*, Leiden., 2000, pp. 135-144.
- Janin 1992** : JANIN (Th.) – L'évolution du Bronze final IIIB et la transition Bronze-Fer en Languedoc occidental d'après la culture matérielle des nécropoles, *DocAMérid.*, 15, 1992, pp. 243-259.
- Janin, Burens, Carozza 1997** : JANIN (Th.) BURENS (A.), CAROZZA (L.) – *La nécropole protohistorique du Camp d'Alba à Réalville (Tarn-et-Garonne)*, ARALO-AEP, Lattes-Toulouse 1997, 174 p., 196 ill.
- Louis, Taffanel 1955** : LOUIS (M.), TAFFANEL (O. et J.) – *Le premier Âge du Fer languedocien, I*, Les habitats, Bordighera-Montpellier, 1955.
- Louis, Taffanel 1958** : LOUIS (M.), TAFFANEL (O. et J.) – *Le Premier Âge du Fer languedocien, II, Les nécropoles à incinération*, Bordighera-Montpellier, 1958.
- Louis, Taffanel 1960** : LOUIS (M.), TAFFANEL (O. et J.) – *Le premier âge du Fer languedocien, III-Les tumulus*, Montpellier, 1960.
- Marichal et al. 2003** : MARICHAL (R.), REBBE (I.), BOISSON (H.), GAILLED RAT (E.), JANIN (Th.) – *Les origines de Ruscino (Château-Roussillon, Perpignan, Pyrénées-Orientales), du Néolithique au premier Âge du Fer*. Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 16, Lattes, 2003.
- Mauné 1998** : MAUNÉ (St.), (dir.) – *Recherches récentes sur les établissements ruraux protohistoriques en Gaule méridionale, IX<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C.*, Actes de la table-ronde de Lattes, 18 mai 1997, Montagnac, 1998.
- Mohen 1980** : MOHEN (J.-P.) – *L'Âge du Fer en Aquitaine*. Mémoires de la Société Préhistorique Française, 14, Paris, 1980.
- Nickels et al. 1989** : NICKELS (A.), MARCHAND (G.), SCHWALLER (M.) – *Agde. La nécropole du premier âge du Fer*, Revue Archéologique de Narbonnaise, supp. 19, Paris, 1989.
- Poupet 2000** : POUPET (P.) – Éléments pour l'histoire du paysage au piémont du Cayla (Mailhac, France). In : JANIN (Th.), (ed.), *Mailhac et le premier Âge du fer en Europe occidentale, Hommage à Odette et Jean Taffanel*. Actes du colloque international de Carcassonne (17-20 septembre 1997), Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 7, Lattes, 2000, pp. 185-194.
- Rancoule 1984** : RANCOULE (G.) – Contribution à l'étude des céramiques modelées de l'Âge du Fer dans le département de l'Aude, *DocAMérid.*, 7, 1984, pp. 7-26.
- Roux 2003** : ROUX (J.-Cl.) – Exemples de mise en œuvre de murs en terre massive, dans la ville portuaire de Lattes (Hérault) aux Ve s. et première moitié IV<sup>e</sup> s. av. n. è. In : DE CHAZELLES (C.-A.), KLEIN (A.) (dir.), *Échanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue, 1*. Actes de la table-ronde de Montpellier (17-18 novembre 2001), Montpellier, 2003, pp. 263-273.
- Taffanel 1956** : TAFFANEL (O. et J.) – La céramique du premier âge du Fer à Mailhac (Aude), *Bulletin de la Société d'Études Scientifique de l'Aude*, 1956, pp. 3-13.
- Taffanel, Janin 1998** : TAFFANEL (O. et J.), JANIN (Th.) – *La nécropole protohistorique du Moulin à Mailhac (Aude)*. Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 2, Lattes, 1998.
- Taffanel, Rancoule 1992** : TAFFANEL (O. et J.), RANCOULE (G.) – Une amphore de type phénicien-occidental à Mailhac (Aude). *Archéologie en Languedoc*, 16, 1992, p. 47-50.